

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 75 (2011)
Heft: 297-298

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTE RENDUS

Problèmes généraux

Éva BUCHI, *Bolchevik, mazout, toundra et les autres. Dictionnaire des emprunts au russe dans les langues romanes. Inventaire – Histoire – Intégration*, Paris, CNRS Éditions, 2010, 718 pages.

Présenté en 2003 comme « pièce maîtresse d'une Habilitation à diriger des recherches », ce dictionnaire s'inscrit dans le droit fil de l'« Étude de cas – le traitement des éléments slaves » dans le FEW, menée par l'autrice dans *Les Structures du "Französisches Etymologisches Wörterbuch"*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1996, p. 165-257. On notera cependant à la fois un important élargissement du champ de travail, le présent ouvrage prenant en compte « les langues romanes » et non plus le seul cadre de la Galloromanía, et d'autre part un resserrement de la nomenclature qui exclut les calques, les déonomastiques, les russismes¹ occasionnels, les russismes indirects (passés par une langue tierce) et n'entend pas perdre du temps avec des « cas douteux par manque d'attestations russes », avec des « russismes douteux en cas de solution alternative possible », avec les « emprunts à *etimologie multiplā* » et les « emprunts qualifiés à tort de russismes », dont fr. *bistrot* reste un exemple tenace sous des plumes variées qui ont en commun de méconnaître l'article décisif de J.-P. Chauveau dans FEW 22/2, 259-260.

Groupés selon l'ordre alphabétique des 445 étymons russes retenus, les articles du dictionnaire sont conduits avec rigueur: présentation structurée des données, suivie d'un commentaire. L'ouvrage se poursuit par une évaluation de l'impact du russe sur les différentes langues romanes, avec une attention particulière portée au noyau dur des 52 russismes lexicalisés dans les six langues romanes standardisées, puis ouvre des pistes

¹ On notera au passage que *russisme* n. m. "mot (ou expression) emprunté à la langue russe ou calqué sur le russe", terme récurrent dans l'ouvrage, est toujours à la porte des dictionnaires du français. Il a pourtant déjà été signalé à la fin du XIX^e siècle dans *Cent mots nouveaux ne figurant pas dans les dictionnaires de langue ou d'argot français: modernismes en -isme et en -iste relevés par Carl Wahlund*, Uppsala : Almqvist och Wiksell's boktryckeri, 1898, p. 26. Un siècle plus tard, *russisme* était toujours considéré comme faisant partie des « nouveaux mots » par J. Cellard, M. Sommant, *500 mots nouveaux définis et expliqués*, Duculot, 1979, p. 89.

de recherche avec quelques pages de « Bilan et perspectives »; viennent en finale des annexes bienvenues et 45 pages de bibliographie.

Sous un titre harnaché d'un sur-titre et d'un sous-titre, pour que nul n'en ignore, nous avons ici un modèle du genre. L'insupportable délai entre l'achèvement du travail (2003) et sa publication (2010) a donné quelques rides à la documentation, que les ressources électroniques dont on dispose aujourd'hui invitent à combler : c'est ce que l'on a fait ici pour le français, en s'en tenant à quelques exemples qui, s'ils rafraîchissent un peu les datations, ne modifient que de façon très exceptionnelle le cheminement tracé par l'autrice de leur intégration dans cette langue ; en fait, ces ajouts sont surtout une modeste façon de dire notre estime pour ce dictionnaire.

21. **balagan**: 1797] 1767 « Les *Kamtchadales* passent tout l'hiver dans ces huttes, & lorsque le beau temps est venu, ils se rendent dans d'autres qu'ils appellent *Balagans*, qui leur servent de maisons pour l'été, & de magasins. » ([Étienne Krachennikov] *Histoire de Kamtchaka...*, publiée à Petersbourg, en Langue Russienne [...]. Traduite par M. E*** [Eidous], A Lyon, chez Benoit Duplain, t. 2, p. 111).
76. **chuligan**: *hooligan* [En référence à la Russie] 1909 « De Russie, des centaines de lettres arrivèrent [...] : / Les rues de Kieff sont pleines de lamentations ; les Cosaques, les «hooligans» abattent, égorgent nos frères et personne n'est là pour nous défendre. » (cité par A. Spire, « Israël Zangwill », dans *La Revue de Paris*, t. 16, p. 406). Il est possible par ailleurs que « Fr. *hooliganisme* n.m. “violence, vandalisme de groupe (dans un pays occidental)” (dp. RobPt 1993) » soit un emprunt à l'anglais, au vu des exemples qui suivent: 1900 « [...] l'hooliganisme et l'augmentation dans le nombre des crimes de violence [trad. de l'anglais avec cette note : Depuis quelques années les attaques violentes, même en plein jour, sont devenues très fréquentes dans les grandes villes de l'Angleterre et surtout à Londres. Les malfaiteurs qui se livrent à ce métier se désignent eux-mêmes par le nom de *Hooligans* d'où est venu le mot *Hooliganism* que nous francisons ici]. » (Jean de La Poulaïne, *L'Anglomanie*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, p. 92) ; 1902 « Hooliganisme. Ce terme, dont l'explication ne se trouverait certes pas dans les anciens dictionnaires, est de nos jours constamment employé par les Anglais. » (*La Réforme sociale*, 5^e s., t. 4, juillet-décembre, p. 245) ; très vite passé de l'état de semi-xénisme à celui de xénisme, le mot est documenté en ce sens tout au long du xx^e siècle.
153. **katorga**: 1900] 1828 « [...] et souvent le *knout* et la *katorga* sont pires qu'un supplice qui termine d'un coup la vie d'un criminel [...]. » (Critique d'une publication de J. E. Hizig (1828), dans *Bulletin des Sciences géographiques*, t. 13, p. 68) ; 1862 « [...] accueillir un condamné politique fuyant la *katorga*. » (Julian Klaczko « Souvenirs d'un Sibérien », dans *Revue des Deux Mondes*, t. 38, p. 259).
163. **kisel'**: 1845] 1805 « Celui qui fait ou vend le *kissel*. » (J. Heym, *Dictionnaire portatif: ou dictionnaire russe-français allemand*, Riga et Leipzig, Première partie, t. 1, p. 396) ; 1812 « Les Russes s'en servent [de l'amidon] pour préparer un mets assez agréable, nommé *kissel*, en le faisant cuire avec du lait ou du vin, de l'eau et du sucre. » (Jourdan, dans *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, C.L.F. Panckoucke, t. 1, p. 466) ; 1845 : Un élargissement du contexte permet de voir que le mot est masculin : « – Peut-être auriez-vous préféré un peu de *kissel* ? [...] Et aus-

sitôt on apportait les gâteaux et le kissel [...]. » (Nicolas Gogol, *Nouvelles russes*, trad. de Louis Viarot, Paris, Paulin, p. 227).

196. **kulebjaka**: *koulebiaka* 1888] 1855 « Les Russes [...] ont un autre gâteau fait de beurre, d'œufs, de farine, de saumon et de riz, appelé *koulebiaka*. » (Marquis de Cussy, « De l'art culinaire et des repas chez les peuples anciens et les modernes », dans *Les Classiques de la table*, Paris, Librairie de Firmin Didot frères, nouvelle édition, t. 2, p. 152). — *koulbac* 1855] 1853 « **Koulbac**. (Pâté russe.) » (Recette, dans Louis-Eustache Audot, *La Cuisinière de la campagne et de la ville, ou nouvelle cuisine économique...*, Paris, p. 552).
279. **pirog**: *piroguis* sg. 1842] *pirogui* pl. 1784 « son Père étoit un Paysan des environs de Moscou qui s'étoit établi dans cette capitale ; [...] il y faisoit des pirogues ou petits pâtés [...]. » (Le Clerc, *Histoire physique, morale, civique et politique de la Russie ancienne*, Paris, Chez Froullé, t. 3, p. 141) — *pirogues* pl. 1842] 1802 « Les mets principaux consistaient en pirogues, espèces de pâtés faits ordinairement avec de la viande, mais qui, cette fois, vû la solemnité de la fête, étaient faits avec toutes sortes de poissons » (August von Kotzebue, *L'Année la plus remarquable de ma vie...*, traduit de l'allemand, Paris, t. 1, p. 335).
341. **šaslyk**: *chislik* 1825] 1823 « Leur nourriture habituelle est [...] le *chislik*, ou la viande rôtie au bout de brochettes [...]. » (Julius von Klaproth, *Voyage au mont Caucase et en Géorgie*, Paris, Charles Gosselin, t. 1, p. 291) — *chachlik* 1953] 1891 « Puis il revient au fort et y donne l'ordre de tuer un mouton et de préparer un *chachlik*, du thé et diverses boissons de circonstance. » (Jean Robert de Constantin, *L'Archimandrite Paisi et l'ataman Achinoff, une expédition religieuse en Abyssinie*, Paris, Librairie de la « Nouvelle Revue », p. 184).
343. **šči**: 1853 « **Tchye**. (Pot au-feu russe.) » (Recette, dans Louis-Eustache Audot, *La Cuisinière de la campagne et de la ville, ou nouvelle cuisine économique...*, Paris, p. 552).
396. **tajga**: 1899] 1856 « Les habitants de la Sibérie lui donnent le nom de “Taïga”. » (Narkis Ivanovich Tarasenko-Otryeshkov, *De l'or et de l'argent...*, t. 1, p. 326) ; 1883 « pendant l'absence du mari, l'amant [...] prend l'objet de sa passion dans son traîneau ou sur un canot et disparaît dans la *taïga* ; quelquefois le mari outragé cherche à se venger, et s'il parvient à retrouver le ravisseur dans les forêts, les taïgas ou les villages voisins, il se bat avec lui ou le tue. » (J. Deniker, « Les Ghiliaks d'après les derniers renseignements », dans *Revue d'ethnographie*, t. 2, p. 302) ; 1893 « le mélèze, roi de la taïga » (O. Reclus, *La Terre à vol d'oiseau*, p. 278).
414. **toundra**: *Toundra* n.f. 1830] 1793 « [...] un crâne de rhinocéros que des Samoyèdes avoient trouvé sur la Toundra près de l'Ob. » (*Voyages de M. Peter S[imon] Pal-las en différentes provinces de l'Empire de Russie...*, traduits de l'allemand..., Paris, Chez Maradan, t. 4, p. 47) — *toundra* n. m. 1876] 1839 « On ne pourrait traverser, en été, le toundra, large de 200 verst, qui forme la lisière boréale de la Sibérie, parce qu'il ne dégèle pas à plus d'un empan, si au-dessous de la mousse qui le couvre il ne se trouvait un terrain gelé, ou de la glace sur laquelle les rennes peuvent prendre pied et traîner [...] les traîneaux légers dont les Samoyèdes se

- servent en tous temps. » (Jean-Baptiste-Benoît Eyriès, *Voyage pittoresque en Asie et en Afrique...*, Paris, Chez Furne et Cie, p. 32).
419. **uniat**: *uniate et Uniate* 1843] 1783 « De là il se rendit à Volodimir [...] dans un Monastère qui porte le nom d'Uniate. Il embrassa l'Ordre monastique, & fut envoyé à Rome pour suivre le cours de ses études. » (Nicolas Gabriel Le Clerc, *Histoire physique, morale, civique et politique de la Russie moderne*, Paris, Chez Froullé, t. 1, p. 66; 1792 « [...] on lui rapporta que les Uniates de cette ville se vantaient de posséder les corps de quantités de saints, qui avaient perdu la vie dans les précédentes guerres contre la Russie [...]. » ([J.-B. Schérer,] *Anecdotes intéressantes et secrètes de la cour de Russie*, A Londres et A Paris, Chez Buisson, t. 2, p. 98); 1813 « Les Uniates sont compris dans ces derniers reglemens. » (C. T. Herrmann, « Sur la répartition du nombre total des habitans de la Russie », dans *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de St. Pétersbourg*, t. 4, p. 556). *uniatisme* 1946] 1842 « Si l'orthodoxie ne trouvait plus de défenseurs que dans les rang de la pospolite, l'uniatisme ne jouissait pas davantage de son amitié. » ([Le Comte Marie Joseph de Horrer,] *Persécution et souffrances de l'église catholique en Russie*, Paris, Librairie de Gaume frères, p. 87).
420. **ura!** Les plus anciennes attestations sont probablement empruntées à l'anglais : Fr. *hourra* n. m. “cri des soldats (anglais, irlandais) marchant à l'ennemi” : 1787 « on entendit tout-à-coup un *hourra* général » (François Robson, *Vie d'Haïder-Aly-Khan*, traduite de l'Anglois, A Paris, Chez Regnault, p. 110); 1815 « Parmi les événements décisifs du jour on cite un *hourrah* donné par un / régiment irlandais au milieu de sa charge. Le cri répandit la terreur dans la ligne qui lui était opposée. » (« Bataille de Waterloo [extrait d'un Journal Anglais] », dans *L'Ambigu ou Variétés littéraires et politiques*, Londres, t. 50, p. 165-166). — *hourra* interj. “(cri des soldats (autrichiens, hongrois) marchant à l'ennemi)” 1851] 1809 « Les Bavarois, descendant par derrière pour le faire prisonnier [un Tyrolien], il s'écria *hourra*, tua le premier qui se présenta, et prenant le second au collet, le précipita avec lui dans l'abyme. » (« Détails sur l'expédition du Maréchal Le Fevre dans le Tyrol [...] communiqués par un Major Saxon [...]. », dans *L'Ambigu ou Variétés littéraires et politiques*, t. 27, p. 324).
434. **vodka**: Les attestations que l'on peut relever des faits suivants, absents du dictionnaire, plaident pour leur prise en considération (aussi bien que le mot-valise *vodkocaine*, hapax complaisamment enregistré par le TLF) ; on ne donne ici que la première attestation trouvée : *vodka citron* n. f. “cocktail à base de vodka et de jus de citron” 1971 « Elles communiaient parfois dans l'humilité, l'espérance et la vodka-citron, chez la Pétula lesbienne qui rédigeait le courrier du cœur dans un grand hebdomadaire féminin. » (Robert Escarpit, *Les Somnambidules*, Paris, Flammarion, p. 217) — *vodka-coca* n f. “cocktail à base de vodka et de coca-cola” 1972 « Ainsi, dans quelques années, Russes et Américains pourront sabler fraternellement la vodka-coca à bord des cabines Soyouz et Apollo pacifiquement accouplées, tout en contemplant par les hublots un ballet de robots se reniflant avec une mutuelle méfiance. » (*L'Express*, 26 juin, p. 71a) — *vodka-martini* n. m./f. “cocktail à base de vodka et de martini” 1979 « réussir un vodka-martini sans pareil. » (*L'Actualité*, Montréal, Maclean-Hunter, vol. 4, n° 2, février, p. 17; publicité) ; 1992 « [...] ils sirotaient une vodka-martini à quatre heures de l'après-

midi.» (Catherine Hermary-Vieille, *La Piste des turquoises*, Paris, Flammarion, p. 129) — *vodka-menthe* n. f. “cocktail à base de vodka et de sirop de menthe” 1967 « [...] une jeune et jolie Parisienne, dont nous tairons le nom, a englouti cinquante-quatre menthes russes (vodka-menthe) [...].» (Henri Gault *et al.*, *Guide Julliard de la nuit à Paris*, Paris, Julliard, p. 113) — *vodka-pamplemousse* n. f. “cocktail à base de vodka et de jus de pamplemousse” 1995 « Ivan sirotait une énième vodka-pamplemousse [...].» (Patrick Besson, *Les Braban*, Paris, Albin Michel, p. 291).

437. **zakuska**: *zakousski* n. pl. 1881] 1870 « Zakouskis à la Russe. — Ce qu'on appelle en Russie Zakouski, ce sont les hors-d'œuvre froids que les Russes ont l'habitude de manger avant de se mettre à table [...]. Dans les restaurants de Péterbourg, le buffet des zakouskis est en permanence depuis le matin jusqu'à l'heure du dîner.» (U. Dubois, *Cuisine de tous les pays*, Paris, E. Dentu, 1872, p. 180).

Ce travail considérable, mené avec un sérieux et une rigueur rares, en faisant la lumière sur les emprunts au russe dans les langues romanes, met au net un pan de l'étymologie et de l'histoire de ces langues, qui était jusque-là en friches ou insuffisamment exploré. Il témoigne de l'intérêt à situer cette recherche dans une perspective pan-romane, où les faits reçoivent ainsi une bien meilleure explication. Nul doute, comme le souhaite l'autrice, que de tels résultats et la méthodologie qui les accompagne ne soient un apport exemplaire au nouveau REW.

Pierre RÉZEAU

José Enrique GARGALLO GIL (coord.), *Paremiología romance. Los refranes meteorológicos* (con la colaboración de Maria-Reina BASTARDAS, Joan FONTANA I TOUS y Antonio TORRES TORRES), Barcelona, Publicacions i edicions de la Universitat de Barcelona, 2010, 334 p.

L'ouvrage, coordonné par José Enrique Gargallo Gil, de l'Université de Barcelone, est le fruit des contributions présentées lors du « Primer Seminario Internacional sobre Paremiología Románica » qui eut lieu dans cette même université les 25-26 mai 2009 et qui réunit des spécialistes de parémiologie dans les différentes langues romanes. Deux études supplémentaires, de José Enrique Gargallo Gil et de Dan Munteanu Colán, y ont été ajoutées.

L'ouvrage comprend deux parties structurées en dix-neuf chapitres :

- (1) « La Romania, el fondo grecolatino, la cultura popular y la investigación paremiológica » [9-64], soit cinq chapitres ;
- (2) « De Finisterre al Mar Negro : un recorrido por la Romania » [65-316], soit quatorze chapitres qui couvrent la quasi-totalité des langues romanes.

Les différents chapitres, fort documentés, viennent dans leur intégralité enrichir le champ d'étude de la parémiologie romane en général et des proverbes dits météorologiques en particulier, sur les notions de temps, saisons, astres, calendrier, fêtes religieuses, saints, vie champêtre, animaux.

La première partie traite de questions d'ordre général. Germà Colón effectue une mise au point lexicale (« refrán », « proverbio », « paremia », « adagio ») dans les différentes langues de l'aire romane et ouvre des pistes d'étude pour d'ultérieurs travaux sur des questions transversales [11-23]. – L'étude de Carlos Alberto Crida rappelle à juste titre l'héritage de l'Antiquité, notamment celui d'Hésiode (*Les travaux et les jours*) et de Virgile (*Les Géorgiques*) pour la transmission des formes sentencieuses et des proverbes météorologiques [25-32]. – Julia Sevilla offre un panorama des recherches dans la revue *Paremia* qu'elle dirige, avec un résumé des articles parus à ce sujet [51-64]. – José Manuel Pedrosa étudie de façon très documentée les proverbes sur le coucou à travers un matériau légendaire et folklorique dont il offre un riche échantillonnage à l'échelle romane [33-49]. – Bien que figurant dans la deuxième partie, l'étude de Jean-René Klein (la seule en langue française) montre les difficultés rencontrées pour construire une base de données rigoureuse et fiable, sur des critères philologiques, des proverbes français, le *DicAuPro* [187-200] ; les problèmes qu'il pointe (« le flou régnant parfois dans la lexicographie française [le cas du *TLF* et du *TLFi*] à propos de l'identification des proverbes », « la détermination d'une forme canonique », « la notion de première attestation d'un proverbe », « la délicate question de l'identité des proverbes à travers la diachronie ») sont des questions de fond qu'il convient de soulever et qui relèvent de l'ordre méthodologique, c'est pourquoi ce chapitre aurait pu trouver toute sa place dans la première partie, consacrée à la recherche¹. On comprend mieux pourquoi cette base de données n'est pas encore achevée.

La deuxième partie, la plus fournie, offre diverses contributions de qualité sur des champs d'étude plus restreints : la base de données BADARE (*Base de datos sobre refranes del calendario y meteorológicos en la Romania*, consultable depuis fin 2006 à l'adresse suivante : <<http://stel.ub.edu/badare>>) sert de corpus à José Enrique Gargallo pour les proverbes météorologiques catalans [123-136], à Vicente Franco pour ceux des Asturias, de Navarre et d'Aragon [107-122], à Joan Fontana pour les proverbes roumains et du Friul [287-303], à María Pilar Río pour ceux de Galice [67-81]. – Dans le domaine italien, Temistocle Franceschi traite de la « géoparémiologie » en Italie à partir de l'*Atlante Paremiologico Italiano* fondé en 1995 [221-242] et, se prévalant d'une approche comparatiste avec les proverbes des autres langues romanes, Gabriele Iannàcaro soulève la question controversée du ladin au sein des langues romanes [263-285]. – Dan Munteanu étudie les proverbes roumains avec une approche mythologique et folklorique [305-316]. – Lucília Chacoto analyse le corpus des proverbes météorologiques portugais et les valeurs conservatrices qu'ils transmettent [83-93]. – Reste à compléter l'étude des proverbes météorologiques français, puisque le corpus de J.R. Klein n'est pas « météorologique » et qu'il ne figure que comme élément de comparaison dans Germán Conde : « *Labores do campo e refráns meteorolóxicos en galego, castelán e francés* » [173-186]. – Soulignons la présence utile de résumés en espagnol et en anglais à la fin de l'ouvrage.

Paremiología romance. Los refranes meteorológicos recense les différentes sources documentaires dans le domaine, cadre et analyse les proverbes selon une organisation

¹ Voir également : Jean-Claude Anscombe, 2009. « La traduction des formes sentencieuses : problèmes et méthodes », in : Michel Quitout / Julia Sevilla Muñoz (ed.), *Traductologie, proverbes et figements*, Préface de Michel Ballard, Paris, L'Harmattan, 11-35.

thématique ou selon une méthode contrastive entre les différentes langues romanes, témoigne du fonds commun roman de certaines parémies et souligne certaines spécificités, offre une vaste bibliographie à jour, et pointe les sources documentaires qui restent à dépouiller. Pour conclure, ce livre, recommandé pour tous ceux qui veulent approfondir leurs connaissances aussi bien sur des questions de parémiologie plus générales que sur des sujets plus pointus, devrait susciter d'ultérieurs travaux.

Mònica GÜELL

Ladin

Gabriele BLAIKNER-HOHENWART / Evelyn BORTOLOTTI / Rita FRANCHESCINI / Emese LÖRINCZ / Leander MORODER / Gerda VIDESOTT / Paul VIDESOTT, *Ladinometria: Festschrift für Hans Goebl zum 65. Geburtstag – Miscellanea per Hans Goebl per il 65º compleanno – Publicazion en onour de Hans Goebl en gaujion de si 65 agn*, Università Salzburg/Freie Universität Bozen/Istitut Cultural Ladin «majon di fascegn»/ Istitut Ladin «Micurà de Rü», 2008, 2 t., 397 + 396 pages.

Hans Goebl est d'une part un romaniste à l'ancienne (qui parle très bien presque toutes les langues romanes) et un romaniste très moderne (qui a su dès les années 70 introduire et de manière tout à fait épatale l'ordinateur dans ses travaux de scriptologue, de dialectologue, de philologue et de linguiste). Depuis, il est devenu le maître sans conteste dans plusieurs domaines : cartographie, géographie linguistique, dialectométrie, ladin. Ces deux volumes de mélanges sont donc le reflet des ses activités scientifiques et en même temps, le reflet de l'homme. Voici donc quarante-cinq contributions en italien, allemand, anglais, français, espagnol, le tout en trois sections : *Ladino, Metria, Varia*. Ces mélanges en l'honneur de notre confrère Hans Goebl sont donc obligatoirement plurilingues ; ils traversent allégrement plusieurs domaines de la romanistique tant synchronique que diachronique, et ils comportent un élément quantitatif important.

Le premier des deux volumes, consacré au *ladin*, propose 21 contributions qui portent sur cette langue dont Hans Goebl est devenu le géographe. Les auteurs présentent une série d'études qui feront de cette première partie un volume désormais incontournable pour les ladinistes. À tout seigneur, tout honneur : le lexique et la géolinguistique y sont très présents, avec les articles de I. Adami (éléments syntaxiques du Val di Non, à l'aide de l'ALD-II) ; M. Alinei traite des noms de l'*arc-en-ciel*, qui en ladin impliquent le verbe *BIBERE*, élément caractéristique d'une variété du nom dont l'épicentre serait à retrouver en Europe orientale (“in area balto-Slava”) ; la forme ladine montrerait ainsi une influence venant de la zone slave et sans doute ancienne ; G. Bernhard fournit une analyse botanico-linguistique de la nomenclature des plantes des vallées ladines ; O. Gsell se lance dans l'étymologie d'une série de mots ladins ; E. Haimerl utilise la dialectométrie pour rechercher des *Wahlverwandtschaften* dans l'ALD, c'est-à-dire des endroits différents montrant des traits communs ; T. De Mauro et M. Forni examinent des parallélismes lexico-sémantiques dans les métaphores et métonymies du ladin, de l'allemand et de l'italien ; G. Mischì s'occupe d'un document d'archives provenant de San Martin

de Tor, en allemand, de 1731. L'italien sera l'objet principal de trois études : M. Müller compare l'ALD-I et le VIVALDI italien ; M. Pfister présente l'article CUBITUS du LEI, qui aura acquis une suffixation un peu singulière en ladin (*comedone*) ; et le très regretté A. Zamboni nous transporte une dernière fois à Venise avec une étude sur des *venetica quaedam et ladina* (en l'occurrence, lexicaux).

L'onomastique et la toponymie sont représentées par P. Cordin (étude des noms de personne dans un *vocabolario* d'Enrico Quaresima sur le Val di Non et le Val di Sole au début du XX^e siècle) ; G. Plangg et G. Rampl se penchent sur les noms de famille de la Vinschgau ; et F. Vicario extrait des anthroponymes frioulans d'un inventaire du XV^e siècle.

Enfin, et comme on s'y attendrait, le volume traite aussi les aspects plus sociolinguistiques du ladin. Y figurent notamment ses rapports avec l'allemand (R. Bauer) et avec le galloroman (J. Wüest) ; des questions de politique linguistique (R. Tanzmeister), du plurilinguisme (G. Iannàccaro et V. Dell'aquila), du ladin langue minoritaire (G. Berruto) ; ou encore, la question de la date de la romanisation de Graubünden (G. Hilty) ; J. Grzega analyse les rapports entre le ladin et la généralité des langues européennes. Enfin, avec ses *nugae raetoromanicae*, D. Messner esquisse l'histoire de travaux pratiques en dialectologie et leurs conséquences scientifiques (et politiques aussi), pour nous rappeler que Hans Goebl est à la fois un homme de laboratoire et de bibliothèque, mais aussi un homme de terrain. Évidemment, il n'est pas un géographe comme celui du *Petit Prince*, content de rester chez lui... En tout, donc, un beau volume, essentiel pour les ladinistes, mais qui intéressera également le romaniste soucieux de mettre à jour ses connaissances du domaine ladin.

Passons au deuxième volume. Celui-ci est divisé en deux parties : *metria* (c'est-à-dire : *metria* non ladine) et *varia*. Sous la première rubrique, on constate l'importance des travaux de Hans Goebl en méthodologie, et les innovations, désormais acquises, dont il est l'auteur, et qui ont fourni à d'autres spécialistes de précieux outils qu'ils peuvent appliquer à d'autres langues. Le catalan – langue que pratique bien entendu Hans Goebl – occupe une place importante avec trois articles. X. Casassas décrit la *Dialektometrisierung* de l'atlas linguistique catalan grâce au système de Goebl. Dans l'article de E. Clua, E. Valls et J. Viaplana, une analyse dialectométrique du catalan est présentée à partir du *Corpus Oral Dialectal* de Barcelone. M.P. Perea offre une étude de la morphologie du verbe en catalan, à l'aide de l'analyse dialectométrique. Deux autres articles de cette section sont également consacrés à la Péninsule Ibérique : G. Aurrekoetxea présente une interprétation des données basques (essentiellement, recueillies jadis par Bourciez) grâce à l'outil VDM élaboré par H. Goebl. X. Sousa Fernández applique, pour sa part, la méthodologie dialectométrique aux données de l'*Atlas lingüístico galego*. Dans cette partie se trouve également l'étude de G. Ernst sur ce qu'il appelle la *Googlemetrie*, portant sur les résultats des réformes orthographiques en allemand, en français et en roumain, ou plus exactement : est-ce que les usagers les appliquent ?

La deuxième section, *varia*, est évidemment la partie la plus... variée de cette collection. Une classification un peu arbitraire permettrait peut-être de regrouper les contributions en trois grandes catégories : lexique, métalinguistique, « et alia ». En ce qui concerne le lexique ; J. Kuhn analyse la terminologie utilisée pour décrire Gianni Agnelli ; J. Le Dû s'occupe, dans un cadre géolinguistique, des animaux de la mer en Bretagne ; H.-D. Pohl, du vocabulaire de la cuisine viennoise, imprégné d'emprunts aux

langues romanes (français, italien, espagnol, roumain) ; C. Schmitt pose des questions méthodologiques à partir du *cancan* français et des étymologies qui ont été proposées à son égard ; W. Schweickard s'occupe du mot *rak* en italien ; J. Veny i Clar pour sa part traite des mots et expressions utilisés pour exprimer le concept de *rodada* (« trace que laisse la roue au sol ») en catalan ; W. Viereck décrit le projet d'un atlas exhaustif des noms de famille anglais (beaucoup de romanistes ne savent sans doute pas que le polymathe qu'est Hans Goebl a contribué de manière importante au développement de la dialectologie anglaise informatisée) ; enfin, la regrettée L. Zörner fournit le résultat de ses recherches dans la vallée du Pô en Piémont, et qui portaient sur les rapports entre l'occitan et l'italien, au niveau du lexique.

Pour ce qu'on pourrait appeler la *métalinguistique*, il y a plusieurs contributions. H. Berschin s'attaque à un certain nombre de stéréotypes concernant différentes langues ; J. Darquennes s'occupe des problèmes de contact linguistique en Hongrie et en Lettonie. J. Felixberger aborde la question de la mythologie d'une langue française ordonnée et claire ; F. Jodl reprend la question de l'évolution des langues, en tant que phénomène général, appliquée au cas spécifique des langues romanes ; G. Kremnitz dans un article 'engagé' s'en prend aux médias allemands et à leurs attitudes à l'égard du statut d'autonomie catalan de 2006 ; E. Schafroth traverse l'Adriatique pour un article sur les minorités linguistiques italophones en Istrie.

La partie « *et alia* » contient quatre contributions : D. Kattenbusch pose des questions importantes concernant la fiabilité des données acoustiques ; M. Iliescu offre une vue panoramique et panromane des marqueurs discursifs en français et en roumain ; B. Rührlinger prend dans l'ALD-II des exemples du subjonctif présent en lombard ; et l'auteur de ces lignes tente une analyse statistique de la variation sociale en ancien lorrain.

Les deux volumes sont introduits par des *personalia* se rapportant au récipiendaire et qui esquisSENT un portrait fidèle. On regrette un peu que la bibliographie (pour les années 1993-2008) ne reprenne pas l'intégralité considérable de la production scientifique de Hans Goebl. Ici, on n'a que les éléments 167-374 de la liste totale, la première partie se trouvant dans la *Festschrift* produite pour son cinquantième anniversaire, *Varietas delectat*¹. Visiblement, *varietas delectat* toujours. Ce qu'on apprend aussi de ces deux volumes très riches, c'est que même ce qu'on appelle une 'petite langue' nous permet d'apprendre des choses qui s'appliquent de manière plus générale en romanistique. *Esiste... la romanità*. Le grand romaniste qu'est Hans Goebl serait le premier à nous le rappeler. Ces mélanges sont tout à fait dignes de sa contribution impressionnante à notre – et à sa – discipline. On aurait pu mettre comme titre au lieu de *Ladinometria, Latino-metria. Ad multos annos*, comme le disent plusieurs des contributeurs. *Ad multa opera, dirais-je, d'accento e di pensiero*, en espérant que les travaux si féconds, si passionnantes et si passionnés, de notre ami se poursuivent.

David TROTTER

¹ Roland Bauer / Harald Fröhlich / Dieter Kattenbusch (ed.), *Varietas delectat. Verschiedene Beiträge zur Lust an romanischer Dialektologie ergänzt um Anmerkungen aus verwandten Disziplinen*, Wilhelmsfeld, Egert, 1993, p. 1-19.

Peter GALLMANN / Heidi SILLER-RUNGGALDIER / Horst SITTA (avec la collaboration de Giovanni MISCHÌ et Marco FORNI), *Sprachen im Vergleich: Deutsch – Ladinisch – Italienisch*, Istitut Pedagogich Ladin, Bolzano. – Vol. I, *Das Verb*, 2008, 222 pages; vol. II, *Determinanten und Pronomen*, 2010, 230 pages.

En ouvrant les deux volumes que nous voulons présenter, le lecteur se trouve devant des livres à plusieurs points de vue « hors du commun » : trois auteurs présentent respectivement la structure grammaticale de trois langues, dont deux romanes et une germanique : l'italien, le ladin dolomitique et l'allemand. La métalangue de la description est l'allemand.

Pour le ladin, il faut préciser d'entrée de jeu qu'il s'agit seulement des idiomes du Val Gardena (lad. *Gherdëina*, all. *Gröden*) et du Val Gadera (lad. *Val Badia*, all. *Gadertal*), dont les noms sont en allemand *Grödnerisch* et *Gadertalisch*, en italien *gardenese* et *badiotto*, et en français *gardenais* (abréviation G) et *badiot* (abréviation B). Si dans le texte la forme citée des deux idiomes ladins est identique, l'abréviation employée est L.

Il me semble que la multitude des noms, divers d'après la langue maternelle des locuteurs et d'après la métalangue employée dans un discours quelconque, est un bon signe pour souligner combien le projet dont font partie les deux volumes présentés ici est audacieux !

La collaboration des auteurs a aussi été organisée d'une manière spéciale : l'élaboration pour les idiomes romans (gaderais, badiot) est due à Heidi Siller Runggaldier, professeur à l'Université d'Innsbruck, qui, en tant qu'italianiste, a élaboré aussi l'italien et pour l'allemand aux germanistes Peter Gallmann (Université de Jena) et Horst Sitta (Université de Zürich).

Peter Gallmann s'est chargé de la mise en page qui, dans la situation donnée, est une œuvre qui mérite toute l'admiration. Elle est faite d'une façon très ingénieuse : des tableaux, des schémas, l'emploi de la couleur rouge entre les chapitres et sous-chapitres et pour le numérotage des paragraphes et des renvois, ainsi que des lettres grasses pour attirer l'attention sur la partie terminologique, offrent une aide substantielle pour la compréhension et pour la mémorisation de la matière présentée.

Les deux volumes présentés ici ouvrent la série *Sprachen im Vergleich* (« langues en comparaison ») de l'Institut Pédagogique Ladin de Bolzano (*Istitut Pedagogich Ladin*) qui a comme objectif de mettre à la disposition des professeurs et des instituteurs des vallées ladines la description grammaticale des langues avec lesquelles ils sont confrontés dans leur enseignement. La plupart des instituteurs sont *native speakers* d'un des idiomes ladins, mais sont obligés d'enseigner à leurs élèves aussi l'italien et l'allemand. Les livres de la série leur seront d'une grande utilité, mais il leur reste encore un grand travail à faire : il va falloir, en partant des informations scientifiques offertes par les descriptions grammaticales, que soient élaborés des matériaux didactiques adéquats pour les leçons scolaires, selon l'âge et les connaissances très différentes des élèves. Étant conscients de ce dernier but, les auteurs ont fait, dans la mesure du possible, une description parallèle et non pas successive des langues, dans l'intention de mieux souligner les ressemblances et surtout les différences entre les langues et les idiomes décrits, importantes dans le cadre d'un enseignement contrastif.

Ce qui vient d'être dit ne représente qu'une des difficultés avec lesquelles les auteurs ont eu à lutter. Le premier problème qui s'est posé a été le choix de la variété des langues à décrire. Bien qu'apparemment cette question ait l'air au moins 'curieux', la réalité est autre, car même si on fait abstraction du ladin, il y a une différence importante entre l'italien dont la langue standard est 'unicentrique' et l'allemand dont la langue standard est 'pluricentrique': ce n'est pas exactement le même allemand standard qu'on pratique en Allemagne, en Autriche ou en Suisse. Les auteurs ont essayé de surmonter cette grande difficulté en cherchant à s'orienter d'après les grammaires 'suprarégionales' (*überregional*) de l'allemand et de l'italien, représentées pour ces deux langues surtout par la langue écrite. Pour l'allemand, on a dû tenir compte aussi de la variété orale spécifique du Tyrol du Sud.

Mais la plus grande difficulté, dépassée d'une manière scientifique et ingénieuse par Heidi Siller Runggaldier, venait ici du ladin. La notion de langue 'standard' suppose une norme. Mais que faire avec les idiomes ladins qui ne disposent pas d'une norme parfaitement réglée ? Il s'agit, au fond, de dialectes employés surtout à l'oral. On est tombé d'accord pour s'orienter d'après les petites grammaires existantes pour chacun des deux idiomes et surtout d'après la compétence des *native speakers* qui, malheureusement, n'est pas du tout uniforme, même dans le cadre du même idiome. Il n'est pas étonnant que l'aide de tout corpus (électronique) manque aussi.

Il ne faut pas sous-estimer la nécessité d'un *tertium comparationis* grammatical (forme, signifié, fonction) et terminologique, sans lequel le travail n'aurait pas été possible et qu'il a fallu élaborer, sans oublier aucun des phénomènes grammaticaux rencontrés. Pour cela il a fallu avoir recours à une terminologie compréhensible, au moins pour la majorité de ceux qui devaient consulter les livres. Une autre difficulté qui surgit ici est constituée par la tradition grammaticale différente selon les langues en cause. Il suffit de penser aux conjugaisons, classifiées d'après la voyelle thématique dans les langues romanes – mais il y a pourtant quatre conjugaisons en ladin, comme en latin, et seulement trois conjugaisons en italien (non justifiées du point de vue diachronique) – et selon le critère régulier / non régulier (respectivement fort et faible) en allemand. La solution de ces problèmes a été trouvée par une sorte de compromis entre la tradition allemande et l'italienne.

Avant de résumer le contenu des deux volumes qui d'ailleurs ne peuvent pas être présentés ici en détail, je voudrais souligner l'utilité et l'intérêt que présente pour les linguistes, en particulier pour les romanistes et les germanistes, cette première tentative de description de trois grammaires d'une manière quasi concomitante.

Abstraction faite du ladin, les volumes sont une source précieuse pour une comparaison entre l'italien et l'allemand, d'autant plus intéressante qu'il s'agit de langues indo-européennes de deux groupes différents. La comparaison pourra servir pour la didactique des langues étrangères, n'importe laquelle des langues pouvant être considérée comme la langue cible.

De l'autre côté, un regard jeté sur les faits ladins est très intéressant pour tous les romanistes qui n'ont pas eu l'occasion de s'occuper du groupe ladin des idiomes dits 'rhéto-romans' et pour les linguistes intéressés par les variétés, l'importance de la langue parlée et l'existence d'une norme ferme. Enfin, les romanistes auront l'occasion de retrouver dans le matériel ladin des ressemblances souvent inattendues avec d'autres

idiomes romans, comme par exemple l'existence des mêmes infixes verbaux à la première conjugaison en ladin, dans quelques dialectes italiens septentrionaux et en roumain.

Le matériau invite aussi à une étude sur l'influence que deux grandes et prestigieuses langues, l'allemand et l'italien, ont eu sur les deux idiomes romans non normés et employés surtout à l'oral. Cette influence existe-t-elle et dans quels domaines linguistiques se manifeste-t-elle ?

Le premier volume est précédé d'une introduction, nécessaire pour comprendre l'organisation et le but de la matière décrite.

Il est dédié au verbe et s'occupe des formes verbales simples et composées, des catégories verbales du temps, du mode, de l'aspect, de la diathèse (actif, passif et variantes du passif), des formes infinitives (infinitif, participe, gérondif), des formes verbales analytiques, des verbes avec préfixe ou avec adverbe, des verbes réfléchis et enfin des valences verbales.

Tous les chapitres présentent les aspects morphologiques et syntaxiques liés aux verbes. Un signe spécial attire l'attention sur de possibles fautes dues à des interférences.

Le premier grand chapitre est dédié aux formes verbales des temps simples. Des formes "clefs" (*Schlüsselformen*) aident pour dériver les formes des verbes réguliers ; quant aux formes homonymes des paradigmes, elles sont un aide-mémoire précieux pour apprendre ces derniers.

Voici deux exemples choisis de la partie ladine, comme illustration de la spécificité de ces idiomes et de la façon dont est faite la présentation.

Ainsi, une attention spéciale est demandée pour distinguer dans les idiomes ladins les conjugaisons avec et sans suffixe verbal (= suffixe d'élargissement). Cet suffixe, qui est toujours tonique, a deux formes selon la conjugaison où il est introduit aux personnes 1, 2, 3 du singulier et à la personne 3 du pluriel, -*ei*- (G) et -*ëi*- (B) pour la première conjugaison, -*ësc* pour la quatrième conjugaison :

I^{re} conj. G *premië* "récompenser" > *ël premieia* - *nëus premion*

B *lié* "lier" > *al liëia* > *i liun*

IV^e conj. G *patì* "souffrir" > *ël patësc* > *nëus pation*

B *vari* "guérir" > *al varësc* > *i variun*

Une autre caractéristique des idiomes ladins, qui ne se retrouve pas ailleurs dans la Romania, est la présence d'une désinence spéciale à certaines personnes du subjonctif présent.

En gardénais, tandis que les formes des personnes 1 et 3 du sg. et 3 du pl. du subjonctif présent sont les mêmes que celle de la personne 1 du sg. de l'indicatif présent, on ajoute à la personne 2 du sg. la désinence -*es*, à la personne 1 du pluriel la désinence -*onse* et à la personne 2 du pluriel la désinence -*ëise* ; cf. pour le verbe *crì* "chercher" au subj. prés. :

sg. 1 : (*che*) *ie chiere*

sg. 2 : (*che*) *tu chieres*

sg. 3 : (che) *ël/ëila chiere*

pl. 1 : (che) *nëus chironse*

pl. 2 : (che) *vo chirëise*

pl. 3 : (che) *ëi/ëiles chiere*

À la différence de l'italien, qui est une langue *pro drop*, le sujet accompagne, comme en allemand, obligatoirement les formes verbales. Parmi les formes pronominales, les sujets peuvent être clitiques (atones) ou toniques. Les clitiques peuvent être proclitiques et enclitiques, et changent de forme non seulement selon l'idiome, mais aussi selon la position ; voici la pers. 3 du fém. sg. :

G proclitique : *la* ; enclitique - (e) *la*

canche la porta “quand elle porte” ; *ncuei port(e)la* “aujourd’hui elle porte”

B proclitique : *ara* ; enclitique - (e) *ra*

canche ara porta ; *incö pôrtera*

À la fin de ce premier grand chapitre sur la conjugaison se trouve un tableau qui résume les caractéristiques morphologiques et les différences entre les langues comparées.

Le volume se termine par un index des termes grammaticaux employés et un index des mots (analysés à fond dans le volume), tous les deux extrêmement utiles.

Le deuxième tome est dédié aux déterminants et aux pronoms. On y trouve : notions de base, les articles, les pronoms personnels et réfléchis, les possessifs, les démonstratifs, les interrogatifs, les relatifs et les indéfinis.

Le volume comprend une quantité très grande de formes, qui pour les idiomes ladins ont été difficilement saisissables, non seulement par leur diversité, mais surtout par leur signification floue. Un seul exemple : à la notion « quelqu'un/une, quelque chose » en fonction pronomiale correspondent les formes suivantes dans les deux idiomes ladins :

G (pour les personnes) : *n tel un / na tel una*; *zachei*; *zeche un / zeche una*, *chi che mei, chichesibe*

(pour les choses) : *velch / vel'*; *zeche*

B (pour les personnes) : *n te' un / na te' öna*; *zacai*; *éizé un / éizé öna*; *chichemai*; *chicchessia*

(pour les choses) : *valch / val'*; *éizé*

L'exemple qui suit a été choisi pour illustrer la diversité des lexèmes, des formes, des marques grammaticales – masculin / féminin ; singulier / pluriel – de quelques indéfinis employés comme pronoms et comme déterminants :

D *Nicht alle (alle Buben / Mädchen) konnten kommen, einige (einige Buben / Mädchen) sind krank.*

G *Nia duc / dutes (duc i mutons / duta la mutans) à pudù unì, n valguni (n valgun mutons) / n valgunes (n valguna mutans) ie amalei / amaledes.*

B *Nia diiç / dötes (diiç i mituns / dötes les mitans) à podü gni, n valgügn (n valgügn mituns) / n valgönes (n valgönes mitans) é püri / püres.*

I *Non tutti / tutte (tutti i ragazzi / tutte le ragazze) sono potuti / potute venire, alcuni (alcuni ragazzi) / alcune (alcune ragazze) sono ammalati / ammalate.*

Pour l'expression de l'impersonnel (cf. français *il*) et l'emploi des clitiques sujet, je me suis arrêtée sur l'exemple suivant :

D *Es schneit. Seit Stunden schneit es.*

G *L næiv. Bele èures alalongia næivel.*

B *Al nei. Bele ores alalungia næiel.*

I *Nevica. Già da ore nevica.*

À la fin de ce deuxième volume, se trouvent aussi les deux index pour les notions grammaticales et pour les formes analysées.

Le but de cette courte présentation a été d'un côté d'attirer l'attention des romanistes sur ces publications originales, tout en permettant quelques coups d'œil sur la matière qu'elles contiennent, et de l'autre, de féliciter les auteurs d'avoir réussi, en surmontant de grosses difficultés, à donner aux lecteurs une image systématique de la complexité des faits grammaticaux propres aux idiomes décrits.

Je leur souhaite que les volumes atteignent aussi leur but didactique et deviennent le livre de chevet des enseignants des si belles et multicolores vallées ladines.

Maria ILIESCU

Ibéroromania

Santi CORTÉS CARRERES / Vicent GARCÍA (ed.), *La historia interna del Atlas Lingüístico de la Península Ibérica (ALPI). Correspondencia (1910-1976)*. Introducción, selección y notas. Presentación de José Jesús de Bustos Tovar, epílogo de David Heap. València, Universitat de València, 2009, 514 pàgines.

Habent sua fata libelli. El missatge de aquest proverbí ben conegut val plenament per al famós “Atlas Lingüístico de la Península Ibérica” (ALPI) del qual – com és ben sabut – existeix fins ara només un sol volum, publicat al 1962. No són menys ben conegudes les múltiples vicissituds sota les quals s’ha desenvolupat la concepció originària de l’ALPI – definida per Ramón Ménéndez Pidal ja abans de la Primera Guerra Mundial –, el començament difficultós de les enquestes de camp, la seva abrupta interrupció a l’inici de la Guerra Civil (1936), la dispersió consecutiva de l’equip de enquestadors i la lenta represa dels treballs de camp a començament dels anys 50.

Santi Cortés Carreres i Vicent García Perales¹ van reunir en aquesta bella i rica obra 322 lletres, distribuïdes entre 1910 i 1976 i redactades per pràcticament tots els protagonistes de l'epopeia de l'ALPI. La llista dels signataris de les 322 lletres publicades es presenta així:

Tomás Navarro Tomás (1884-1979):	104
Manuel Sanchis Guarner (1911-1981):	75
Lorenzo Rodríguez-Castellano (1905-1986):	61
Aníbal Otero (1911-1974):	32
Ramón Menéndez Pidal (1869-1968):	14
Francesco de Borja Moll (1903-1991):	11
Rafael de Balbín (1910-1978):	10
Aurelio M. Espinosa:	8
Luís Felipe Lindley Cintra (1925-1991):	8
Rafael Lapesa (1908-2001):	2
Armando Nobre de Gusmão:	2
Antoni Griera (1887-1973):	1

La procedència de les 322 lletres – que representen només una selecció de un total de més de mil lletres reunides pels editors [19] – és molt variable i abraça fonts impreses (en memòria) així com fonts públiques i privades [cf. 44 *sq.*]. Aquesta feina de recollida mereix plenament el qualificatiu laudatori de “treball de Benedictins”.

La estructuració de l'epistolari propiament dit és molt harmoniosa i segueix la cronomètria dels esdeveniments relatius a l'ALPI: així la història d'aquest últim es desenrotlla davant els nostres ulls en sis capítols amb les denominacions castellanes següents:

- I. “Proceso de gestación, primeras excursiones e interrupción de la guerra civil (1910-1937)” – [lletres 1-56; pàgines 49-117]
- II. “Reanudación y retorno de los materiales expatriados (1939-1951)” – [lletres 57-116; pàgines 119-194]
- III. “Entendimiento con Portugal y terminación de la encuestas (1951-1956)” – [lletres 117-202; pàgines 195-297]
- IV. “Traslado de los materiales a Mallorca e inicio del proceso de cartografiación. El Congreso de Lisboa (1957-1959)” – [lletres 203-249; pàgines 299-354]
- V. “Preparativos finales y edición del volumen inicial (1959-1962)” – [lletres 250-281; pàgines 355-398]
- VI. “Etapa final: un proyecto inacabado (1962-1976)” – [lletres 282-322; pàgines 399-451].

¹ Remeto aquí expresament al siti-*blog* de Vicent García Perales on es troben moltes informacions útils relatives a l'ALPI (incloent activitats, relacions universitàries i publicacions de toda mena): <<http://atlaslinguisticodelapeninsulaiberica.blogspot.com/>>).

La obra sencera s'enceta per una breu “presentación” de José Jesús de Bustos Tovar [11-13] i una amplia introducció redactada pels editors mateixos (“Introducción: Origen, desarollo y razones de un proyecto frustrado”, [15-45]). Després del bloc de l'epistolari trobem un epíleg (“El ALPI en las últimas tres décadas: un atlas lingüístico para el siglo XXI”, [453-458]), redactat per David Heap que es ocupava amb molt d'èxit – com és ben sabut – des de fa molts anys de la recuperació dels quaderns de camp disseminats tot arreu del món, a més un índex dels noms propis (“Índice de nombres”, [459-466]), un índex de les 322 lletres en ordre cronològic [1910-1076] (“Índice de cartas”, [467-474]) i finalment una bibliografia ben assortida (“Referencias bibliográficas”, [475-482]).

A la fi del volum es troba un interessantísim suplement amb 44 fotografies (“Apéndice fotográfico”, [483-514]) on es veuen retrats (individuals i col·lectius) dels protagonistes (o ,atlánticos‘ com els mateixos col·laboradors de l'ALPI es anomenaven jocosament en castellà), escenes dels treballs al camp, facsímils de lletres privades i oficials tal com d'obres científiques redactades per M. Sanchis Guarner, L. Rodríguez-Castellano i T. Navarro Tomás.

En dues de les fotografies presentades (pp. 486 i 488) es veuen alguns dels ,atlánticos‘ davant d'un cotxe de la marca Ford que utilitzaven en llurs enquestes i del qual es parla amb insistència en moltes lletres (cf. – p. ex. – les pp. 94, 103, 149, 251, 277 etc.)².

De la lectura de les 322 lletres – presentades totes amb adnotacions precises i de caràcter sobretot biogràfic – es evidencien no sols problemes científics o organitzatius, sinò que també preocupacions, fricccions i tensions humanes de toda mena: cito, en aquest context, només el conflicte fonètic entre A. Otero i L. Lindley Contra sobre l'existència de diftongs particulars al nord de Portugal, la incessant preocupació ,transatlàntica‘ de Navarro Tomás des del seu exili de Amèrica, relativa a tots els aspectes de la continuació dels treballs, les incerteses relatives a la localització d'un quadern particular amb semplificacions (molt necessàries) de la transcripció fonètica que – com sembla – va romandre per molt temps només en les mans de Sanchis Guarner, i la reducció progressiva de la disponibilitat de aquest últim per comunicar amb regularitat amb els altres ,atlánticos‘, sobretot en el període posterior al 1962.

D'interès particular són les observacions tècniques sovint molt detallades que es desprenen de les lletres sobre els problemes de la preparació i confecció dels mapes, del treball dels dibuixants (moltes vegades mal pagats) de les transcripcions fonètiques i de l'avancament de l'impressió. Entre bancs majors es presentaven, entre altres coses, pel que fa a la redacció de la portada de l'ALPI³, la tria del color (roig) del fons de mapa i la confecció material de la obra acabada, sigui en forma de atles enquadernat, sigui com conjunt de fulls solts.

² Recordo que el mitjà de locomoció més comú dels enquestadors de l'atles lingüístic italo-suís AIS (els treballs de camp del qual eren aproximadament deu anys anteriors als de l'ALPI) eren, al costat del ferrocarril i del autobús públic, el desplaçament a peu i la cavalcada en ase. Sobretot de Gerhard Rohlfs (1892-1986) hi ha moltes fotografies que lo mostren a lloms d'un ase.

³ Hi havia discussions damunt la menció (o menys) dels noms dels “atlánticos” sobre la portada. La solució finalment adoptada – és a dir de ometre completament llur noms – era preferida sobretot per T. Navarro Tomás.

Aquesta bella edició que honra no només els seus editors sinó també la Universitat de València, lliura d'una banda aclariments molt preciosos sobre la història de la dialectologia i geolinguística espanyola (i ibèrica) i representa de l'altra un model de historiografia científica en general.

Vist que l'ALPI ha topat amb inaudits entrebancs en els últims 80 anys i que gràcies a l'afany meritòri del romanista canadenc David Heap s'abren avui noves perspectives per a la publicació de la resta dels materials recollits, manifesto aquí mateix el meu desitj més ardent perquè els treballs de informatització de la documentació inèdita de l'ALPI – encaminats sota l'ègida del CSIC en el 2008 – puguin ser duts a terme feliçment i en temps raonable.

Hans GOEBL

Joan VENY, *Petit atles lingüistic del domini català* (PALDC), Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, vol. 2, 2009, 244 pages, cartes n°s 105-266.

Il est des travaux dont la qualité et la raison d'être nous font regretter que leur apparition n'ait pas eu lieu plus tôt: le *Petit atles lingüistic del domini català* (PALDC) de Joan Veny est du nombre.

L'ouvrage s'inscrit bien sûr dans la tradition qu'avait ouverte l'*Atlas Linguistique de la France* d'Edmond et Gilliéron, tradition dans laquelle s'inscrivent pour ce qui est de la Catalogne, d'abord Antoni Griera (ALC; 1923-1936), ensuite Lidia Pons, Joan Veny et leurs collaborateurs à qui nous devons l'*Atles lingüistic del domini català* (ALDC; 2003-2006) en cours de réalisation.

Les deux volumes actuellement parus du *Petit atles...* ont été publiés à Barcelone en 2008 et 2009 par l'*Institut d'Estudis Catalans* dont l'activité éditoriale est toujours aussi riche. Le premier d'entre eux a fait l'objet ici d'un bref compte rendu par Clara Curell (73, 215 sqq.). L'auteur de cette recension conclut son propos dans les termes que voici:

« Se trata, sin duda, de un excelente muestrario de lo que se expone con detalle en el 'gran' *Atles Lingüistic del Domini Català* que esperamos ver pronto culminado.»

Je souscris entièrement à cette déclaration, j'ose même aller jusqu'à dire à propos de la relation entre ALDC et PALDC que le second de ces ouvrages est en quelque sorte non seulement un réaménagement formel du premier, mais aussi – et c'est le plus important – fait figure d'une relecture magistrale de l'œuvre de référence dont il procède: tout cela, en dépit du changement d'esprit et d'échelle qu'implique le passage d'un chantier à l'autre; pour dire les choses autrement, le PALDC ne saurait en aucun cas être tenu pour un simple rejeton de l'ALDC.

En substituant au traitement par points d'enquête au traitement par aires dégagées, le PALDC met à notre disposition ce que je considère comme une 'radiographie' de la catalanité linguistique. Clara Curell avait elle-même souligné dans son compte rendu que dans le travail de J. Veny, « por lo que respecta al léxico, no solo se proporcionan

datos etimológicos o relativos a la fonética histórica de las palabras reseñadas, sino que se indican los geosínónimos más frecuentes y se comentan, asimismo, los mecanismos que explican algunas extensiones semánticas de denominaciones dialectales.»

De par la présentation elle-même des cartes, la technique de détermination des aires, à laquelle j'ai déjà fait allusion, et l'attribution à chacune d'elles d'une couleur, le lecteur est immédiatement mis en possession d'un véritable outil sémiotique dans le sens le plus fort de cet adjectif: il a immédiatement sous les yeux et sans brouillage possible l'image totale de la surface langagière, que celle-ci soit simple ou complexe. Prenons la carte I, 77, **Un esternut** (un éternuement; elle correspond à celle de ALDC, I, 122): malgré sa sobre configuration, elle apporte au lecteur une information riche et précise. Passons donc un peu de temps à l'examiner. La situation géolinguistique est ici celle d'une aire couvrant la quasi totalité du domaine dans sa portion continentale: c'est-à-dire, en allant du nord au sud et d'est en ouest, une zone dans laquelle le continuateur du lat. STERNUTU(M) a pris possession de l'espace, si bien que l'on rencontre [ester'nut] jusqu'à la limite méridionale catalano-andalouse; le verbe correspondant est bien sûr *esternudar*. Toutefois, dans cette aire massive et d'un seul tenant a persisté un déverbal de *eixavuriar* < lat. EXA(U)GURIARE: *eixavuiro* «éternuement». EXA(U)GURIARE signifiait littéralement «“défaire” un présage défavorable, donc le conjurer», pratique dont on sait qu'elle a persisté, sous une forme adoucie, dans les formules interjectives du type *Dieu t'aide* (ou en cat. *Déus l'ajut!* et autres) que l'on adresse à quelqu'un qui éternue: cette rencontre, certes modeste, du linguistique et de l'ethnographique méritait d'être rappelée, car elle nous en apprend beaucoup pour ce qui est du destin culturel de formules ou de gestes originellement marqués par une forte empreinte religieuse propitiatoire ou pour le moins par le sentiment du destin. Dans le même ordre d'idées, ajoutons que dans la plus méridionale des Baléares, Eivissa (Ibiza), AUGURIUM a connu un aboutissement *uis*. À Majorque et Minorque, parallèlement à *uis*, on est en présence de la lexicalisation pure et simple de l'onomatopée de l'éternuement, ce qui se traduit par le couple *atxem*, *atxim* (fr. *atchoum*). Enfin, l'Alguer, l'enclave catalanophone de la Sardaigne, a conservé le type *esternut*.

Les deux volumes actuellement publiés contiennent au total 266 cartes. Je me suis déjà référé à la présentation très objective faite du premier volume par Clara Curell: qu'il me soit cependant permis de m'arrêter à lui encore quelques instants. Il s'ouvre sur un lot de cartes qui m'ont rappelé celles que mon maître Jean Séguy avait autrefois appelées «cartes complémentaires de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Gasconsie*»: elle avaient été réunies dans un portefeuille accompagnant le vol. II de l'œuvre et elles concernaient essentiellement les aspects historiques et géographiques dont la connaissance paraissait nécessaire pour l'étude de la forme gasconne de l'occitan. Joan Veny reprend cette manière de faire et il s'en acquitte impeccablement par les cartes du début du vol. I (*Mapes introductoris*), au nombre de cinq. J'en donne volontiers ici les titres: *Punts d'enquestes*, *Comarques*, *Classificació dialectal*, *Divisió ecclesiàstica tradicional* (pour l'époque ancienne), *Divisió ecclesiàstica* (pour l'époque contemporaine), *Divisió política i administrativa*. La troisième, *Classificació dialectal*, est accompagnée d'un commentaire fourni dont je tiens à citer ici un passage qui s'accorde parfaitement avec la façon dont les choses sont représentées sur la carte elle-même (celle-ci se trouve à la p. I, 29), passage aussi qui nous rappelle ce qu'aucun dialectologue ne saurait oublier:

« La dialectologia, que estudia els dialectes, intenta fer-ne una classificació, tasca difícil, complexa, perquè a la dificultat de traçar fronteres (que non soLEN ser lineals, sinó feixos d'isoglosses) s'uneixen diferències internes relacionades amb el polimorfisme, el canvi de generació o la influència de l'estàndard. Es tracta de fenòmens històrics, socials, revesos a una classificació. No es com classificar papallones. Per això, alguns dialectòlegs, en lloc de parlar de dialectes, per a ells de difícil fixació, parlen de límits de trets dialectals, perquè sovint aquests no se superposen sinó que a cada tret correspon una isoglossa de límits no coincidents i fins i tot allunyats. Tanmateix una classificació aproximativa és possible [...]. » [23].

Et J. Veny, assumant pleinement les difficultés qu'il signale, propose aux pages [24-28] la « classificació approximativa » qu'il annonce et il le fait par une description riche et précise de l'espace dialectal tel qu'il se présente à lui. Je ne la commenterai pas ici en détail : je me contente de remarquer qu'en en prenant connaissance, on mesure combien dans l'ouvrage l'analyse discursive est en parfaite harmonie avec la démarche cartographique. En outre, la manière dont Veny expose les faits, aide à comprendre pourquoi, comme il l'écrit un peu avant, « la llengua històrica catalana presenta un mosaic no gaire diferenciat de varietats dialectals que permet una intercomunicació còmoda. » En d'autres termes, il serait erroné d'opposer la question de la variabilité langagière à celle de l'intercompréhension : entre ces deux ordres de réalité la relation, pour les sujets parlants, est nécessairement réciproque et fait partie de la compétence, dans le sens que l'on a donné à ce terme depuis un demi siècle ou presque¹. Il y évidemment des cas dans lesquels et pour des raisons diverses, notamment à cause de la dispersion lexicale, l'intercompréhension est soutenue par « l'entraide » langagière telle qu'elle fonctionne spontanément entre des locuteurs pratiquant des parlers différents d'un même ensemble idiomatique : il n'est que de se remémorer ce qui se passait naguère avec les bergers de plusieurs provenances cohabitant pendant l'estivage dans des pâturages d'altitude².

Dès la carte I, 1 *Català enfront de castellà, aragonés i occità* – un titre évocateur valant tout un programme³ –, l'attention de l'usager du PALDC est attirée sur les entités linguistiques qui se sont implantées autour du catalan : le castillan, l'aragonais et l'occitan. Le continuateur de MUTU a été pris comme exemple et ce choix est opportun, plusieurs séries de différences se trouvant mises en lumière d'un seul coup :

¹ Dans les lignes qui suivent celles qui sont citées ci-dessus dans le présent paragraphe, J. Veny, poursuivant son propos, écrit : « A l'edat mitjana aquesta situació [celle appelée par l'auteur « intercomunicació còmoda »] era encara més marcada de manera que resulta difícil distingir, per criteris lingüístics, l'escrit d'un valencià, del d'un mallorquí o del d'un barceloní. Tothom diu mà, dit, braç, neu, mut, etc. enfront del cast. mano, dedo, brazo, nieve, mudo [...], i, per això, el català constitueix una llengua enfront del castellà. »

² Les pâtres gascons du Lavedan et leurs confrères aragonais arrivaient à communiquer : il y avait donc intercompréhension entre usagers des deux langues. Je me permets de renvoyer sur ce point à Jean-François Le Nail et Xavier Ravier, *Vocabulaire médiéval des ressources naturelles en Haute-Bigorre*, Presses Universitaires de Perpignan et Universidad Pública de Navarra, Perpignan et Pamplona, 2010.

³ La carte à elle seule constitue un sous-ensemble appelé *Comparatiu* de la série des cartes spécifiquement linguistiques.

- (a) vocalismes [u] et [ø] du catalan *vs* [y] de l'occitan, soit [mut], [møt] *vs* [myt];
 (b) érosion en catalan de la voyelle venant originellement après T *vs* conservation de celle-ci en castillan et aragonais, qui, comme on le sait, ont tous deux *mudo* ['muðo].

Observons au passage la notation de l'occlusive intervocalique *t < D* par le signe représentant sa variété spirante, ce qui correspond à un phénomène également connu de l'occitan et du catalan dans le même contexte phonologique.

Certains penseront peut-être que sont ici évoquées des choses qui se trouvent dans tous les manuels ou traités : il suffit de répondre que lorsqu'un ouvrage est présenté à son public et compte tenu de la variété de ce public rien n'interdit de faire leur place à des données particulièrement claires et démonstratives, ne serait-ce que pour des raisons pédagogiques sur lesquelles je vais revenir un peu plus loin.

Avant les cartes lexicales proprement dites et à la suite immédiate de celle dont je viens de m'occuper, trente-quatre (n°s 2 à 35) sont consacrées à la phonétique. Je ne puis évidemment donner ici la liste de leurs titres ; je m'arrêterai donc à l'une d'elles qui a l'avantage de bien nous éclairer sur la démarche de Veny : C. n° 3 : *Variació de timbre de la vocal àtona final -a en els femenins*. La base est fournie par ADLC, I, 57. La *barba*. Les timbres vocaliques dont il va être question avec ladite carte sont au nombre de neuf.

Du point de vue de la géographie linguistique, par cette carte C. n° 3 : *Variació de timbre...*, on est donc mis en présence d'une des caractéristiques considérées comme majeures en catalan, bien qu'elle n'occupe pas toute la surface sur laquelle la langue s'est implantée, à savoir la réalisation [ə] de la voyelle considérée : celle-ci occupe toute la frange orientale du catalan, Roussillon et Baléares comprises ; en catalan occidental, [a] est largement présent⁴, sans que cela ait empêché des occurrences non négligeables de [ə] lui-même, mais aussi de [ə], [ɛ], [a], [ɛ], [a], [ə], [ə], [ɛ]. Notons au passage le [ɔ] isolé à Sant Llorenç de Morunys et ses alentours immédiats (point 103, dans le Solsonès).

Examinons maintenant PADLC. n° I, 4 : *Timbre de la vocal del morfema dels femenins plurals*. Base : ADLC, I, 8. Les *arrugues*, 14. Les *celles*, 16. Les *pestanyes* [=respectivement : « les rides », « les sourcils », « les cils »] : la configuration géolinguistique qu'elle révèle fait contraste avec celle de la carte qui la précède, situation qui, du point de vue du lexique, rappelle la sobriété de la carte I, 77 *Un esternut* (commentée plus haut) face à celle qui vient immédiatement avant elle dans l'ouvrage, I, 76 *Un gargall*, qui est caractérisée par la variété des aires qu'elle fait apparaître. En d'autres termes, la relative complexité de I, 3 disparaît dans I, 4. La voyelle de la désinence du féminin pluriel en catalan se présente pour l'essentiel sous la formes de deux aires massives dont le dessin qu'elles forment dans l'espace marque très nettement la différence entre catalan oriental et catalan occidental : le morphème considéré est [-əs] dans la première, [-es] dans la seconde, de manière continue et massive du nord au sud dans les deux zones. Les exceptions en [-as] sont celles de la région de La Pobla de Roda (*Alta et Baixa Ribagorça, Llitera* ; dix points d'enquête sauf erreur de ma part) ; à quoi on doit ajouter les points 58 et 103 polymorphiques avec une coexistence de [-es] et de [-as] (v. ci-après). Quant à l'Alguer, on y rencontre [-as]. Dans la notice de la carte, Veny a eu parfaitement raison d'attirer l'attention sur la situation que je viens d'évoquer. Après avoir rappelé dans la

⁴ On le retrouve aussi dans l'Alguer, mais Veny rappelle que cela est dû à l'influence du sarde : « la neutra [ə] (en alguerès, reconvertida en [a] pel contacte amb els parlars sards, que desconeixen aquell so). »

notice que la conservation de [-a] dans les deux *Ribagorça* n'est finalement pas autre chose que la perpétuation de A latin, après qu'il ait aussi indiqué que la fermeture de [a] en [e] remonte à l'époque pré littéraire et nous avoir fait ressouvenir de ce que le passage dans la partie orientale du domaine de [a] à [ə] remonte au XIII^e siècle, il poursuit :

« la isoglossa [-es] / [-əs] separa d'una manera força nítida el català occidental del català oriental : dues localitats de frontera⁵, Santa Coloma de Queralt (58) i Sant Llorenç de Morunys (103), presenten alternança de formes. »

Immédiatement à la suite, Veny signale un cas de distribution complémentaire spectaculaire, qui résulte du contraste d'un seul contexte phonologique avec tous les autres possibles : le fait a été observé à Sineu (point 76, Majorque), où la réalisation [es] intervient quand le morphème est au contact immédiat d'une palatale, alors que [əs], comme on l'a vu, s'impose dans les autres cas, conformément aux tendances majeures du catalan oriental – l'exemple pris par l'auteur est *pipelles* « paupières » [pi'peñes], à l'inverse de [pi'peñəs] normalement attendu ici.

Veny résume les choses comme voici :

« En general, queda palès el caràcter més innovador del cat. oriental enfront del més conservador del cat. occidental ; tanmateix, els parlars de la Franja i de l'Alguer han estat condicionats pels adstrats aragonès i sard respectivament. »

Les deux cartes dont on vient de s'occuper me donnent très heureusement l'occasion de comparer les démarches de Veny et de Séguy : ce dernier avait tenu à consacrer le vol. VI de l'*Atlas linguistique de la Gascogne* (ALG) à une présentation récapitulative de l'idiome gascon du point de vue de ses constituants fondamentaux et ce à partir des matériaux publiés dans les volumes antérieurs. Il avait retenu les points d'ancrage que voici : phonétique diachronique, phonologie, morpho-syntaxe du pronom, morpho-syntaxe, syntaxe, dialectométrie⁶. Il se trouve que les cartes ALG VI, 2160 et 2161, intitulées respectivement *Finale « féminine » : statistiques des réalisations* et *Finale « féminine » : « gradient » sombre ~ clair* relèvent pour une bonne part de préoccupations proches de celles de Veny, même si les approches des deux auteurs ne se superposent pas. Par « finale féminine », il faut entendre ici et d'une manière globale « produits de la finale -A posttonique » (cette précision est donnée par Séguy lui-même).

Je passe rapidement sur la carte VI 2160 : elle présente, point par point, la statistique des réalisations de toutes les voyelles gasconnes et ce sur la base d'enregistrements magnétiques des réponses des sujets parlants aux questions qui leur étaient posées⁷. Il est bon de savoir que c'est sur une moyenne de 188 occurrences par localité du réseau que l'opération a été effectuée, ce qui représente pour l'ensemble du domaine « le pointage

⁵ Il faut bien sûr entendre ici : « de frontière linguistique », dans le cas particulier entre catalan oriental et catalan occidental.

⁶ La *dialectométrie* a été imaginée par Séguy et son nom lancé par lui.

⁷ Ces enregistrements magnétiques avaient été réalisés par moi-même (sauf pour quelques points du Médoc où avait opéré J. Allières) et ils avaient été effectués dans le cadre de l'opération dite *Enquête complémentaire de l'Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne* : ils ont été entièrement conservés et ont fait l'objet récemment d'une sauvegarde sur CD ROM.

et la ventilation» (cette expression est aussi de Séguy) de 30.250 occurrences : une base d'appréciation très fiable.

La carte suivante VI 2161, d'un type nouveau, fait se rejoindre la phonétique et la phonologie : en effet, Séguy a mis en évidence dans ce document le partage du domaine gascon entre deux grandes aires, l'une d'elles, occidentale, signalisée par [ə], l'autre orientale, signalisée par [o] (de timbre moyen) mais divisée en deux sous-ensembles, soit dans sa partie nord-est et sur la rive gauche de la Garonne jusqu'à la hauteur de Toulouse une dominante des timbres dits « sombres » alors qu'au sud, entre le parallèle de Toulouse et les Pyrénées les timbres clairs ont prévalu. Donc, en fait, existence de trois types de finales dites féminines : d'une part un vocalisme neutre [ə], d'autre part un vocalisme [o] (moyen) n'excluant pas [ɔ] ou [o] (ici fermé et donc sombre), sans oublier [a], très nettement présent, avec toutefois quelques variantes. La symbolique utilisée par Séguy, outre les signes phonétiques normaux, est faite de deux figures géométriques simples, le carré et le triangle, vides ou pleins, c'est-à-dire □ ou ■, Δ ou ▲ ; s'agissant donc des timbres vocaliques que met en œuvre le gascon pour l'expression des finales féminines, □ représente [a] et ses variantes, Δ [ɔ], ■ [y] ou [u], ▲ [o] (ici fermé, soit [ó] de la transcription dite des romanistes dont on s'est servi pour les atlas linguistiques réalisés en France, ALF ou atlas régionaux). Naturellement en fonction des données statistiques proprement dites, Séguy a fait varier la taille de ses carrés et de ses triangles, de manière à donner d'emblée une idée du nombre de timbres que le parler de chaque localité du réseau mobilise pour la marque féminine⁸.

Peut-être les lecteurs estimeront-ils que j'ai été un peu long dans le développement qui précède. Mais si je me suis permis d'insister, c'est parce qu'en dépit de leur conceptions très différentes, les cartes de Veny et de Séguy se rejoignent, non seulement par le respect absolu des données mais aussi par des résultats qui ouvrent immédiatement la voie à la comparaison. Chez l'un comme chez l'autre, l'analyse du matériel purement phonétique donne lieu à des conclusions phonologiques claires et assurées. L'attention portée par ces deux auteurs au matériau linguistique dans la variété de ses agencements garantit qu'à partir de leurs investigations respectives, on est en mesure d'avancer la réflexion sur la manière dont l'institution linguistique, dans sa transcendance, s'accommode de situations à première vue surprenantes : à cet égard, on voit que, comme dans d'autres langues, le catalan aussi bien que le gascon s'accommode d'une dissymétrie évidente pour ce qui est du timbre des finales féminines atones du singulier et du pluriel, situation par ailleurs pleinement assumée par l'outil linguistique dans son fonctionnement normal. L'examen de bien d'autres cartes nous conduirait exactement au même point de vue. Je n'en dirai donc pas plus, tous ceux qui le désirent et le peuvent ayant la possibilité d'examiner les travaux géolinguistiques de nos deux auteurs et d'autres pour en tirer des conclusions. Je me contente de souligner que ni Veny ni Séguy n'appartiennent à la catégorie des chercheurs voulant à toute force faire passer le réel langagier par le laminoir du formalisme pur et dur : ce qu'il faut saluer.

⁸ Ainsi au point 686 NE (Labatut-Rivière, Hautes-Pyrénées, la localité dans laquelle j'ai passé mon enfance et appris le gascon), l'écriture de la carte VI 2161 consiste en un unique □, ce qui signifie que dans le parler gascon local le timbre [a] (sous les formes [a] et [ə]) a été réalisé par les témoins à un taux de 96, 30%, ainsi qu'il ressort des données de la carte précédente VI 2160.

Au nombre des cartes non lexicales du vol. I et à celle dont je me suis occupé ci-dessus, Veny en a ajouté d'autres qui nous renseignent sur d'autres traits typiques du vocabulisme et les a fait suivre d'une série consacrée au consonantisme. Ensuite viennent celles que l'on peut qualifier de lexicales dans toute l'acception du terme : elles concernent le vocabulaire du corps humain et des maladies.

Par ailleurs, le volume est pourvu d'une bibliographie riche en même temps que bien adaptée à l'oeuvre, d'un lexique de terminologie linguistique, outil très utiles du point de vue pédagogique et pour ceux qui ne sont pas du « métier » et d'un index alphabétique de tous les mots traités.

Dans le vol. II, après les pages d'introduction, on retrouve les *comparatius* – l'exemple pris est celui des produits de LECTU –, puis une nouvelle séquence de cartes portant sur la phonétique (j'ai été frappé par celle qui porte le n° 112 *Els noms de la 'paella'* : *arcaisme i inovació* : à elle seule, elle est une justification de la nécessité d'éviter la disjonction entre diachronie et synchronie ; bien d'autres, évidemment, rendent le même service). Le lexique revient : cartes 135 *Les faldilles* à 266 *Una clivella*, cette dernière terminant la série en beauté car elle réunit une fois encore l'histoire des mots et celle de leur sémantisme, en même temps qu'elle nous fait connaître une configuration géolexicale complexe et passionnante.

Les centres d'intérêt des cartes lexicales sont les suivants : 39-104 ; *El vestit* : II, 135 à 156 ; *La casa i ocupacions domèstiques* : 157-266.

Prenons de nouveau des exemples : les cartes, d'une part 160 *Amo* et 161 *Mestressa* (d'après ALDC II, 222 et II, 223, d'autre part 188 *L'escó* et 189 *El respatller* (d'après ALDC, II, 295 et II, 297), ont l'avantage de mettre sous nos yeux deux situations quasi diamétralement opposées.

Avec 160 *Amo*, on observe comment la désignation du maître de maison empruntée au castillan occupe la totalité du domaine catalan, sauf à Palma de Mallorca, dans l'Alguer et à Alicante qui se distinguent par un autre emprunt au castillan celui de *dueño* (*duenyo* dans l'orthographe catalane). De plus, dans une petite aire sise non loin de Tarragona, *dueño* et *amo* sont employés l'un et l'autre. Mais avec la carte 161, on voit le catalan reprendre du terrain : il le fait grâce à *mestressa* qui occupe pratiquement toute l'aire du catalan oriental, débordant de surcroît dans la zone nord-occidentale au point de venir toucher l'Aragon. Dans la portion sud du catalan occidental, *ama* l'a emporté, alors que les Baléares ont adopté *madona* et que Palma de Majorque et ses alentours usent à la fois de *madona* et de *duenya*, ce second se retrouvant aussi dans l'Alguer.

S'agissant de l'autre paire de cartes annoncées ci-dessus, je commencerai par 189 *El respatller*, laquelle rassemble les signifiants du signifié « dossier (d'une chaise ou d'un banc) ». Ici, malgré la prépondérance du nord au sud et de l'est à l'ouest de l'emprunt du cast. *respaldo*, les ressources elles-mêmes du lexique catalan sont mises à contribution :

esquena, espallasser, -a, respatlle, respatle, -a, bien sûr *respatller* lui-même et sa variante *respatler*, etc.

Les Baléares se signalent par un polymorphisme accentué : pour Majorque, où sont implantés dix points d'enquête, ont été relevés quatre types de dénominations sur les cinq les plus employées :

- (a) *espatller*
- (b) *respatlle, respatle -a*

(c) *respatller, respatler*

(d) *espatller, -a*

à quoi vient s'ajouter dans deux points le castillanisme *respaldo*.

Ibiza et l'Alguer ont opté pour *espatller, -a*, tandis que le parler de Minorque ajoute au castillanisme *respaldo* le type *esquena* que l'on retrouve en Roussillon et en quelques endroits de la Catalogne continentale.

Je tiens aussi à insister sur l'intérêt tout particulier de la notice de la carte, avec une judicieuse et rigoureuse analyse des mouvements connus par les mots à diverses phases de leur histoire, entre lesquels de significatives interconnexions se sont établies du point de vue phonétique, morphologique, lexical, sémantique, autant d'axes fondamentaux de l'activité langagière :

« Probablement la forma més antiga és *respatla* [ici énumération des point concernés] haplogenia de *rereespatla* (composta de *rere* < RETRO i *espatla* < SPATULA, convertida en el masculí *respatle* [ici énumération des points concernés], *respatlllo* [id.], i d'aquí els derivats *respatller, respatllera*, [id. pour chacun de ces mots] i *respatller*. Igualment, la metonímia *espatla*, per contigüitat “espatlls” = “respatller” [...] coneix els derivats *espatller* [id.] i *espatllera* [id.]; semblant metonímia ha tingut lloc en el mot *esquena*. Però, d'una manera sorprenent, el mot que predomina és *respaldo*, procedent del castellà, que coneix var. com *respalde* [id.], *respald* [id.], per acció del model d'equivalència bilingüe (cast. -o = cat. φ : lire “zéro”; cast. *velo* = cat. *vel*) [id.] i *respalda* [id.] per feminització del mot [...]. »

Pour ce qui est de la carte 188, son titre L'escó est le nom d'un « *banc llarg amb respatller, sovint situat prop de la llar*, long banc avec un dossier, souvent placé près du foyer. ». On retrouve ici un panorama dialectal plus varié et donc plus complexe que celui de la carte 189, bien que, du point de vue des occurrences principales, leur nombre soit inférieur de deux unités. Les types principaux sont (a) *escó, escon* (b) *banc escon* (c) *banc*, le premier d'entre eux appartenant au catalan oriental, roussillonnais compris, le second occupant quelques aires disjointes dans la partie ouest de la zone où *escó, escon* s'est fixé ; le troisième est présent dans le reste du domaine, mais avec des aires négatives (*sense responsa*), en particulier dans la portion du pays de Valence compris entre Valence et la région de Murcie. On retrouve banc à Majorque, sauf à Palma et Pollença (points 79 et 73).

Les deux cartes 188 et 189, outre l'information proprement langagière qu'elles apportent, peuvent aider, avec d'autres bien sûr, à mener une réflexion sur l'espace géolinguistique concerné par elles : cet espace, ainsi qu'elles nous le donnent à voir, est le produit d'une dialectique impliquant l'aspiration à l'unité et la nécessité de la variance telles que les connaissent toutes les langues. Dans le cas précis du catalan, les matériaux tels qu'ils sont traités par Veny dans le PALDC nous permettent de nous faire une idée de la phénoménologie que je viens d'évoquer et de le faire d'une manière précise, c'est-à-dire entre autres choses en tenant compte des contacts avec les langues circonvoisines, à commencer évidemment par le castillan et l'occitan. Au concept quelque peu statique de « *lengua puente* » autrefois mis en avant par Baldinger, précisément à propos du catalan, je préfère l'idée selon laquelle la catalanité linguistique continue à se réaliser d'une part conformément aux caractéristiques de toutes sortes qui sont le legs de sa propre histoire, d'autre part grâce à ce qu'elle reçoit et recevra des langues qui l'entourent et à ce qu'elle-

même est en mesure de leur appporter : le paragraphe suivant évoque l'une des formes que peuvent prendre ces échanges.

L'examen de diverses cartes, par ex. II, 228 *Els estalvis*, très riche du point de vue sémantique, m'inspire un propos se situant dans la proximité et la continuité de celui que j'ai tenu dans les développements que l'on vient de lire. Veny a très bien compris qu'une langue est en fait un présent permanent enfermant tout le passé de celle-ci, cela même la dotant des potentialités qui seront son histoire à venir. L'étude que fait Veny d'un cas récent ou relativement récent me conforte dans cette idée : je pense à la carte II, 169 *L'excusat* dans laquelle nous est proposée une analyse des conditions dans lesquelles le premier élément de l'anglais *water(-closet)* est entré et continue, semble-t-il, d'entrer dans le catalan, où il endosse des formes comme *vàter*, *vate*, *vatèrt*. Ici, tout semble se passer comme si le présent avait été ou continuait à être en quelque sorte bousculé par un « passé immédiat » installé aux abords de la langue.

Il faut aussi savoir que Joan Veny a tenu compte dans son ouvrage d'une donnée sociolinguistique de première importance : dans son actualité, le catalan est redevenu la langue officielle de l'ensemble politique et culturel que constitue la *Generalitat de Catalunya* et entre donc à part entière, en tant que bien collectif, dans la vie publique et l'enseignement officiel ; en cette circonstance, ladite langue ne pouvait échapper à une normalisation, qui ne signifie point, rassurons nos lecteurs à ce sujet, le sacrifice décrété dogmatiquement et d'autorité d'une partie du patrimoine langagier. Aux formes traitées dans cet esprit, l'auteur donne le nom de 'mots normatius' : chaque fois qu'il est nécessaire, ils sont indiqués, sans que cela signifie un déclassement ou un mépris des mots non retenus⁹. Cette façon de faire est systématique dans le vol. II.

Un autre aspect de l'ouvrage sur lequel il importe de mettre l'accent tient à la qualité des notices dont chaque carte a été pourvue. Pour voir ce qu'il en est, examinons l'une d'entre elles, par ex. II, 243 *El gibrell* « bassine » (à partir d'ALDC, II, 395). La carte proprement dite prend en compte les formes *gresala*, *gibrell*, *llibrell*, *ribell*, *ferrada*, *barrenyo*, dont la 'constellation' est méthodiquement décrite par l'auteur : il commence par *llibrell* (et son diminutif *llibrellet*, ce dernier relevé seulement à trois points) qu'il qualifie à juste titre de « forma més antiga » et qui continue directement le lat. LABREL-LUM (cf. cast. *lebrillo*). La diachronie oblige évidemment à proposer un résultat originel **llabrell* : mais « per assimilació a la consonant palatal », *llibrell* apparaît ; de lui procède, à la faveur d'une dissimilation du [k] initial exercée par [k] final, *gibrell*, qui donne son titre à la carte et se fixe en catalan oriental, alors que *llibrell* va poursuivre son existence à Ibiza et en valencien ; autre dissimilation : celle qui fait passer *gibrell* à **ribrell* dont le double rhotacisme se résout en *ribell*, variante implantée notamment à Majorque, Minorque et dans l'Alguer. Quant à *gresala*, elle se retrouve en occitan sous la forme *grasala* [gra'zalo] « grande terrine », signalée comme roussillonnaise et propre aux parlers pyrénéens¹⁰ (base étymologique : lat. CREA + suff. -al) ; dans l'espace proprement catalan, elle est également attestée en dehors de l'aire roussillonnaise, mais avec les valeurs sémantiques particulières que revêtent des vocables d'indiscutable catalanité, tels *cassola*, *escudella*, *palangana*. Outre l'information lexico-sémantique, la carte

⁹ Dans plusieurs cas et pour un seul et même signifié, plusieurs « mots normatius » sont indiqués, si bien que l'information apportée par le *Petit atlas...* se recoupe avec celle d'un dictionnaire de la langue.

¹⁰ Le mot se retrouve en occitan sous la forme *grasala* [gra'zalo] « grande terrine ».

et sa notice conduisent à s'interroger sur la fameuse dichotomie diachronie/synchronie, couple de notions dans lequel on a voulu avant tout voir une opposition, alors que si on y regarde de près, le propos de Veny sur *llibrell* et ses variantes est en fait une incitation à ne pas séparer ce qui est survenu dans un passé plus ou moins éloigné de ce qui se passe dans l'actualité telle que nous la vivons; autrement dit, les explications de notre auteur montrent à chaque instant que le diachronique et le synchronique demeurent, quoi qu'on puisse penser, strictement indissociables l'un de l'autre : cet ordre des choses, comme il le fait sentir à ses lecteurs, concerne au premier chef les atlantographes qui œuvrent effectivement dans et sur l'actuel lors de la collecte des données, mais qui ne sauraient se dispenser d'en appeler au passé pour leur analyse, faute de quoi celles-ci resteraient amputées en quelque chose de leur signification intrinsèquement linguistique ; de plus, on ne doit jamais oublier que toutes les virtualités de la langue sont présentes dans chaque sujet parlant, même si celui-ci n'en met en œuvre qu'une partie : s'il n'en était pas ainsi, la démarche des linguistes, dialectologues compris, serait vaine et non avenue, voire dénuée de sens. J'ai le sentiment que Veny a instrumenté en fonction de ces situations tout au long de son ouvrage, comme d'ailleurs il l'avait fait pour l'ALDC et d'autres travaux : nous devons lui en savoir gré. De plus, ces mêmes notices sont un précieux outil pédagogique, idée qui était déjà la mienne : et j'ai eu tout récemment la satisfaction de voir la chose confirmée par Àngels Massip Bonet venue rendre visite aux romanistes et occitanistes de l'Université de Toulouse-Le Mirail, dans le cadre d'une relation institutionnelle qui s'est créée entre l'établissement qui vient d'être nommé et l'Université barcelonaise.

Grande est la reconnaissance que nous devons à Joan Veny pour son merveilleux *Petit atles lingüistic del domini català*. Souhaitons-lui bon courage et bonne chance pour la poursuite de l'œuvre : neuf volumes sont en effet prévus¹¹, ce qui me permet de clore mon discours sur une bonne nouvelle pour tous les romanistes.

Xavier RAVIER

Galloromania – Philologie et édition

André THIBAULT (ed.), *Gallicismes et théorie de l'emprunt linguistique*, Paris, L'Harmattan, 2009, 248 pages.

L'emprunt lexical, du moins sous la forme crue du xénisme, est un phénomène accessible à la conscience linguistique du locuteur ordinaire. Cet accès facile, ainsi que le fait que le discours sur l'emprunt a été dominé pendant longtemps par des dilettantes, les puristes, ont pu contribuer à l'image quelque peu poussiéreuse de l'étude des emprunts en linguistique. Au vu de cette image, le mot *théorie* du titre paraîtra un tantinet grandiloquent à certains. Mais il y figure avec raison : le volume collectif objet de ce compte rendu se propose en effet de dépoussiérer cette image en mettant en relief le potentiel scientifique et la complexité qu'offre encore aux chercheurs ce domaine de la linguis-

¹¹ Ces volumes, comme les deux dont il a été ici question, s'inscriront évidemment dans la postérité immédiate de l'ALDC.

tique. Les questions méthodologiques occupent une place centrale dans toutes les contributions, qui forment aussi un ensemble cohérent dans la mesure où elles sont toutes consacrées à l'influence du français sur d'autres langues.

Si André Thibault, dès le titre de l'ouvrage, parle d'*emprunt*, c'est d'ailleurs uniquement par respect pour la tradition, comme il l'explique dans l'introduction au volume. Il remarque à juste titre [11] que ce terme repose sur « une métaphore trompeuse, qui réifie les mots en en faisant des objets extra-linguistiques que les locuteurs se passeraient d'une langue à une autre comme on le fait d'un livre ou d'un ballon ». En réalité, tout emprunt est une création nouvelle : il serait donc « infiniment préférable de parler d'imitations [...], d'adaptations ou d'imitations adaptées ». Ce serait en effet un changement de perspective rafraîchissant, mais Thibault a raison de ne pas se lancer dans une bataille terminologique où il aurait toutes les chances de succomber devant les forces de l'inertie.

La première contribution, « Les gallicismes du latin médiéval » [17-44] de Monique Goulet, tourne autour de la question délicate de savoir à partir de quel moment on peut parler de gallicismes en latin médiéval. Comme le note l'auteure, cela presuppose que latin et français aient été perçus comme deux langues différentes par les locuteurs ou les scribeurs médiévaux. Elle brosse donc d'abord un tableau intéressant de la situation sociolinguistique complexe à l'époque en question, avant de fournir une typologie des influences du français sur le latin. L'auteure conclut que, « [p]our mériter le nom de gallicisme, un emprunt doit être plus ou moins intégré dans la langue d'accueil, et ne pas constituer un xénisme, c'est-à-dire un mot étranger ressenti ou présenté comme extérieur à la sphère culturelle de la langue d'accueil » [40sq.]. Cet article hautement stimulant est de nature programmatique : « Tout ou presque, selon l'auteure, reste à faire dans le domaine des gallicismes du latin médiéval » [40].

La deuxième contribution, « Prolégomènes à l'étude historique des emprunts de l'occitan au français » [45-69] de Jean-Pierre Chambon, partage avec la première la nature programmatique : étant donné que les dialectologues ont toujours privilégié comme objets d'étude les patois les moins atteints par l'influence du français et que les renaissants ont été franchement hostiles aux emprunts au français, les francismes de l'occitan, malgré leur caractère massif, ont été moins étudiés à ce jour que les occitanismes du français. Comme pour le latin médiéval, l'étude des francismes de l'occitan requiert aussi une étude préalable de la situation sociolinguistique au cours des siècles, que Chambon esquisse d'une main de maître. Il montre comment l'impact du français a complexifié l'architecture linguistique interne de l'occitan, tant du point de vue géographique que social (création de deux variétés d'occitan, populaire et bourgeoise). Dans cette perspective, les francismes des variétés populaires de la campagne, qui d'ailleurs sont les seules à avoir survécu à ce jour, sont à considérer comme des emprunts aux variétés bourgeoises des villes, et non pas au français directement. À la fin de sa contribution, Chambon identifie trois voies de pénétration des francismes en se basant sur les atlas dialectaux : à une époque reculée, ceux-ci pénétraient de façon osmotique le long de la frontière nord, dans une deuxième phase par « parachutage », c'est-à-dire en se diffusant à partir des villes du Midi, tandis que pendant le 20^e siècle, époque d'un bilinguisme généralisé sur tout le territoire occitan, on constate dans certaines régions une diffusion « en peau de léopard ».

Comme Gouillet pour le latin médiéval et Chambon pour l'occitan, Andres Kristol, dans « Contact des langues et emprunts. L'influence du français sur les parlers galloromans de la Suisse romande » [71-91], constate que « les emprunts que le francoprovençal a faits au français au cours de leur coexistence séculaire restent à étudier » [75]. Dès l'abandon du latin comme langue écrite vers la fin du Moyen Âge, la Suisse romande, qui n'a jamais développé une langue littéraire propre, a adopté dans cette fonction le français, d'abord la *scripta française* de l'Est, puis, à partir du 16^e siècle, le français de Paris. D'abord langue écrite, le français s'est imposé de plus en plus comme langue orale également, au point qu'aujourd'hui les patoisants sont en voie d'extinction. Dans une telle situation de bilinguisme généralisé, l'influence du français a été, forcément, massive. La complexité des faits est illustrée, à la fin de la contribution, par une étude très intéressante des dénominations francoprovençales du cordonnier (*escoffier*, *courvoisier*, *cordouanier*, *cordonnier*), dont les trois dernières ont été empruntées au français par différentes voies et à différentes époques.

Dans « Les gallicismes de l'italien dans le champ sémantique de la danse » [93-106], Franco Pierno présente les premiers résultats du dépouillement d'un certain nombre de traités italiens sur l'art de la danse publiés vers 1700, un domaine assez riche en gallicismes mais négligé par la lexicographie historique italienne.

On doit les deux contributions suivantes à l'éditeur du volume et elles sont dédiées à l'analyse des gallicismes dans deux dictionnaires espagnols. Dans « Le traitement des gallicismes dans le *Diccionario de la lengua española* de la *Real Academia Española* » [107-131], André Thibault met au jour les lacunes et l'incohérence dans le traitement des gallicismes du plus important des dictionnaires de l'espagnol. Dans « Le *Diccionario de galicismos prosódicos y morfológicos* de Valentín García Yebra et la théorie des emprunts » [133-145], en revanche, il montre que le concept de 'gallicisme prosodique'¹ est appliqué de façon parfois erronée et souvent trop mécanique par García Yebra. Après tout, la prosodie du mot espagnol pourrait aussi être due tout simplement à l'ignorance de la prononciation latine de la part de l'emprunteur.

Les romanistes qui regrettent encore que le français ne soit pas devenu la langue de la Grande Bretagne trouvent une certaine consolation dans le grand nombre de mots qu'il a légués à l'anglais. David Trotter, dans « L'apport de l'anglo-normand à la lexicographie de l'anglais, ou : les « gallicismes » en anglais » [147-168], montre que l'*Oxford English Dictionary* sous-estime gravement l'importance de l'anglo-normand comme source des emprunts médiévaux et en attribue trop au français de France.

Dans « Les gallicismes nord-américains en anglais des États-Unis : exploration d'un phénomène historique » [169-195], Robert Vézina offre un panorama pittoresque des gallicismes en anglais des États-Unis. Il faut distinguer d'abord les gallicismes venus de France des gallicismes d'origine nord-américaine, qui se concentrent dans certains domaines comme la faune, la flore et la géographie du Nouveau Monde, l'exploration du

¹ Ce terme se réfère à un mot espagnol dont l'origine française serait trahie par la prononciation, qui correspond à celle du français et non pas à celle de la langue à laquelle il appartient du point de vue lexical (cf. esp. *reptil* / fr. *rep'tile* vs lat. *'reptile*).

continent ainsi que certaines activités typiques des francophones comme la pelleterie. Comme voies de pénétration il distingue les traductions d'ouvrages français sur le Nouveau Monde (*calumet* est attesté dès 1669 dans une traduction), les anglophones plus ou moins bilingues travaillant dans la traite des fourrures (la plupart de ces mots sont aujourd'hui obsolètes) ainsi que le contact étendu entre anglophones et francophones en Louisiane, surtout après sa vente par Napoléon en 1803 (cf. *mardi gras*, etc.).

Avec la dernière contribution à ce volume, « De l'autre côté du miroir francophone : les emprunts du kirundi, formes et représentations » [197-218] de Claude Frey, nous changeons à nouveau de continent. Le kurundi, langue officielle du Burundi à côté du français, a été fortement influencé par celui-ci, jadis langue des colonisateurs et encore aujourd'hui langue de prestige. La forte influence du français a d'ailleurs donné lieu à des réactions puristes, se manifestant entre autres dans des listes de néologismes artificiellement créés pour être substitués aux gallicismes. Le succès de ces initiatives n'a pas été plus retentissant que celui des commissions de terminologie françaises : on comprend que *ingero y 'inguvu z 'umuyagankuba* ‘mesure de la puissance du courant’ n'ait pas pu évincer *volt*. L'auteur montre que les locuteurs peu cultivés surtout, qui ne savent pas ou peu parler français, n'ont souvent pas conscience du statut d'emprunts de beaucoup de gallicismes de la langue courante. Ces derniers sont normalement adaptés à la phonologie et à la morphologie du kurundi (cf. fr. *direction* > kir. *ideregisiyo*, etc.), mais les cas d'hybridation formelle ou de double morphologie ne manquent pas.

Comme le lecteur a pu entrevoir même à travers ce compte rendu nécessairement allusif, le volume édité par les soins d'André Thibault offre à la fois un panorama fascinant de l'influence du français sur le lexique de plusieurs langues et de stimulantes discussions de problèmes généraux liés à la problématique des emprunts. C'est un livre qu'on lit avec plaisir et qui réconciliera avec l'étude des emprunts ceux qui n'auraient pas encore abandonné leurs préjugés envers cette discipline, vénérable certes, mais en train de prendre un bain de jouvence.

Franz RAINER

Marcellin Richard. La Passion de saint André, édition critique suivie d'une étude linguistique comparée par Jean Sibille, Paris, Champion (Textes de la Renaissance, 110), 2007, 953 pages.

En publiant la thèse pour le doctorat qu'il a soutenue en 2003 à l'Université de Lyon II, Jean Sibille (désormais JS) nous livre un important volume composé de l'édition critique et de la traduction de *La Passion de saint André* [35-305], de plusieurs « études comparatives » consacrées à la langue des mystères alpins [307-460] et d'une grammaire de la pièce, envisagée dans une perspective de comparaison avec d'autres textes contemporains de la même région et les parlers modernes du nord du Briançonnais historique [461-839]. Par le vaste corpus qu'il embrasse et la vision d'ensemble qu'il donne des parlers alpins, l'ouvrage se présente donc d'abord comme une étude linguistique comparée et l'édition critique qu'il contient comme l'étalon de cette étude.

Dans son introduction générale [11-33], JS place l'œuvre éditée dans son contexte historique, religieux et linguistique. Ce faisant, il resitue précisément *La Passion de saint André*, écrite en occitan briançonnais, à l'intérieur d'une aire linguistique complexe, à cheval sur les domaines occitan et francoprovençal. L'auteur fait ensuite l'état des lieux de l'activité théâtrale religieuse en Dauphiné et en Savoie. L'inventaire des mystères représentés dans les anciens escartons de Briançon et d'Oulx s'étend du XV^e au XIX^e siècle [15-29]. JS emprunte l'essentiel de ses informations aux ouvrages de Jacques Chocheyras (*Le Théâtre religieux en Savoie au XVI^e siècle avec des fragments inédits*, Genève, Droz, 1971, et *Le Théâtre religieux en Dauphiné du Moyen Âge au XVIII^e siècle (domaine français et provençal)*, Genève, Droz, 1975), mais il néglige quelque peu celui de Nadine Henrard (*Le Théâtre religieux médiéval d'oc*, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. 223, 1998), qui n'est exploité que dans l'introduction de l'édition du texte.

La Passion de saint André nous est parvenue dans un seul manuscrit, le ms. E 229 conservé aux Archives départementales de Gap. L'édition critique établie par JS remplace très avantageusement celle de l'abbé Fazy, dont Paul Meyer avait pu dire qu'elle dénotait « une grande inexpérience de l'art d'éditer les textes » (*Romania* 13, 1884, 136). Le travail de JS répond aux exigences modernes. L'établissement du texte se signale par le recours à de nombreuses conventions d'édition [51-55], auxquelles s'habituerait rapidement un lecteur attentif et qui permettent assurément une meilleure intelligence de l'œuvre. Cette édition de type diplomatique nous semble avoir été établie avec rigueur, mais il convient de préciser que nous n'avons pas pu consulter le manuscrit. Les deux seuls passages que nous avons pu vérifier, d'après les deux reproductions fac-similé que contient l'ouvrage [885-886], font apparaître quelques fautes de lecture : au v. 1942, nous croyons lire *vulha* (et non *vuelha*) ; au v. 1944, nous lisons *tot* (et non *tout*) ; au v. 1946, le pronom *nous* étant abrégé, il convient de noter « *nous* » (et non « *nous* ») ; au v. 1950, nous lisons *quant a-de-my* (et non *quan y a-de-my*). Mais la qualité du document ne permet pas de garantir notre propre lecture du texte.

L'édition du texte appelle quelques remarques : 72-73 : ajouter une virgule à la fin de ces vers – 120 : ajouter une virgule avant *farés* – 161 : nous suggérons de mettre une virgule à la fin du vers – 184 : ajouter une virgule avant *sire* – 201 : les remarques de JS sur la métrique [42-50] pourraient le dispenser de corriger ce vers – 246 : nous suggérons de mettre un point à la fin du vers – 301-302 : nous ponctuerions : ...*ben segret / Que lo rey...*, et comprendrions le morphème *que* au sens de ‘afin que, de telle sorte que’ – 470-471 : tout comme dans la traduction [103], placer une virgule à la fin du v. 470 et un point-virgule (ou un point) à la fin du v. 471 – 574 : mettre une virgule (plutôt qu'un point) à la fin du vers – 589 : noter *Seux qui* (et non *Seux qu'i*) – 940-941 : tout comme dans la traduction [135], placer un point à la fin du v. 940 et une virgule à la fin du v. 941 – 1103-1104 : suivant la ponctuation des v. 1106-1109, placer une virgule à la fin du v. 1103 et traduire par ‘...je suis d'accord, à aucun prix nous ne tolérerions...’ – 1273 : bien que la forme avec aphérèse soit attestée, la présence d'*avanturo* au v. 293 et *aventuro* au v. 703 inciterait à noter *a-ss'aventuro* plutôt que *a-ssa venturo* – 1302-1303 : nous ponctuerions : ...*tant jouyoús / Ton courage...*, supposant l'omission du morphème *que* dans la structure corrélatrice *tant... que...* – 1425-1426 : nous proposons de lire : *Ha ! Sy per ren ero tant roge, / Jamays non vic vung parelh cas !* ‘Ah ! S'il devait être extrêmement rouge / couvert de sang (voir les v. 1380-1385, 1473-1475 et 1502-1505), [je pourrais dire que] jamais je ne vis un pareil cas !’ et supposons que le système hypothétique introduit par *sy* est à

l'imparfait de l'indicatif dans la protase et au passé simple de l'indicatif dans l'apodose ; cette combinaison n'est pas relevée dans l'étude syntaxique [692-696], mais elle peut être comparée à la même tournure elliptique relevée dans *Le Mystère de la Conception* : *Si tu n'y tiens donc aultre guest, / jamez ne fus en telle feste* (*Le Mystère de la Conception* (Chantilly, ms. Condé 616), X. Leroux (éd.), thèse pour le doctorat à l'Université de Paris IV-Sorbonne, 2003, v. 3361-3362) – 1517 : ajouter une virgule avant *sy* – 1795 : tout comme dans la traduction [213], placer une virgule (plutôt qu'un point) à la fin du vers – 2086 : il paraît peu approprié de comprendre *a còp a còp* au sens de 'peu à peu, un peu à la fois' [744] ou 'doucement' [241], alors que le contexte laisse penser que l'action entreprise doit être accomplie promptement (voir les v. 2082, 2085 et 2089) ; sans doute conviendrait-il de noter *Leván donc a còp, a còp !* et de comprendre *a còp* au sens de 'vite, immédiatement' ou de l'analyser comme une interjection avec le sens de 'allons !, dépêchons-nous !' (FEW 2, 867b ; DMF2010) – 2478 : tout comme dans la traduction [275], placer un point-virgule à la fin du vers.

La traduction fournie par JS doit permettre « de comprendre le texte dans sa littéralité » [50], mais ce choix pertinent n'est pas toujours bien respecté et on observe certains flottements entre la traduction et les gloses rencontrées ailleurs. Par exemple, on préférera nettement la traduction des v. 955-956 proposée dans l'étude linguistique [698] à celle qu'on trouve en vis-à-vis du texte [137]. Cette traduction sera néanmoins particulièrement utile aux spécialistes de théâtre (ou de littérature) pour qui la langue pourrait être un obstacle. Nous formulerons quelques remarques : 85-86 : développer la traduction en 'jusqu'à ce que l'on avise et que l'on décide quoi faire à ce sujet' – 114 : traduire *saré* par 'sera' plutôt que par 'serait' – 465 : *encaro mays* 'encore en plus, en outre' n'est pas traduit – 484 : la traduction de *loqual eys sombre tous* 'lequel est au-dessus de tous' par 'notre maître' ne rend pas compte du texte « dans sa littéralité » – 490 : mettre un point d'exclamation (et non d'interrogation) à la fin du vers – 496 : *tot de present* n'est pas traduit – 572-573 : la répétition du verbe *colre* n'est pas rendue dans la traduction, alors qu'elle constitue une forme de rime enchaînée (ou un polyptote) dans un passage marqué par la reprise de la même rime aux v. 571-575 – 834 : la traduction de *fruc* par 'sang' (ailleurs glosé par 'fruit' [818]) ne paraît pas justifiée et nous proposons de comprendre le mot au sens figuré de 'bénéfice, profit' (DMF2010, s.v. *fruit*) – 1278 : corriger 'de sa vie' par 'de ta vie' – 1425 : nous ne comprenons pas la traduction proposée pour ce vers (voir *supra* notre remarque sur l'établissement des v. 1425-1426) – 1544 : traduire l'adjectif *ault* en emploi adverbial par 'éfrontément' (cf. la traduction de l'adverbe *automent* au v. 1358 [173]) – 2375 : traduire *vous me ajuaré* par 'vous m'aiderai' (plutôt que par 'je vous aiderai' [267]).

L'étude de la versification du texte [42-50] fait preuve d'une sage prudence. On sait avec quel dédain nos prédecesseurs (et quelques-uns de nos contemporains) ont pu juger les textes dramatiques du domaine d'oc. P. Meyer reconnaissait seulement que « les compositions de ce genre, si médiocres qu'elles soient, ont toujours une certaine importance pour l'histoire littéraire » (*Romania* 13, 1884, 135). Fort heureusement, N. Henrard a consacré plusieurs chapitres à la versification de ces textes (*op. cit.*, p. 437-580), où, sans chercher à nier les irrégularités souvent déconcertantes qui caractérisent ces œuvres, elle a tenté de rationaliser un système qui reste encore à explorer. Dans cette perspective, JS décrit et essaie d'expliquer les irrégularités de *La Passion de saint André*. Il a donc limité ses interventions sur le texte et s'est interdit « toute restitution et toute suppression dont le but unique serait de retrouver un mètre correct au regard des règles habituelles

de la métrique» [47]. Ajoutons simplement que, pour approfondir cette question, on aurait certainement intérêt à confronter le texte de JS avec les remarques formulées par Gaston Tuaillet sur la versification des textes en patois savoyard de Nicolas Martin (*Nicolas Martin. Noëls et Chansons en français et patois savoyard publiés à Lyon en 1555*, G. Tuaillet (éd.), Montmélian, La Fontaine de Siloé (*Le Champ Régional*), 2008, p. 51-56).

La Passion de saint André se caractérise par un nombre important d'additions ou de corrections que JS signale par une mise en page clairement présentée dans les conventions d'édition [54]. Dans les passages en question, l'analyse de la versification fait apparaître la technique de l'interpolation largement répandue dans le théâtre médiéval. Par exemple, la reprise du second hémistiche du v. 422 au v. 429 délimite précisément la portion de texte ajoutée par le remanieur. Mais la pièce contient plusieurs autres interpolations qui ont nécessairement été réalisées antérieurement à la copie du manuscrit. Ainsi, la reprise du v. 629 au v. 641 révèle une interpolation dont plusieurs vers sont lacunaires. D'autres encore pourront être décelées par la comparaison des v. 131 et 135, des v. 179 et 185, des v. 860-861 et 874-875. Nous sommes par conséquent confrontés à un texte dramatique dont la versification est particulièrement révélatrice des différentes étapes de son écriture. Cette question n'a pas été abordée par JS (et l'ampleur de son travail nous interdit naturellement de lui en faire grief); elle mériterait toutefois d'être étudiée par quelques spécialistes du théâtre médiéval.

À la place du glossaire qui suit généralement le texte, JS fournit un lexique alphabétique [799-839] qui « contient l'ensemble des formes occurrentes dans le texte (...); sauf en ce qui concerne les verbes, pour lesquels l'ensemble des formes occurrentes est donné dans l'annexe V [=891-913] » [799]. Sans être tout à fait exhaustif, ce lexique est effectivement très complet. Dans certains cas, il cherche moins à proposer une glose du mot relevé qu'à fournir son correspondant dans la langue française. On peut en outre regretter qu'y soient insérés les noms propres, car l'établissement d'une liste des noms des personnages et d'un *index nominorum* est souvent bien utile pour étudier un texte de théâtre.

Quelques remarques sur ce lexique :

ajouter *alegrar* 2634, v. pr., 'se réjouir' (FEW 24, 288b)

aquistar 1310 est enregistré par le FEW s.v. **ACQUISITARE*: « Apr. *aquistar* v. a. "acquérir" » (FEW 24, 111b)

aux v. 1008 et 2495 (forme corrigée), *a l'avenent* n'est pas synonyme du français moderne *à l'avenant* [803] qui signifie 'de façon semblable' (TLFi), mais a le sens de 'comme il convient' (DMF2010) ou encore celui de 'rudement, avec force' (DMF2010), si on tient compte de la valeur euphémique ou ironique de la tournure qui est fréquemment employée dans les mystères en pareil cas

bersardo 1487, s. f., 'rouste, raclée': le texte du rôle portant *befardo* (à lire *besardo*?) (*Romania* 13, 1884, 137), il conviendrait peut-être de rapprocher ce mot du substantif *besarde* 'peur' relevé dans Tissier 58, v. 169 (voir Y. Greub, *Les mots régionaux dans les farces françaises*, BiLiRo 2, 2003, 77) et *La Vie de saint Christofle*, v. 3704 (*Maistre Chevalet. La Vie de saint Christofle*, Pierre Servet (éd.), Genève, Droz, 2006); le mot *besarde* est rattaché par P. Servet (*ib.*, 262, n. 3712; voir également

ment *RLR* 112, 2008, 276, dans notre compte rendu de cette édition) au mot *vezarde* (Gdf 8, 214b ; *Le Mystère de la Conception*, éd. cit., v. 1114, 1578, 9570), issu du lat. *vīssīRE* (FEW 14, 531a-533a ; voir également FEW 14, 339a, s.v. *ves-*) ; toutefois, le sens de ‘peur, épouvante, effroi’ ne s’impose pas en l’occurrence et, comme nous le fait remarquer G. Roques, le passage de *b-* à *v-* resterait à expliquer

ajouter *bestent* 2023, s. m., ‘délai, hésitation, obstacle’ (FEW 13-1, 183b, s.v. *TEMPTARE*), peut-être à rapprocher de *bistensar* ‘hésiter, tarder’ et *bistens* ‘trouble, querelle’ (FEW 13-1, 228b, s.v. **TENTIARE*)

bons 2275 [807] : l’adjectif est édité avec la graphie *bous* [256] ; ajouter *bous* 450 (sans qu’on sache s’il faudrait lire *bons*)

borbolhayre 614, s. m., ‘menteur, trompeur’ (peut-être d’origine onomatopéique) : nous proposons de rattacher ce mot aux formes relevées par le FEW : *borbouill(ej)a* ‘bredouiller, bavarder’ (aveyr.), *borbolhador* ‘menteur’ (apr.) (FEW 1, 444a, s.v. *BORVO-*) et peut-être à *bērbo* ‘babil, abondance de paroles’ (FEW 14, 278a, s.v. *VERBUM*) ; on pourrait également comprendre *borbolhayre* au sens de ‘bavard, parleur’

brut 54, ‘bruit’ : préciser la glose proposée en ajoutant le sens de ‘renom, réputation’

camús 930 : signaler que le mot (dont l’étymologie est ici jugée « obscure » [807]) est rattaché par le FEW au lat. *mūsus* (FEW 6-3, 276a-b)

coytoús 2021 : comme l’indique la traduction [235], *coytoús* est en emploi adverbial et ne paraît donc pas devoir être analysé comme un adjectif [774, 810] ; le sens proposé dans la traduction est bien attesté dans le domaine de localisation du texte : « *Gren. coitou* adv. “bien vite”, *hdauph. coueitou* » (FEW 2, 831b, s.v. **COCTARE*), sans qu’il faille supposer un « emprunt à une autre variété d’occitan ; de *coyto* < **CōACTA* + *osus*, FEW 2, 830 » [810], que nous ne retrouvons pas dans le FEW ; ajoutons qu’à la fin du v. 2021, on attendrait un adverbe (en *-ment* ?) pour rimer avec *bestent* 2023

de sombre [813] nécessite d’être explicitement rattaché à *sobre* [834]

discret 770 (et B1 [294]) : préciser que l’adjectif a le sens de ‘sage, avisé, doué de discernement’ (DMF2010)

domcos, voir *donc* : la seule occurrence de *domcos* signalée dans le lexique n’est pas relevée dans l’étude grammaticale [708] ; il conviendrait sans doute de corriger *domcos* par *domco*, relevé au v. 693

ajouter *espasiar* 2600, v. pr., ‘se promener’ (ou ‘prendre l’air’ [287]) (FEW 12, 145b, s.v. *SPATIUM*)

ajouter *fumar* 1946, *far fumar qqn*, ‘mettre qqn en colère’ (DMF2010)

furour : préciser qu’au v. 261 le mot signifie ‘émeute, violente manifestation populaire’ (DMF2010 ; voir la traduction [85])

indignation : retenir le sens de ‘colère, ressentiment’, qui est proposé dans la traduction du v. 321 [89] et qui conviendrait mieux à celle du v. 350 [93]

ministeri: renvoyer également aux v. 888 et 892, en soulignant qu'aux v. 892-893 l'emploi du mot est discuté par le roi

patiéncio: corriger C20 par C30

rebús 934, s. m., ‘rebut’ : il paraît plus approprié de rattacher *rebús* à *REFŪSARE (FEW 10, 199a-200b) et de comprendre l’expression *a rebús* au sens de ‘à rebours’ qui convient parfaitement en l’occurrence (après un verbe de mouvement) et correspond à l’aire de localisation du texte : « *adauph. a rebus* (1512), npr. *rebus* m. ‘rebours’ » (FEW 10, 200b)

reclús 707 : dans *al reclús*, le mot n’est pas un adjectif mais un substantif masculin au sens de ‘lieu fermé, lieu de retraite’ (FEW 10, 155a)

seportar: ajouter qu’au v. 1792, le verbe en emploi pronominal a le sens de ‘prendre patience’ (voir la traduction [213])

sonjar: ajouter qu’au v. 978 le verbe a vraisemblablement le sens de ‘subjuguer’ (voir la traduction [139]) ou peut-être ‘séduire, envoûter, charmer’

tyrans 1751 : en l’occurrence (ainsi qu’aux v. 1762 et 1975), le mot a plus probablement le sens de ‘bourreaux’ (FEW 13-2, 463a).

La seconde partie de cet ouvrage [307-460] est consacrée à l’étude de la langue des mystères alpins. Elle aborde successivement des questions de phonétique, de morphologie et de syntaxe, avant de se terminer par un chapitre intitulé « Variation diatopique et variation diachronique » [423-460]. La « grammaire comparée » qui occupe la troisième partie [461-839] est fondée sur l’étude de *La Passion de saint André*. Elle propose d’abord un essai de reconstitution du système phonologique [465-512] et traite ensuite de morphologie et de morphosyntaxe [513-770]. Le fait que, dans chaque partie, l’auteur suive logiquement le même plan peut donner l’impression d’une certaine redondance, mais la fusion de ces deux grandes études n’aurait certainement pas rendu plus immédiat l’accès à l’abondante documentation qu’a recueillie l’auteur dans cet ouvrage. On ne saurait trop insister sur la rigueur méthodologique dont témoignent de tels travaux, même si la multiplication des relevés, qui tendent à l’exhaustivité, laisse parfois peu de place aux énoncés plus synthétiques, susceptibles d’apporter une vision globale de la langue des mystères alpins. En somme, une fois familiarisé avec cette grammaire souvent très dense dont la consultation peut sembler malaisée, le chercheur trouvera dans ce volume une somme d’informations précieuses.

En conclusion, les remarques formulées ci-dessus comptent finalement bien peu au regard du travail colossal accompli par JS. Cet ouvrage mérite d’être accueilli avec un très vif intérêt. Du point de vue littéraire et plus particulièrement pour les mystérophiles, l’édition de *La Passion de saint André* renouvelle une partie d’un corpus dont les premières éditions, si peu conformes aux exigences modernes, ne sont guère fiables. Du point de vue linguistique, l’étude comparée de JS, malgré l’extrême densité qui la rend peu maniable mais participe de sa richesse, constitue un outil tout à fait efficace pour une meilleure connaissance des parlers alpins.

Xavier LEROUX

Alvise ANDREOSE / Philippe MÉNARD (ed.), *Le Voyage en Asie d'Odoric de Pordenone*, traduit par JEAN LE LONG, OSB, *Iteneraire de la Peregri-nacion et du voyage* (1351), Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 602), 2010, ccv + 453 pages.

Les voyages en Asie intéressent à nouveau les éditeurs de textes. Après l'achèvement de son édition du *Devisement de Marco Polo*, il était naturel que Ph. Ménard rencontrât Odoric de Pordenone¹. Comme de son côté A. Andreose venait de publier une traduction toscane du missionnaire franciscain, ils ont uni² leurs efforts pour nous donner une solide édition de la version de Jean le Long.

Leur introduction présente Odoric [vii-xvi] et son œuvre [xxii-xxv et cxxxii-CLXXXI]. Venant un quart de siècle après Marco Polo, Odoric connaît le récit de son devancier et son court récit en latin, dicté dans les derniers mois de sa vie, en 1330, obtiendra un succès comparable au texte du Vénitien. Il sera bien sûr utilisé par Jean de Mandeville. Il fut immédiatement traduit en français, par Jean de Vignay, entre 1331 et 1333, traduction publiée par D. Trotter (v. ici, 55, 280; cf. encore BHR 53, 553-6 et ZrP 108, 747 *sq.*). En 1351, un autre traducteur français, qui ne semble pas utiliser son industrieux prédecesseur – dont la traduction n'est transmise que par deux mss –, achève sa propre version, celle qui est ici éditée. La vie de Jean le Long peut être assez bien retracée [xxv-xxxix], parce qu'il fut moine de l'importante abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer depuis 1334 et qu'il en fut même l'abbé de 1366 à sa mort, en 1384. C'est d'avant son élection que datent ses six traductions (Hayton³; Riccoldo da Monte di Croce; Odoric; Guillaume de Boldensele; Lettres du Khan; Estat et gouvernance du Grant Caan), contenues, toutes, dans 6 mss, décrits, présentés et classés avec un soin remarquable [xxxix-lx]. C'est le ms. de Besançon, B.M. 667, daté de 1368, qui a été légitimement préféré. L'édition a été sensible à quelques détails paléographiques – de la même veine que ceux présentés par PM dans les MélHolden 1-10 –, exposés ici⁴ [lx-lxvii] et on ne peut qu'acquiescer aux

¹ Voir ses contributions aux MélRouche 2005, 265-274 (*Réflexions sur les manuscrits du Livre de Peregrinacion et de voyage d'Odoric de Pordenone (version de Jean Le Long)*, curieusement absente de la bibliographie) et aux MélBianciotto 2006, 483-492 (*Les manuscrits de la version française d'Odoric de Pordenone*).

² La répartition du travail de chacun est clairement indiquée [CLXXXI n. 327].

³ Édition fondée sur le même ms. de Besançon par S. Dörper, *Die Geschichte der Mongolen des Hethum von Korykos (1307) in der Rückübersetzung durch Jean le Long, «Traitiez des estas et des conditions de quatorze royaumes de Aise»* (1351), Frankfurt am Main, Lang, 1998.

⁴ LXI, pour la transcription *vuide*, qui est aussi préconisée par les *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, t. 1, 26-7, on complètera l'information par Bronckart 63-4, JCondM t., 42 § 7, PercfR 1, cxxi § 37; – LXV, je me permettrai de faire remarquer qu'au milieu du 14^e s. la forme *ordene* n'est pas vraiment exceptionnelle, surtout dans le Nord. En voici quelques exemples: *ordene* est la forme presque exclusive ds JArkAmP t.1, pp.30, 143, 173 (6 ex.) etc..., t.2, pp.8, 13, 14 (2 ex.), 19, 20 (4 ex.), 50, 90, 91 (2 ex.), 255, 273 (7 ex.) etc...; on la lit aussi ds PawGiffB 15; ds JPreisLiègeB 3336, 6663 et JPreisMyrB t. 5, l. 3, pp. 199, 207, 360, 371, 386, 494, deux textes où la forme *ordre* est largement plus fréquente.

principes affirmés [LXVII-LXXIII]. Bonne étude de langue et graphies [LXXIII- ci]. On me permettra, peut-être, quelques remarques :

LXXVI *ois – oissemetes/-ez*, *ois* représente le lat. *ossum* (non *ossa*) ; la graphie *ois* est dans le FEW 7, 426b (nam. 15^e s., RLR 38, 196) ; l'introduction d'un *i* après ō tonique entravé est attestée p. ex. pour *grois* en Flandre en 1312 (Mantou 174) ; pour *oissemete* dans FEW = Robert le Diable ds DC = RobDiableL 5069, ajouter *un escrin où il a oissemete des xi^m vierges, et y a une lettre de la contesse de Flandres qui le tesmoigne* (épave manuscrite 1^{er} t. 14^e ds BEC 54 (1893), 589) ; même phénomène septentrional aussi pour *oissiel* ds TL s.v. *ossemete* : Mousket, BaudSeb, RenNouv, aj. TristNant, cf. aussi RobDiableBG p. 51 ; – *oissemete* ds TL s.v. *ossemete* : Escan ; – *oissemete* ds TL s.v. *ossemete* : ChantePleure du BN fr. 837 (vérifié ds le ms.)

LXXVII *virgoingne*, le type avec *i* n'est pas explicable de la même façon que *si(n)gneur*, car le *i* n'y est pas en contact direct avec le *n*. La forme est mieux attestée qu'il n'y paraît⁵ : *virgoigne* pic.-wall du BNF fr. 350 ds LathuillèreGuiron 235 et BrunLatB (pic. et ital.), *virgo(i)ngne* FroissChronAmD, *virgongne* ds FroissChron (et FroissPriseF 2655, FroissMell 26745) ds GdfC 10, 846a, ChevCygneBruxR 15326, ProvAlainH 955, FlorOctAll 8976var. et RobDiableBG 2719, 3475

à *vaurrent* 10/202 (BethDucsM, ChevCygnePrR, JMeunVégR 76, BeaumManS, MerlinP etc...), ajouter *paurrent* 10/168 (cf. PlacTimT 336 ; YvainF 4263var P), qui paraît analogique de la précédente ; pour *vaurrent*, on peut hésiter à suivre l'explication de GossenGramm 73 (ō + *l* + consonne > pic. *au*), qui vaut pour *vault*, *vaurent* ou *vau-roient*. La géminée doit venir de *vorrent*, forme du Nord et Nord-Est v. FouchéVerbe 275 n.2

LXXXI *recevent*, la note annoncée manque. La forme n'est pas exceptionnelle (notamment dans l'Ouest et dans l'Est, aussi en franco-ital. mais elle est très rare dans le Nord) : DoonRocheM 4165 ; GratienBL t. 4, C30,Q5,c3,10 et D4,c29,3 ; TristPrC 938,18 ; JostPletR 122 ; TristPrN t.5, 309, 91/4 ; AlexParA 1583var. de B ; MPoloM 4, 152, 113/47var. de F ; CoutNormT p. 29, n°38, 1 ; RoseMLec 21490 ; CiNDitB 8/14, 85/3 (pic. méridional) ; SJeanBaptOct¹G 4381 ; SEvroulS 4102 ; SongeVergierS 1,78,11 et 1,156,10 ; CoutBourgGP 24 ; G. Huisman, *La juridiction de la municipalité parisienne de Saint Louis à Charles VII*, p.233 (1400 ; Paris) ; ChrPizAdvisionCristineR 32/16 ; PCrapArB 324 ; LégDorVignBatallID 1256/2230 ; ParabAlainVerH p. 130/261 ; GalienPr²K 254 ; PhVignCentNouvL 94/2

LXXXII, dans *a le manger*, il faut considérer *le* comme un pron. pers. et non comme un article

LXXXII, la formule « le relatif sujet *que* 'qui' » mérite un examen syntaxique plus affiné (v. par ex. BuridantGramm § 478, 1b ou Martin/WilmetSyntaxe § 444 et même Ménard-Syntaxe § 65) : en effet il s'agit du tour *ce que a luy appartient* qu'on peut mettre en parallèle avec *ce qui li appartient* (qu'on aurait pu d'ailleurs imprimer *ce qu'il i appartient*⁶)

⁵ D'autant plus que la seule forme qu'a relevée le FEW 14, 280b : *virgoigne* (1180) n'existe pas (elle vient de IpK 9414 cf. GdfC 10, 846a et BueveAgnS p. 177 mais le ms. porte *ungoigne* ds IpH 9436).

⁶ Cf. la var. de *a chou kil i appartient*, qu'on lirait mieux *chou k'il i appartient* ; le texte-source de la QuesteP 50/32 donne *ce qui i apendoit*. Le tour *il i appartient* (et variantes) impersonnel est bien assuré ds YderG 4325 ; LancPrM 3, 189/44 ; DocHMarneG

de TristPrS 129/34 (où l'on a les var. *ce que a lui apartenoit / ce qui i apartenoit*) ou avec *ce qui* (var. *qu'il ou que*) *li appartient* de JMeunConsD 269/23. On sait que le tour ancien avec *ce que* (KunstmannRelatif 157-9), qu'on lit encore à la fin du 15^e (JokinenRelatives 80-1), est en concurrence dès l'afr. avec celui avec *ce qui*

LXXXIII, la note 138 prête à confusion : la forme *transquilleté* (comme *transquileté*) est très rare et aucun dictionnaire ne l'a relevée ; mais la forme *transquillité* est beaucoup plus fréquente que la forme *tranquillité* (le rapport dans la DocDMF est de 15 pour 1)

LXXXIV, les graphies *ydoisle*, *ydosle* (et *idosle*) ne sont pas intéressantes seulement par leur *y*-, qui est très fréquent en afr. (cf. aussi *ydeles* dep. Roland) et quasi de règle en mfr., mais surtout par la syllabe tonique avec *i* de l'un (cf. au 13^e s. apic. *idoile* BalJos-CamA 11165, au 14^e s. alorr. *ydoile* ms. Ars. 570 ds BSatf 1901, 60 et PsLorrB 305 (BNF fr. 9572) et aussi fin 13^e Est de la France *idoire* Coincy30/31J 403var.) et par le groupe *-sl-* que présentent les trois ; les séquences *-o(i)sl-* sont presque inconnues en mfr. sauf ds *crosler*⁷

LXXXIV, *espargent* est assez complexe. Il est ici compris, dans la phrase *les freres l'espargent d'eau benoitte* comme une forme d'un inf. *esparger* (v. le gloss.), qui serait pour *esperger* (« passage de *er* à *ar* »). Cependant *espnergier* (déduit de *espurge* ind. pr. 3) est peu attesté. La lexicographie le tenait même pour un hapax qu'on ne lisait que dans MainetP (*du saint cresme l'espurge* cf. TL *aspergier*) et cet hapax est souvent donné comme l'ancêtre d'*asperger* (Li, DG, TL, BW, TLF), alors que le FEW 25, 482a n.12 a préféré le rattacher à un afr. *espargier*. De fait, *asperger* est très rare au Moyen Âge ; on trouve quelques emplois, très isolés, de *aspergier* “arroser, asperger qch.” sous les formes *aspergiés*⁸ (impér.5 ; var. *aspergiez*) ds BibleAcreN, *aspergent* ds JMandLD 327⁹ ; puis deux ex. de *asperger (de) l'eau benoite* au sens “répandre avec l'aspersoir”¹⁰ sous les formes, *asperghassent* (subj. impft 6) vers 1400 ds JPreis 1, 514 et *asperger* en 1488 (GdfC) cf. FEW 25, 480a § 1a ; seul, Jean Golein en fait un large emploi avec *aspergoit* (impft ind. 3) et *aspergast* (subj. impft 3) ds Racional des divins offices, éd. Brucker/ Demarolle, 4, 3 et 44, 2, *asperg(i)er* ibid. 4,8 var. ; aussi *asperg(i)er* au sens de “répandre avec l'aspersoir” ibid. 4, 2 et 26. On rencontre un premier emploi d'*asperger* “arroser qn”

131, 4; CleomH 8141, 11081, 11689, 12203. *Il i apent* est plus fréquent v. ici 62, 82-5.

⁷ A cet égard les deux entrées *poisle* de TL ne sont appuyées par aucune graphie médiévale ni dans Gdf ni ds le FEW ni dans le DMF.

⁸ Qui traduit le lat. *aspergite*.

⁹ Le texte donne (*espandent lur sang pur amur de cel ydole ; et dient q'il est benurez qe moert pour l'amur de son dieu. Et des autres y a qe meignent lours enfantz pur occire et pur sacrefier deuant cel ydole et puis aspergent l'ydole du sang des enfanz*) et s'inspire visiblement de Jean le Long 12/32-3 (*ilz espardent du sanc comme chrestien font le aspergés d'eau benoitte*). Notons que la version continentale a une forme d'*espardre* (« et puis espargent l'ydole du sanc des enfans » JMandPL 328).

¹⁰ La tournure usuelle au Moyen Âge est *jeter de l'eau béniste*. L'exemple de *aspergés d'eau béniste* (Chart. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, c.1437-1464, 79), que cite le DMF s.v. *asperger* ne doit pas faire illusion ; il s'agit là du substantif *aspergés* “aspersoir”.

en 1466 (OvMorPr¹¹ ds DMF) et un second, autour de 1500 (OctStGelais ds GdfC) cf. FEW 25, 480a § 1b. Dans ces exemples nous verrons des emprunts au latin *aspergere*. L'exemple de Jean le Long ne s'y rattache sûrement pas.

Si nous nous tournons du côté d'un *espargier/espargier*, le panorama est moins clair. La conjugaison du verbe *espardre* "répandre", présente, dans le Nord, des formes à radical palatalisé (cf. FouchéVerbe 128 § 64), ce qui élimine d'emblée de l'article *espargier* de Gdf 3, 511b (et de FEW 12, 133a qui le suit) : *espargiés* (impér. 5) de LapidBB 744 (ms. : pic., 2^e m. 13^e s.) et de DialFrFlamM ; il en va de même de *espargiés*, forme reconstruite en *espargier* par TilGlan (13^e pic., Vermandois), suivi par FEW 12, 133a ; déjà, TL avait rangé les deux dernières sous *espardre* (3, 1148, 26 et 32). Ne doivent pas non plus appuyer un article *espargier* les attestations d'emploi réfléchi chez Gilles le Muisit, que FEW emprunte à SchelerGil, et dont TL 3, 1140, 28 et FouchéVerbe ont enregistré la plupart sous *espardre*. En somme, il ne reste des articles *espargier* de Gdf (et du FEW et même du DMF s.v. *esparger*) qu'une attestation, celle d'*espargoit* (impft ind. 3) ds la Bible de Guiart. Rien n'empêcherait de rattacher la forme à *espardre*, mais le sens paraît faire difficulté. Or il n'en est rien. Le texte dit *moilloit son doi dedens le sanc et espargoit .iii. foiz encontre le voille du sainctuaire* (ce qui traduit le lat. *cumque intinxerit digitum in sanguine, asperget eo septies ... contra velum sanctuarii*). Gdf glose v.a. "asperger, arroser" ; le FEW le critique et donne v.n. "faire jaillir un liquide". Nous avons là très probablement un emploi d'*espardre* v.a. en emploi absolu, tout à fait parallèle à ce que nous lisons ici en 12/32 *il espardent* (lat. *aspergunt*) *du sanc comme chrestien font le aspergés d'eaue benoitte* cf. encore 11/54 *il est espars et oingz du sanc de .XL. virgines*. On lit encore en Flandres un *espargoient* (impft ind. 6) en 1287¹² et on ajoutera *en l'ancienne loy on aspergoit* (var. C de 1379 *espergoit*) *les postiaux du temple du sanc de l'aignel Jean Golein*, éd. cit., 4, 3¹³. Quant à l'ex. unique de l'entrée *espargier* de TL 3, 1151, entrée qui doit beaucoup à Gdf, la forme *esparge / esperge* (subj. prés. 3) de RenNouvR 5300¹⁴ nous semble aussi devoir être ramenée à *espardre*. Nous placerons toujours sous *espardre*, les formes *espargiés*¹⁵ et *espargeront*¹⁶ de BibleAcreN s.v. [espargier], qui sont

¹¹ Le texte donne *Juno...en y montant fut aspergée et arousée* et dans le titre du chapitre on lit *fut espargée* ; la version en vers portait *l'a d'iaue espars et arousee* OvMorB 4, 4991.

¹² *Et dist encore cis tiemoins ke au tans deseure dit quant chil de Douai espargoient et espandoient les tourbes par le mares, k'il manechoient moult les cressonnieres a des-truire* ds Enquête ouverte sur les débats existant entre la ville de Douai et Hellin seigneur de Waziers (inventaire des chartes des comtes de Flandre, déposées à Gand, n° 45), éd. ds *Archives historiques du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, 3^e s., t. 2, 1851, p. 327.

¹³ Aussi, avec recours à un autre verbe de sens assez proche : *espartoit par maniere de Asperges la table...d'ycelui sanc* Jean Golain, éd. cit., 1, 40 ; *esparti [le sanc] sur tout le peuple* Jean Golain, éd. cit., 42, 12

¹⁴ *Uns prestre courut en grant coite, L'orquel aporte et l'esperge. Renars li rouve qu'i esperge Partout sus et jus...* On peut penser que la forme *esperge* doit beaucoup à la rime avec le subst. *esperge* "goupillon".

¹⁵ Le cas n'est pas douteux. Le lat. a *sparsit* et la var. de A *espandés* ; en outre le verbe est repris deux lignes plus bas par *esparsent* (pft 6).

¹⁶ Qui traduit le lat. *ponent* et la var. de A donne *espandront*.

ainsi à ranger parmi les picardismes du ms. copié à Saint-Jean-d'Acre. Picardisme aussi qu'*espargera* dans un passage de l'Epistre Lamentable de Philippe de Mézières, 164 (*la royne (= la Vierge) d'un aspergez entaint oudit galice espargera les faces de chascun combatant Epistre Lamentable*). Quant à *espargent* de Jean le Long, on le rattachera également à *espardre*¹⁷, et par conséquent on n'y verra aucun « passage de *er* à *ar* »; le radical du verbe est *esparg-* dans tous les ex. réunis¹⁸. On retrouvera encore ce radical au 16^e s., dans les Flandres : *le coté orientael du soleil ... espargoit* (ingereret) *nuez / leur renom et fame s'espargeroit* (volaret) *par toute la terre* », ds Galbertus Brugensis, *De multro, traditione, et occisione gloriosi Karoli comitis Flandriarum*, éd. J. Rider (CCCM, 131), pp. 6 et 32.

La question se pose alors de savoir s'il existe bien un verbe *espèrgier*. Seules les formes *esperge* (ind. prés. 3) qu'on lit, au 13^e s., ds Mainet et ds un ms. du fabliau des Trois aveugles de Compiègne (*l'esperge*¹⁹ *d'iaue benoite* NoomenFabl 2, 9, E321) l'appuient; et l'on notera qu'il n'y là non plus aucun « passage de *er* à *ar* », le radical étant toujours *espèrg-*. On y verra le résultat d'un croisement entre le radical du verbe français en *esparg-* et le latin *aspergere*. La forme réapparaît sporadiquement; *espèrgier* Jean Golein, éd. cit., 4, 2 var de C (1379)²⁰. puis dans la seconde moitié du 15^e s., et là sans doute sous l'influence *d'asperger*, qui est en train de se répandre, en 1466 *Juno... fut espargée et arroulée* OvMorPr 156 Titre, et c.1494-1498, *les murailles et paroys d'icelle, toutes espèrgées de sang* Simon de Phares, Astrol., f° 102 r° ds DMF, enfin au milieu du 16^e s. *ou bien les arrouser ou espèrger en lieu de eau benoiste, de eau de sura...* ds Hu.

LXXXVI *grantde* se lit ds AnglureB 79var2, HugCapLb 1704 (ms.) et BertrGuesclF 15376

LXXXVI, les formes *seent* sont plus fréquentes qu'il ne le semble. Elles sont d'ailleurs courantes en agn., dans l'Ouest et en norm. A Mézières, Songe vieil pèl. C., c.1386-1389, t.1, 285 et Evr. Conty, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 66, qui doivent correspondre à ce qui est indiqué comme tiré du DMF 2009 (mais que je n'y ai pas trouvé), la DocDMF permet d'ajouter 1 ex. ds Bersuire (mais c'est de l'Ouest), Froissart, AVigne (c'est aussi de l'Ouest), et 2 ds les QJoyes (c'est encore de l'Ouest), et il y a des formes plus anciennes ds ChevCygneNaissT 2079 ; DocVosL 50, 8 et 139 B, 12, aussi *asseent* RichF 1104 ; Chev CygnePrR 24/25 ; TristPrL 289/3 ; TristPrNF 5, 43/64 ; HervisS 9269var ; JakD 726var. *Seent* est présenté comme analogique des formes faibles ; c'est moins vraisemblable que l'explication de FouchéVerbe 155 qui invoque l'analogie avec *cheoir*.

On note une attention aux mots régionaux [xciii] :

- une longue note est ainsi consacrée à *cabaret*, dont le TLF disait déjà « terme attesté presque exclusivement en pic. et en wallon aux XIII^e et XIV^e s. (Baudouin de

¹⁷ La forme *espargent d'espardre* est bien attestée en domaine picard (cf. FouchéVerbe 128 § 64a : GilMuis 1, 362 et HVall 540var f (15^e) ; ajouter ChronArtF 70, Bueve-HantS 1, 7323 et JMandPL 328).

¹⁸ Je ne connais qu'une exception : *et s'espèrgoit cis bos dusques en mi le fossé par li ens* CoutArtT 93 § 11.

¹⁹ Vue la rareté d'*espèrgier* et d'*aspergier*, il est loin d'être assuré que la leçon *esproha* ou *espreoent* soit préférable à *espargie*.

²⁰ Aussi *resperger* (var. *asperg(i)er*) *les autelz* Jean Golain, éd. cit., 4, 8.

Sebouc, Gilles Li Muisis, Froissart, v. Gdf. Compl. et T.-L.) » v. aussi *Guillaume de Machaut, Poète et compositeur*, Colloque de Reims (1978), Paris, 1982, 172. On me permettra d'ajouter cette attestation en afr. de *cabaret de vin*, bien antérieure à Jean le Long : *Que chil qui tienent cabaret de vin ne pregent point dou vin d'Au-çoire*, Registre de la « Loi » de Tournai, en 1302, ds Bulletin de la Commission royale d'histoire (Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique), Volume 80 (1911), p. 479. Mais je ne comprends pas que la phrase du traducteur *il y a maisons a ce propres ainsi que en Flandres sont les cabarés* amène le commentaire suivant : « D'après Jean le Long le cabaret serait une institution flamande. Il n'en est rien. Les auberges (débits de boisson et lieux de restauration) ont existé partout » [180]. Jean le Long ne prétend pas que les *cabarés* soient une exclusivité flamande ; il constate que le fait décrit recouvre ce qu'on appelle *cabarés* en Flandre

- *keste*, le glossaire “caisse, panier” est plus raisonnable que la note qui affirme que les dictionnaires « ne parlent (à tort) que de coffres et de caisses ». Pour les nuances sémantiques cf. *huche* ds le DEAF. Mais le glossaire a tort de dire que le mot n'est pas dans le DMF cf. « *Queste*² subst. masc. et fém. [T-L : chaiste ; GD : queste² ; FEW XVI, 327a : kiste] “Bahut, caisse” : Il avoit en sa nef trois questes l'une à un bout et l'autre à l'autre et la tierce au milieu (Jean le Long, Voy. Odoric C., 1351, 266). A ses voisines revela Que son mari, le mescheant, Avoit murdri un marcheant, Et qu'il estoit dessoubs la queste. (Le Fèvre, Lament. Math. V.H., c.1380, 108) ». Le premier exemple vient précisément de notre texte ; on notera dans les deux cas que le mot traduit le lat. *cista* dont les nuances sémantiques sont variées “panier d'osier profond et cylindrique avec couvercle ; cassette, coffre ; corbeille mystique”, ce qui peut avoir influencé *keste*. Par ailleurs, le DMF a tort d'accepter que le mot puisse être masculin ; il ne fait que suivre Gdf, qui a été entraîné par un exemple où le texte est visiblement altéré (cf. NoomenFabl 102, J1145). Le DMF a tort aussi d'enregistrer « *Chaiste* subst. fém. [T-L : chaiste ; GD : queste² /quitte ; FEW XVI, 327a : kiste] “Caisse” : ...cinquante livres de nostre fin bamouquet, ung quintal de sucre fin de trois quittes. [« un quintal de sucre fin contenu dans trois caisses »] (Escouchy, Chron. B., t.1, 1447, 124) ». Pas mieux que Gdf 6, 522c, Behrens ds ZfSL 31 (1907), 154 et FEW 16, 327a (*quitte*, en 1461), il n'a reconnu, sous la graphie *quitte*, le mot *cuite* “cuisson”, dans *sucré de trois cuites* “le plus fin, le mieux raffiné”, expression fréquente dans les comptes au 15^e et passée dans la littérature, d'où elle a été enregistrée, avec l'ex. de Matthieu d'Escouchy, ds *cuite*¹ du DMF (cf. encore Hu 2, 677)
- *escli(s)tre*, v. RLiR 57, 306 ; 61, 288 ; 63, 627
- *moyenne* 27/113 [et non xxiii, comme indiqué p. xciii] ; on dirait mieux *moyenne, en la - de* “au milieu de” v. RLiR 67, 290 ; noter que ChansArtB 12, 83 et 87 est probablement antérieur à CleomH
- *moisson*, n'est pas très convaincant. Le mot a une aire très vaste en afr. qui couvre le pic., le wall. mais aussi l'agn. le norm. et le lorr., aire confirmée par les patois modernes (v. FEW 6,3, 259b)

- *tousdiz*²¹ ne l'est pas du tout²², même si les patois modernes qui l'ont conservé se groupent dans l'ensemble pic.- wall.- flandr.

Inversement, on pouvait ajouter *ajesir*, dans ses divers sens et en particulier dans celui d'“accoucher” représenté ici, et aussi (v. infra) *memmonnés* et *lanu*.

On trouve une liste des premières attestations concernant des réalités de l'Orient [xciii-xciv], qui appelle les remarques suivantes:

- *limon* “citron” est déjà ds HMondB (1314) cf. TLF
- *marmote* “guenon” dans Rosarius (1330) ds DMF
- la présence d'*aspergés* surprend dans cette liste quand le mot est employé dans une phrase (*il espardent du sanc comme chrestien font le aspergés d'eaue benoitte*), qui montre bien que le mot est utilisé par référence à la civilisation occidentale.

Dans la liste des mots savants [xciv-xcv], la plupart des mots viennent directement de la source latine ; trois n'y sont pas :

- *affliction* “prosternation” (bien implanté dep. le 12^e s.)
- *peregrinacion* “voyage missionnaire” (conformément au lat. *peregrinacio*, qui entre dans le titre de l'ouvrage source dans quelques mss²³)

²¹ La forme *tousdiz* n'est pas la plus courante, c'est *toudis* (plus de 300 ex. ds DocDMF) ; mais il y a 44 ex. de *tousdiz* ds DocDMF (dont ChrPiz [8], Gerson [3], Olivier de la Haye, DocSteMagloire, La Sale [9], Meschinot, Bagnyon, La Marche), et on la trouve depuis le JeuAmK 55 et 65.

Les dictionnaires étant très sélectifs dans leur présentation de *toz dis* et var. (le plus complet est l'AND), on leur ajoutera, pour nuancer l'impression qu'ils donnent, un choix d'exemples étrangers au Nord de la France :

tos dis ds GirRossDécH 754; IpK 762; ProtH 4945 (*a* –); GuillMarM 17779; *tosdis* ChronSMichelB 1175

tosdiz ChronSMichelB 854; *tot dis* TroieC 9301 var; SJeanBoucheW 540; RenBeau-jBelW 4523; YderA 375, 1030, 1149, 4092, 2233 (*–mes*), 2673 (*mes* –)

totdis GarLorriI 466; BestGuillR 3999, 4001; SAudreeS 453; RobGrethCorsS 602, 606, 972; PerlN 3204; 1324 agn. ds BEC 45, 80;

tut dis BibleDécBEN 1367, BibleDécAN 2986, 5067, 7116

toz dis EneasS 449, 6574, 8526, 9942; RouH; KellerWace 336; TroieC 6813, 9301, 12147, 20935; BenDucM 17229, 18788; TristBérG 2255; RolCF 3432; ChronSMichelB 1628 (*mais* –), 1945; SEuphrH 962; BestGuillR 4001; PèresL 15530 (*a* –); BibleMacé 21636, 21852 et 21855, 24107, 25148, 25464 et 25471

tozdis ChronSMichelB 166, 1266; ChronSMichelB 1455 et 2285 (*–mais*); ChastPe-reAM 3422 (*a* –)

toz diz ChronSMichelB 980

touz dis AquinJ 209; GuillAnglH 921; RègleSBenNicH 3073, 3087, 3435; SMarieEgXD 6/4; SFrançBP 2577; 2810; 2932; HistFécL 1628; AdvNDM 561; Dial-GregSEvrS 4088; 5243; 11512; RésSauvGenJ 324.

²² En dépit d'une affirmation le caractérisant comme « eindeutig regional (bes. nor-mannisch, pikardisch, flandrisch) » ds ZrP 121, 304, n. 66 et ZfSL 113, 74 n.7.

²³ Noter que *Le Iteneraire* (var. *Chemin*) de la *Peregrinacion et du Voyaige*, qui est le vrai début de l'intitulé français, correspond à *Itinerarium peregrinationis* de

- *solempnité* “célébration solennelle” (qui est dans le syntagme *a grant solempnité*, usuel en mfr. cf. DMF *a/en grande/haute solennité* (dep. 1358-60, ajouter ds des contextes voisins *A grant solemnité fu ly rois enfouis A Saint Ermoult l'abbie Hug-CapLb 520; l'en fist au tiers jour son service a grant honneur et a grant solempnité BerinB 27), et déjà en afr. *ceste feste doit estre célébrée a grant solempnité par vraie devocion* 13^e ds HLF 33, 403, *a grant solempnitei* MenReimsW 76 et 310, *a grant solempnité* PBeauvGerJ 804 et BibleMacé 14572, 24415, *a grant solempnité* Ren-ContrR p. 258).*

La liste de la vingtaine de mots orientaux du texte français [xcv-xic] me laisse plus perplexe, parce que le traducteur est entièrement tributaire de sa source. Peut-être aurait-il été plus judicieux de se demander quelle a été l'importance de ce texte dans la diffusion de mots orientaux en français ? On pouvait alors s'appuyer sur les travaux sûrs de R. Arveiller, très curieusement oubliés, et qui situent exactement, et de façon exemplaire, la place de la citation de Jean le Long dans l'histoire de la langue française pour trois d'entre eux :

- *alchoran* (*alchoram* dans le texte latin) “loi de Mahomet” v. ArveillerAdd 334-337
- *cadi* (*cadi* dans le texte latin) “magistrat musulman aux attributions judiciaires et religieuses” v. ArveillerAdd 211-214
- *musquettes* (*moschetas* dans le texte latin) “temple des musulmans” - qui est séparé des deux autres, pour être rangé parmi les italianismes - v. ArveillerAdd 370-377.

On aimerait la même étude pour

- *rabam* (*raban/rabani* dans le texte latin), où la note à 23/53, exacte pour le sens et assez bien informée, contient cependant une légère inexactitude – qui n'intéressera que les philologues – concernant le TLF (*rabin*) : il ne « recopie » pas pour le sens le FEW, mais renvoie le lecteur à un dépouillement de R. Arveiller, qui utilise tacitement la définition du DG
- ou pour *memmonnés* (traduisant *gatymaymones*) “singes”, dont tous les ex. médiévaux²⁴ (Gdf 5, 82ab, TL 5, 805, FEW 19, 115b et DMF; cf. encore des noms d'enseignes comme à Amiens où *Les Mimonnes* sont au n° 2 et *Le Plat d'estain* au n° 4 de la Rue du Soleil dite St-Michel ds *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, 1891, 99; *deux solz de rente sur la maison du Mymonnet, appartenant à Jehan d'Arcy* ds Louis Carolus-Barré, *Études et documents sur l'Ile-de-France et la Picardie au Moyen Âge*, 1998, p. 204.) sont picards, en sorte que le mot pouvait prendre place

plusieurs textes latins: *Itinerarium peregrinationis sancti Petri* (12^e s. ds Revue Bénédictine 60/63, 180); *Liber peregrinationis* est aussi le titre de l'ouvrage de Riccoldo da Monte Croce, traduit également par Jean le Long (dont l'incipit est: *Ci commence le itineraire de la peregrinacion et du voyage que fist ung bon preudomme des freres precheurs*, de Backer 257). V. aussi l'ouvrage de J. Hahn, *The origins of the baroque concept of peregrinatio*, Chapel Hill, 1973. *Itinerarium peregrinationis* fait bien sûr écho à l'*iter peregrinationis* de la Croisade.

²⁴ C'est ce qui rend surprenant l'indication [169] que « le seul ex cité par Gdf et TL » soit celui de RenNouv. Quand le FEW renvoie à MPolo, le lecteur familier avec ce dictionnaire comprend vite qu'il se réfère à R 38, 557 et n.1 pour la référence précise.

dans la liste des mots régionaux. Le latin *mamonetus* est antérieur, car il date de la première moitié du 13^e s. chez Thomas de Cantimpré, brabançon (R 38, 558). Un peu plus loin (23/65) le même *gatymaymones* est rendu cette fois par *marmottes* et Jean le Long a eu également à traduire *cattos maymones* dans sa traduction de Guillaume de Boldensele²⁵ et il l'a rendu cette fois par *memons chatez* (BN 2810 ds R 38, 557 n.2). On a donc trois types d'équivalents pour rendre le même mot latin exotique : un mot régional *memmonnés*, un mot littéraire *marmottes* et un calque *memons chatez*.

La conclusion sur la langue est sommaire [c-ci]; on parle de «langue mixte», un concept passe-partout, fondé sur la petite dissertation de Gertrud Wacker, qui était, en son temps, une juste réaction contre l'excès des études linguistiques fondées sur quelques rimes. Rappelons que Jean le Long est un traducteur, un moine de Saint-Bertin, un clerc qui étudie le droit à Paris, qui écrit en prose et que c'est un flamand d'Ypres. C'est la grille la mieux appropriée pour l'étude de sa langue. Quant au copiste du ms. de base, on a toutes sortes de motifs [cf. ici XLVII-LI] pour penser qu'il est resté fidèle aux mots même de l'auteur, et peut-être même, mais c'est moins assuré, assez fidèle à sa graphie.

On a ensuite un chapitre très suggestif sur JLL traducteur [ci-cxxxii], qui porte un jugement d'ensemble équitable sur son œuvre. Il n'évite pas toujours le flou de l'étude stylistique. Quelques exemples :

- ayant à traduire *ambasatiōes sui ad ipsum super equos velociter currunt*, ce que Jean de Vignay rend mot à mot par *tantost ses messages courent a lui sus chevaus isnelement*, JLL dit *tantost messaiges viennent batanz sus chevaux a quoitte d'espērons* 27/155, ce qui nous vaut le commentaire suivant [cxii]: « Le texte de JLL est plus concret. Il fait davantage image. » On peut essayer d'aller plus loin ; ce qu'ajoute JLL n'est pas sans intérêt : le gérondif *batant* “à toute vitesse”, très usuel dans toute la littérature des 12^e et 13^e s. (cf. TL 1, 883-4), devient un archaïsme en mfr. (cf. DMF²⁶). Le synonyme *A coite d'esperon(s)* appartient au registre épique (ou quand un auteur veut donner une coloration épique à un passage) pendant tout le Moyen Âge (Gdf 2, 178a ; TL 2, 549 ; DMF). La fusion des deux expressions n'est pas propre à JLL. A partir d'une tradition qui associe *batant* à l'allure d'un messager (*a..enveiē Un message tot droit batant Noveles dire* TroieC 4623 ; *dunc vint uns messages batanz* RoisC 47/27)²⁷, on rencontre plusieurs fois l'expression de couleur épique, *message*

²⁵ Le texte latin donné par DC, cité ici [169] sans être identifié, est très altéré et A. Thomas avait déjà eu recours à une édition plus récente pour lui donner figure humaine.

²⁶ Qui n'en donne que trois exemples : *Après ma gent iray batant* (Mir. femme roy Port., c.1342, 165) ; *en sont batant mené* (Galien D.B., c.1400-1500, 129) ; *s'en ala batant*. (LA SALE, J.S., 1456, 288). Le quatrième illustre en fait un autre tour, différent à l'origine, en afr., mais qui a pu devenir synonyme, et prendre un caractère régional (picard) : *et ferant et batant vindrent en celle plaine* (Fille comte Pontieu B., c.1465-1468, 59). Même emploi ds *ferant batant* ScheelerFroissChron 213 ; *ferant et batant* ErecPrBC 25v^o (= *a grant haste* ErecPrBP213r) et CligesPrC 28v^o ; une var. isolée *courant et batant* en ErecPrBC 41v^o.

²⁷ Cf. *encore enveiad ses messages tut batant après Abner* RoisC 66/26 ; *si envoierent un message batant au roi* ContGuillTyrDM 42, *si prist un message batant et l'envoia*

batant a esperons (*ez lor vous un message brochant* [var. *batant*] *a esperons* Saisn-ARBr 3605; *ez vous un mesage batant a esperons* MenReims 102)²⁸. C'est cette dernière que revivifie ici le traducteur, donnant ainsi une jolie preuve de sa culture littéraire

- pour moy tuer et murdrir 10/243 nous vaut un commentaire [cxii-cxiii], que je cite : « L'emploi des deux verbes rend plus expressive la parole du souverain. La pratique de la réduplication au moyen de deux synonymes est courante dans les traductions médiévales (avec, en note, 23 lignes de bibliographie générale sur le sujet). Mais il faut convenir que cela reste très rare dans notre texte. Ici le second synonyme n'a pas pour fonction d'expliquer le premier. Il a pour but d'ajouter de la force à l'éocation. » Passons à des choses plus concrètes²⁹ : JLL utilise une autre fois le même groupe, dans une autre traduction : *il haient plus lez françoy et especialement lez religieulx, desquelx les tuer et murdrir ilz ont moult grant volenté* éd. de Backer, 301. Ce groupe a le plus souvent, comme ici, l'ordre *tuer et murdrir*. On le trouve dès le 12^e et pendant tout l'afr.³⁰ et aussi dans la littérature du mfr.³¹ et jusqu'à la fin du 16^e s.³². Il devient d'usage dans les textes juridiques dans la seconde moitié du 14^e s.³³.

au covent ContGuillTyrDM 38; Estevus un mes batant De Engletere vint batant ConqIrlM 2701; c'uns messages vint batant ContGuillTyrM 1, 316; s'en vint uns més batant en Constantinoble VillehF 466; li rois i message qui à lui venoit batant, ChronSDenisV 4, 328; vindrent messages batant au roy dire que BoucicL 103/25.

²⁸ Cf. *s'en vient de Rome batant a esperon* FetRomF 81/6; *s'en ala a Sens batant a esperon* FetRomF 214/29; et *li tribun vindrent illuec batant a esperon* FetRomF 351/22.

²⁹ Il y a eu déjà des études sur *tuer/ocire/morir* et synonymes (StefSyn 187-193; R 123, 273-91) et éventuellement associés à des synonymes dans des traductions (ici 40, 108), mais curieusement *mordrir* n'y est jamais intervenu.

³⁰ *ne tuer ne multrir* RouH 2, 1197; *sanz li mordrir ou sanz tuer* BenDucF 37108; *li reis Alrez fist tuer e mordrir toz les Daneis* BenDucF 229670 (apr.) var; *qu'il nel moldrissent et nel facent tuer* MonGuillC 2, 432; *Je faz et mürtrir et tuer* AnticlC 2782; *Par les siers de put aire fu tués et mordris* VengAIE 1375; *le tua et mourdri* HuonBordR 1622; *que li larron l'eussent et tué et mordri* MonGuillA 1811var.; *Comment ilz ont entr'eulx sorti Leur seigneur, tué et murdri* RenContrR 13364.

³¹ *qui nous vendroient tous tuer et murdrir par nuit ou par jour* JBelV 1, 45; *murtrir et tuer* TroisRoisW 956; *Il est en paradis et tués et mourdris* BaudSebC 11997; *en .j. bos gens murdrir et tuer* BaudSebC 13479; *quant aucun va mourdrir autre ou tuer* DeschQ 5, 19,9; *Murtrir et tuer sy le fist* SongeVeritable ds BadelRose 406; *fuit tues et murdris paraucuns des servans dudit duc Jehan DexW 360.*

³² Calvin, Amyot, de Bèze emploient *tuer* et *meurtrir*. L'ordre *meurtrir et tuer* prend de la vigueur au 15^e s. (cf. *Je croi que me vouliez meurtrir Et tuer* MistR 38801) et se trouve chez Amyot. C'est le seul qui soit attesté à époque moderne (fin 19^e cf. *se laisserent voluptueusement meurtrir et tuer par les lourds chevaux*, Éphraïm Mikhaël, *Poèmes en vers et en prose*, éd. Matthew Screech, 172; 1973, *comme si la route ... ne pouvait plus meurtrir et tuer*, Le Clézio, *Les Géants*).

³³ 1358, notaires de la chancellerie royale, *pour murtrir et tuer les gentishommes* ds B. Guenée, *Le métier d'historien au Moyen âge*, 177; 1389-1392, *s'il avoit intencion de y tuer ne murdrir ame de leans... s'il fu onques à homme tuer, murdrir ou occir* Reg. crim. Chât., 1, 20 et 197; (1398) *avoient murdri, et estaint de feu de souffre, en*

Est-ce la marque d'une influence littéraire ou juridique chez JLL ? La chronologie et le cas précédent plaideraient pour la première solution. JLL utilise ailleurs *occire et tuer*³⁴, dont le statut est tout autre³⁵. Ces quelques lignes ne sont qu'une ébauche³⁶, on souhaiterait une étude historique de telles associations

- *en meir, se leva .i. vent, .i. oraige et tempeste*³⁷ [,] *si grant que* 10/309 provoque le commentaire suivant [cxv]: « JLL tient à accentuer la force de la tempête. Il utilise trois substantifs coordonnés pour évoquer la situation. » Les trois termes associés se retrouvent dans un vers de Guillaume de Machaut³⁸. L'expression pivot *tempeste si grant* est très courante³⁹ et ce même système ternaire, organisé à partir de *tempeste* – mais avec d'autres substantifs associés – est bien attesté⁴⁰. Il ne faut pas voir là des sources, mais des échos d'une culture commune, qu'à l'évidence partage notre traducteur.

un cluzel, vint neuflaboureurs ... et un tué et murdri de cop de glaive moult enormément, sur la place L. Dessalles, Périgueux et les deux derniers comtes du Périgord, 1847, p. 66. – Nombreux ex. au 15^e (cf. ilz l'avoient tué et murdry CentNouvS 98, 203; incontinent fut tuée et meurdrie et tous y furent tuez et murdris Roye, Chron. scand., 1, 80 et 217).

³⁴ *ne cesserent. XL. jours continuer de occire et tuer le pueble* de Backer 294.

³⁵ L'association, quoique ancienne, est assez rare en afr. ou en apr. (*que toz ne les ocie et tut* CligesF 2597; *car tu vueus ocire et tuer et lui et se crestienté* GautArrL 5571; *van tuar e ausir*, CroisAlbMa 20, 16), elle se répand en mfr. (*Comment il le pourroit occire Et tuer et metre a mort l'ame*, DialGregEvrS 11134; *Dongiers...*, *Qui volentiers occist et tue Amans* GuillMachHalerion 2437; *Pour ocire et tuer le chevalier* ChronGuesclF p. 367; *gent occire et tuer* ChronGuesclC 7299; *elle le voloit faire occire et tuer* FlorOctAIL 8079; *il fist occire et tuer* SongeVergierS 1, 341; *fu tué et occis d'une flesche* Reg. crim. Chât., 1, 186; *occire et tuer Sarrasins* FierPrM 2416; *pour occire et tuer et faisoit occire et tuer* GalienPr2K 290 et 371; *fist tuer et occire prestres* Le Clerc, Interp. Roye, 218).

³⁶ Les trois sont associés dans *Requis s'il fu oncques à homme tuer, murdrir ou occir* (Reg. crim. Chât., 1, 397). Je n'ai relevé qu'un ex. afr. de *ocire et mordrir* (*et ocire et mordrir* AlexParLM 169, 1386) et deux en mfr. (*icellui Thomassin occist et murdrir pour elle un compagnon et d'avoir occiz et murdri icellui homme à qui ledit cheval estoit* Reg. crim. Chât., Reg. crim. Chât., 1, 143 et 286).

³⁷ Pour l'adjonction de la virgule cf. les exemples relevés dans les notes suivantes.

³⁸ *En moustant que par nulle guise Tempeste, orage, vent de bise, Fait ne parole, Ne crient cils ou elle s'est mise* GuillMachHRemFort 1082-5.

³⁹ *Tout le jor dura cele tempeste, si grant et si merveilleuse par le chastel qu'il i ot bien la moitié des murs abatuz et versez par terre* QuesteP 243/14 repris par *Tout celui jour dura la tempeste, si grant qu'il i ot bien la moitié des murs abatus et versé contre tere* TristPrG 225/14; *Celi cuer dura la tempeste si grant et si espoentable que* TristPrCurt 1, 14/8.

⁴⁰ *lor vinrent adonc fouldre, tonnerre, et tempeste si grant que* LégDorAn²AgnèsD 257; *il vint soudainement un escrois de tonnerre et de foudre et de tempeste, si grant que* JVignayOtiag 293/2; *Or advint que par la grace de Dieu que fortune se leva en la mer, et uns orages et tempeste si horrible que* MelusArrS 128; encore au début du 16^e ds *il survint du ciel ung orage, un fouldre et une tempeste si grande et si horrible que* Alain Bouchart, *Grandes Chroniques* 2, 79.

Le texte est solide et étayé. Une seule remarque, concernant *devioient* (*se il lui devioient le tribut, il les faisoit ainsi tuer*) 32/36. Le mot manque au gloss. et on l'aurait cherché sous un *devier = deveer* “refuser” de Gdf, TL et DMF, encore que la forme ne soit pas courante. Le plus curieux est qu'il n'y a une variante, alors que les éditeurs précédents donnaient *denoient* (de Baeker p.123) ou *devoient* (Cordier p. 475). Pourtant, on nous a dit [lx] qu'il est difficile de distinguer *u* et *n*. Ne serait-il pas possible alors de préférer une lecture *denioient* ?

Le glossaire est solide et méthodique, les sens sont dégagés avec maîtrise. Ce qui est précieux, c'est le renvoi pour chaque mot à la correspondance, présente ou absente, dans la source latine. On peut certes trouver un peu fastidieux le renvoi systématique pour chaque mot à tous les dictionnaires (Gdf, GdfC, TL, FEW, DMF). Ainsi, on lit : « *chas*, subst. m.plur. (*murelege*, *id est gatte dans le texte latin*) IX, 37, *chats*. *God*. II, 88 (sens absent) ; *Compl.* IX, 59 ; *T-L* 2, 312 ; *FEW* 2, 515 ». Il n'y manque, par mégarde exceptionnelle, que le DMF. On voit aussi que l'absence dans Gdf t. 2 est normale en fonction de la conception de cette partie du dictionnaire (cf. encore *accorder*, *anffant*). Souvent, on émet un jugement sur ce qui se lit dans tel ou tel dictionnaire, en fonction de ce qu'on a trouvé dans ce texte ; c'est de bonne méthode dans la préparation, mais la reprise systématique alourdit encore la consultation. A mon tour de présenter sobrement quelques remarques et compléments :

abbeÿe, l'attention aux graphies pour ce mot est un luxe ; le dictionnaire le plus complet sur ce point est le FEW, mais il n'a pas plus que les autres la graphie *abbeÿe*, pourtant assez usuelle, notamment en picard (11 ex. ds DocDMF, auxquels on peut ajouter pour l'afr. : dep. 1270 ds Le chartrier de l'Abbaye-aux-Bois 1202-1341, éd. Brigitte Pipon, n° 253 (1270), 271 (1276) etc... ; 1329 ds Annuaire Bulletin de SHF 2007, 40, 41 ; BethDucsM 2, 9, 14 etc... Seul le FEW a relevé *abye* (chez Molinet), mais on le trouve déjà, à l'époque de Jean le Long, ds le *Cartulaire de l'abbaye de Flines*, publ. par E. Hautcoeur, 613 (1352)

acquerre, ds – *merite* ; l'expression, où *merite* a un sens religieux, ne semble pas avoir été relevée dans les dictionnaires. On la lit, un peu après, ds MirNDPersP 3, 292, 1502 ; 3, 360, 1445 ; 6, 275, 1382 ; BoucicL, 351/ 211

agreeable “favorable”, ds *vent* –, la formulation à propos du FEW : « sens présent, rectifier la date, qui est 1531 », laisse croire qu'il ne s'agit que de rectifier la date. En fait on ajoute une attestation⁴¹ ; mais déjà (fin 13^e) *tamps agreeable* “favorable” ds DEAF G1296, 8 ; il est vrai que *vent agreeable* (attesté surtout à partir du mil. du 16^e) est notable en face du plus usuel *vent a gré*, qui a développé un sens figuré v. TraLiLi 25, 1, 189 (cf. aussi ChOrl Ball XCVIII, 7-8)

anffant, graphie *anffant* ds LionBourgAIK 4867, 25939, TristNantS 2630, PassSemurR 1587, 3159, Mor5PersB 1147, ChiproisR p. 20 § 81

⁴¹ Mais dans le cas précis, on peut douter de la validité de 1486 ds FEW = sa source (Li : *vent agréable et propice*) donne le texte modernisé d'une édition du 18^e siècle pour : *leur fut le vent propice et convenable* CentNouvW 2, 237 et CentNouvS 99, 386.

ajouter *esconcer*, s’- “se coucher (d’un astre)” 23/ 54 (qui ne surprend pas cf. DMF), et noter les var. *se resconsse* F de *soi resconcer* “se coucher (d’un astre)” (seulement BenDucF ds TL 10, 994 et FEW 24, 51a) et *s’asconse* C de *soi asconser* “se coucher (d’un astre)”, dont il n’y a pas d’attestation directe (seulement awallon. *asconser* v.n. “se coucher (du soleil)” (1512) et afr. *aconsant* HerbF ds FEW 24, 49b, tandis qu’*absconser* se répand essentiellement à partir du 15^e cf. FEW 24, 51a et DMF qui en a en ce sens 1 ex. de 1466)

aspre, fu – ds CentNouv ds DMF *âpre*

aumoisnes, graphie ds JCondéMesseR 834

caldieu, mot qui serait « absent des dictionnaires ». Mais TL 2, 15 *caldeu* ?

cercles d’or signifierait “auréole”; *ces chevaliers ont entour leur chiefz cercles d’or, comme nous faisons dyademez aus sains, et ces diademez de ses chevaliers sont tous plains de pierres precieuses* (lat. *equites solum de auro habentes circa caput unum magnum circulum aureum sicut hic habent nostri sancti; hic autem circulus totus est plenus lapidibus*; JVignay et *ont entour leurs testes .i. grant cercle d’or, aussi comme nos sains ont ci le dyademe, et ce cercle est tout plein de pierres precieuses*) ne suffit pas à prouver le sens proposé, dont je n’ai rencontré aucun autre exemple ; par contre, que *cercle d’or* signifie “diadème” (cf. Boulengier-Seydin 34-38) est assuré par des centaines d’exemples, et ce sens est forcément présent à l’esprit des deux traducteurs qui ont à rendre *circulum aureum*. Pour y voir clair, il faut aussi examiner l’histoire de *diadème* et celle d’*auréole*. Nos traducteurs n’ont pas encore à leur disposition *aureole*, qui vient juste d’entrer dans une traduction de la Légende dorée, par Jean de Vignay, mais pas comme substantif⁴², comme calque du lat. *aureola* adj., dont il ne s’émancipera qu’au 15^e siècle⁴³. Quant à *dyademe*, il vient d’apparaître, au sens de “bandeau porté autour de la tête comme signe de royauté” (dep. ca 1320, OvMorB 14, 1638⁴⁴) ; à ce titre, il est susceptible d’en venir à désigner l’auréole comme le prouve le texte suivant : « ...il est assavoir pour entendre la lectre que diadesme n'est pas couronne royal ne aussi une telle chose ronde c'on fait derriere le chief des sains, mais est s[e]lon Papie un noble drap c'on disoit jadis vitte, c'om mettoit jadis sur le chief des roys et aussi sur les vierges de [V]estes » (Sim. Hesdin, *Val. Max.*, 1375-1383, VII.2.Ext.5, glose, f° 271c, ds DMF s.v. *diadème*). Le glossateur indique donc qu’il ne faut pas prendre *diadesme* dans aucun de ses deux sens connus de *couronne royal* ou de ce qu’il ne peut nommer autrement que *telle chose ronde c'on fait derriere le chief des sains*. Ce sens est précisément celui de *dyademez*, chez nos traducteurs, auquel convient la glose de “auréoles”, beaucoup mieux que celle de “couronnes”

⁴² Malgré FEW 25, 969b. En effet le lat. *virgines coronam aureolam habebunt* est rendu par *les vierges aront la coronne qui est dicte aureole* Dunn157/570. Les exemples suivants prennent un statut de substantif, sans pour autant être vraiment autonome : *Des courounes, dist il, entent Qui...Aureoles les appelle on* PélAmeS 9421 ; *aureola. aureole. la couronne qui est deue aux...Aalma* 780.

⁴³ *Avec lui les a amenés Et d'aureoles couronnés* Marcadé Myst. Pass. Arras R., a.1440, 283 ds DMF.

⁴⁴ Nombreux autres ex. ds DMF depuis Bersuire. La date de dep. 13^e s. ds FEW 3, 66a a été corrigée ds ZrP 108, 747 .

certain tempz, l'absence du syntagme ds les dictionnaires est une lacune, cf. *a certain tens* GratienL t. 4, p. 14, c4,6 et p. 98, c44, 64; GuillTyrP 2, 101; – *en certain tens* PlatPractH 1,5,8; GratienL t. 4, p. 132, c5, 6; *en certein tens* PAbernLumH 1123; GratienL t. 1, p. 161, c2, 9; – *par certain tens* HuntAgnM t. 2, p.137, 2

chier, avoir plus chier a + inf. “préférer” se lit ds ContGuillTyrM 66; CourtAmS 869 (*kier*); LancPrS 5, 172 (*kier*); RenContrR p.286 §135; FroissartChronSHF 9, 53; PercefR 2 gloss. et 3¹, 365/229

chrestien, le sens d’ “être humain” est bien ds TL 2, 1040, 30

ajouter, *demoquant* “raillant” 10/220var

despertement “terriblement” n'est pas inconnu, cf. JCondS 2, 182/36, 225/66, 269/69; BerinB 231, 234, 306; FroissChronK 4, 227

drus, je comprendrais plutôt “en rangs serrés”

fellement 1^{ère} att. cf. DMF *flement*

ajouter, *fommes* ind. pr. 4 de *faire* 10/180var., 11/13var., 22/14var. (toutes ds le ms. B), formes peu communes, surtout aussi tardivement cf. FouchéVerbe 160 (ajouter *fommes et fomes* R 44, 520; *fomes* GarinLorI 4291, RoseMLEc 17109, JostR)

habiter, ds *les granz gens qui avec ces Pigmés habitent, se il gaignent anfanz en celui päis la, leur enffans devenront tout samblable a ces Pigmees qui sont si petit* 25/11, je comprends mieux le texte en donnant à *habiter* le sens de “avoir un commerce charnel avec qn”

jouevencheaux, jouevesseaux, sont des graphies absentes des dictionnaires et en particulier du DEAF, pour ma part j'ai relevé *jouevenciaus* (pic., ca. 1400, ms. BNF n.a. 10056 f°27) ds *Revue Romane* 10 (1975), 337, mais il est vrai qu'A. Thomas (HLF 36, 63) y lisait *jouevenenciaus*, qui semblerait donner un pied surnuméraire dans le vers *En le main de .II. jouevenenciaus.* Aussi *jovenenchiaus* (mieux *jouevenchiaus* qui donnerait 3 syllabes) ds ConsBoèceAnMeunA 3039. D'ailleurs la plupart des *jovenenciaus* de Gdf (MousketR), TL (Cligés 2011 (Var.), SJeanEvOctH, BalJosCamA) et DEAF doivent se lire *jouenenciaus*. Le cas est le même pour maints exemples de *joyene/jouene* v. La Chevalerie Vivien, éd. D. Mac Millan, t. 2, p. 522, n. 34

lanu (lire Gdf 4, 720a et TL 5, 159) est leçon du seul ms. A qui a *sont lanues comme moutons*, en face de BC *ont laine c. m.*; E *sont laignee c. m.*; F *sont lainees c. m.* L'adj. *lanu* n'est pas courant dans la littérature. On a en afr. *piau lanue* BouchAbevR 284 (leçon du seul ms. A, restituée à juste titre par Rychner⁴⁵, v. en sens inverse Noomen 3, 18, 280n); *dos lanu* RenclCarH 200,10; *piel lanue* MaccabGautS 1927 (où la corr. de l'éditeur est opportune) : au total trois exemples picards. *Peau lanue*

⁴⁵ Cependant Rychner donne dans son texte critique un syntagme improbable en écrivant *me pel lanue*, où le possessif a la marque picarde du seul ms. H (son ms. de base), le substantif la forme française de tous les mss sauf A (qui a *piaue*), et où l'adj. pic. *lanue* est la leçon du seul ms. A. Remarquons ici la cohérence du ms. A (le BN fr. 837), que certains ont parfois critiqué un peu légèrement.

est aussi devenu en mfr. un terme technique du commerce des toisons utilisé dans les échanges entre les ports normands et picards et l'Angleterre (*le cent de peaulx lanuez* Rouen 1309 ds Gdf; *peaux lanues*, 1358 ds Gdf⁴⁶; *berbees lanutz ou tonduz* [1424] Londres cf. Gdf⁴⁷, *quirs et pealx lanutz* Hist. dr. munic. E., t.2, 1376, 375 [texte agn. concernant le commerce entre Calais et l'Angleterre] ds DMF; aj. *le cent de peaulx lanuez .11. d.*, ds « Lettre ottroyée par messire Philippe d'Alençon, jadis archevêque de Rouen, aux bourgeois et habitans de la ville de Dieppe » en 1363 ds Ch. de Fréville de Lorme, *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen ...* t.2, p. 128 et d'innombrables attestations anglo-normandes de *pealx lanutz* ou *peaulx lanus* (entre 1340- 1464)⁴⁸. – L'apr. et l'occitan ont eux aussi connu longtemps des *aver lanut* (Apt, 1352-1422; Forcalquier, 1478), *motos lanutz* (Millau, 1422) ou *bestail lanu* (Hu; 1553 Htes-Alpes, 1560 Nîmes, 1532 Colmars, encore aux 17^e et 18^e ds la Drôme, le Gard). – MöhrenLand 113 ne parle que de *beste a laine* (dep. 1307; aj. 1306 Briouze, Normandie). L'emploi chez Jean le Long a toute chance d'être régional (picardo-flandrien), mais j'aimerais plus de certitude en ce qui concerne le *mouton lainu* (14^e s., Condé-sur-l'Escaut, ds Gdf 4, 720b)⁴⁹, déjà curieux par son radical rapproché de *laine*. Les var. *lainees*, *laigniee* en sont des adaptations, qui retrouvent le très rare *lané* d'AiolF 6264, où faisant allusion au sacrifice d'Isaac, l'ange dit *Un*

⁴⁶ Il y a plus bas *bestes lanues* à la fin de l'art. 7 du même texte. Texte daté de Londres, concernant le Sud de la France.

⁴⁷ Le texte est clair : «pur ceo qe plusours diverses personnes amesnent hors du Roialme de temps en temps grande nombre des berbees lanutz en Flaundres et autres païs de par dela le meer et la ils fount eux tonder, ils vendent si bien mesmes les berbees come les laines d'icelles... qe nul maner de persone de quele condition ou estat qil soit cy de enavaunt soit suffrez d'eskiper ou faire eskiper deinz le Roialme ascunes berbees lanutz ou tonduz en la dite païs de Flaundres ou autres parties de par dela le meer s'il ne soit pur l'avitailler de la ville de Caleys et les marches d'icelles ».

⁴⁸ Voir entre autres, J. F.Baldwin, *The king's council in England during the middle ages*, 1965, p. 524 ou Georges Daumet, *Calais sous la domination anglaise*, 1902, pp. 121, 125 et 137.

⁴⁹ Cette citation, reprise depuis dans maints ouvrages, est tirée d'Amans-Alexis Monteil, *Histoire des Français des divers états aux cinq derniers siècles*, 1828, t. 2, p. 277 : «tous les ans, à une des plus solennelles fêtes, au milieu de l'office, les portes de Notre-Dame de Condé s'ouvrent, et l'on voit entrer *le mouton cornu, lainu, dentu de quatre dents, que les laboureurs des neuf heritaiges doibvent présenter au cuer de l'église.*» (en note p. 512 : «S'ensuivent le dénombrement des heritaiges et aussi les noms des possesseurs, lesquels a cause d'iceulx doibvent chacun an, la nuit de l'ascension à vespres, présenter et payer, au cuer de l'église de Condé, au seigneur du chapitre ung mouton cornu, lainu et dentu...»). A la suite de ce dénombrement d'héritages, qui sont au nombre de neuf, est un jugement qui condamne au paiement de six livres un de ces neuf possesseurs qui avait présenté au chapitre un mouton qui n'était pas *dentu de quatre dents*. *Cartulaire de Notre-Dame de Condé*, manuscrit déjà cité (cf. p. 512 n.12 : *Cartulaire de l'église de Notre-Dame de Comté*, manuscrit du treizième et du quatorzième siècle, qui en est en ma possession). Il faudrait vérifier s'il peut s'agir du ms. BNF lat. 9917 et localiser le passage. Sur A.-A. Monteil, v. Jean-Loup Lemaître ds BEC 164 (2006), 227-249. Notons aussi que ce *mouton cornu, lainu* rejoint *le mouton cornu et lané* d'Aiol, invoqué à propos du sacrifice d'Isaac, et que nous citons plus loin.

*mouton vous dona, cornu et bien lané*⁵⁰, à distinguer des termes techniques *lainer* “chardonner, carder, apprêter (la laine)” (1250-14^e s., Douai, Valenciennes, Harlebeke, Aire, Béthune, ds De Poerck t. 2, p. 110), *lanner/lainer le drap*, tous picards (TL 5, 135 ; DMF et TLF *lainer*)

moncelet ou *montelet*, on signale, dans l’introduction [lxI], la « difficulté de distinguer parfois c et t » ; ici l’apparat donne *montelet* ds C, les autres mss auraient donc *moncelet*. *Moncelet* était déjà la lecture de de Baker (« transcription, parfois fautive, du ms. fr. 2810 de la BNF »[clxxxiii], ici E), p. 117, alors que Cordier, p. 303, d’après le même ms. donnait *montelet*. *Moncelet* est assez usuel, mais toujours au sens de “tas”, au propre et au figuré, (du 13^e s. à la fin du 16^e s. au moins, cf. FEW 6, 3, 119a) ; le sens fait donc difficulté. Puisque le mot est repris par *montaigne* et qu’en descendant 3000 macaques, je préférerais *montelet* “colline”, qui est cependant bien mal attesté : un seul ex. en afr., d’ailleurs discuté, ds VoyCharlF 260 ; un autre en mfr. ChronGuesclC 18955 (même leçon ds ChronGuesclF 20524) ds Gdf et DMF ; le mot ne sera assez usuel qu’au 16^e seulement. En tout état de cause la leçon *montelet*, assurée au moins dans C, est ici intéressante

ajouter *d’oïr dire* 1/7var C (début du 15^e) qui serait inexistant en mfr. d’après FEW 25, 844b qui donne seulement : « afr. *d’oïr dire* (ChevEspJ ; LancPrK), frm. *de ouï-dire* (1913, Barrès) ». J’en ai trouvé pourtant quelques ex. en mfr. GilMuisK 1, 239 (dont le sens est différent cf. *infra* note n° 53) et GuillMachC 1, 173⁵¹

par oy dire 1/7varE (1^{ère} décade du 15^e), cf. FEW 25, 844b « afr. *par oï dire* (Baud-Condé) », qui ne le voit revenir que chez Rabelais. On peut ajouter : afr. *fors (que) par oi dire* (St Quentin, 1252, ds *Information et société en Occident à la fin du moyen âge*. Actes du colloque ... éd. par Cl. Boudreau, K. Fianu, Cl. Gauvard et al., p. 353 n.76 ; Douai, 1286, ds *Archives Historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, 2 (3^e s.), 1851, p. 336) ; et pour le mfr. lagn. *par oy dire* (1386 ds AND² 790b), légèrement antérieur aux ex. de Werchin, Ball. G.-W., c.1404, 14, 18 et PassArrR 6851, qu’on trouve ds le DMF (ajouter *par oy dire* Reims, 1431, ds VarinLég 1, 488 etc...)

ouye, la locution *d’ouye* est effectivement rarissime, en outre elle n’a pas exactement la nuance de “par ouï-dire” mais plutôt celui de “conformément à ce que l’on m’a dit” et Jean précise même *choses que j’ay oy raconter par des gens dignes de foy*. Il s’agit d’une valeur historico-juridique, qu’on trouve dans les récits historiques cf. *Primes traitai d’oïe* “d’après des témoignages oraux”⁵² SThomGuernW 146, la formule ancienne étant *d’oïe et de veïe* “en tant que témoin des faits” GaimarS 4946 et GuillMarM 8694, 18645⁵³

⁵⁰ Expression qui sera retrouvée par Colette : *Comme un mouton bien lainé traverse au prix de quelques flocons, les clôtures d'épine* Apprent., 1936, p. 30 ds TLF s.v. *lainé*.

⁵¹ Toujours, de l’af. au frm., dans des tours avec *savoir/conoistre de o. d.*

⁵² Et non “par ouï-dire” comme on le traduit souvent et de là le FEW 25, 851a. La même remarque faut aussi pour *par oïe* (dans le texte invoqué, Renart venant d’écouter le récit de l’homme mordu par le serpent lui déclare : *je ne puis mie Jugement faire par oïe : O oilz m'estuet veoir coment ChastPereAH 934*), cf. encore la note suivante.

⁵³ Cf. *parler de veue et de oïe* “parler en tant que témoin des faits” (1256 ds FEW 25, 851a) et à la fin du 14^e, *ichil quens visitast presentement iches parties, et enquesist*

ajouter *occulter* “cacher” 10/230, qui est très rare au Moyen Âge dep. OvMorB 5, 3268 ds TLF; doc. de 1324 et 1350 ds Gdf; 4 ex. dep. 1440 ds le DMF⁵⁴

patrenostres, unes – “un chapelet”, la date de 1280 (pour l'ex. que FEW tire de Li ou Gay) vaut plus exactement peu après 1297 pour SLouisPathMirF 28/60; mais le TLF donne un ex. de 1260

peril, se donner a peril de mort, cf. afr. *soi abandonner a peril de mort* CesTuimAlC 1608 et 3603, CesTuimPrS 95/11, mfr. *se metre en peril de mort* (1349, GuillMach; 1370, Oresme, ds DMF), *se exposer a peril de mort* (1409, Gerson, éd. Glorieux, t. 7, n° 365, p. 776)

Pigmees 25/4, la graphie est datée de 1491 ds TLF

ajouter *plantible de* “fertile en” 7/4var. (début 15^e s.), bien rare

pourpris, la note est convaincante, à la seule exception que l'indication d'« habitable » (ou d'« habitée » au gloss.) est de trop, comme le prouve *habité* quelques mots plus loin dans le texte; le mot peut même désigner le Paradis (MarieEsp ds TL) et l'on sait l'usage que fera le Pastoralet du (*grant*) *roial pourpris* “le royaume de France” et Jean Lemaire *parlera du grant pourpris d'enfer* (EpAmantVert 20/74); cf. encore *estre de grant porpris* “être de vaste dimension (dit de l'alleu de Panalde)” ds JPreis-LiègeB 2, 25610

prier, – son pain “mendier” est dit absent des dictionnaires. Je me permettrai de renvoyer (aussi et pour la var. *quer(r)ant son pain* de CEF) à *Le pain dans les expressions médiévales*, ds *Le Langage Figuré*, Actes du XII^e Colloque international de Montréal, 4-6 octobre 2004, publiés par G. Di Stefano et R. M. Bidler, ds *Le moyen français*, 60-61, 2007, Montréal (CERES), 395-404, en particulier 399-400, où l'on verra, entre autres, afr.mfr. *querre (le/son) pain* “mendier” (dep. BuevelS; RenclMisH; RoseMLec; FlorOctAIL 2909; QJoyesR; ChDOrlC; Gerson; JournalBourgeois-Paris; LaSale; PacJobM; DiStefLoc), ... afr.mfr. *metre/envoier a(u) pain querre* “réduire à la mendicité” (dep. BibleGuiot; GGuiaart; GuillMach; PhMéz; Mich-TaillID; Chastell; DiStefLoc) > afr.mfr. *painquerant* m. “mendiant” (1170 – 1320; TL; CiNDitB2; 1451, LaSaleD; 1474, DMF1), mfr. *metre au pain prier* (1357, GuillMachH, 29, 800)⁵⁵

sacrifiement (faire sacrificemens a son empereur) “rite d'adoration, de célébration”. La note qui relève *sacrificationem* dans certains mss latins semble en contradiction avec

plus chiertainement par veue et par oie (= auprès de témoins) *les faits ki avoient esté fait*, ds *Recueil des chroniques de Flandre*, éd. J. Smet, t. 2, p. 62). C'est d'après cette expression que j'interprète *J'ay parlet des béghines de vir et d'oïr dire* “en témoin des faits” GilMuisK 1, 239.

⁵⁴ L'exemple déclaré « incertain » de Corbechon est certainement à lire *occultes*, forme de l'adjectif.

⁵⁵ J'ajoute aujourd'hui deux attestations afr. de *prier (le) pain*: *je voel sire trestout laisser Or et argent, et pain proiier* SElisBruxK 464; *de çou c'as sers son pere li lait le pain proier* AlexisAlPS 396.

le glossaire (« idée absente du texte latin »). Elle indique aussi qu'il n'y a rien de tel dans les dictionnaires. Pourtant le FEW 11, 42a donne afr. *faire sacrificient de loenge* loc. “célébrer les louanges de Dieu” (ca. 1120, Trénel). De fait Trénel 345 indique que l'expression des Psaumes *Immolare Deo sacrificium laudis* “faire un sacrifice d'action de grâce” a été continuée par *faire sacrifice/ sacrificient de loenge* ds les Bibles Médiévales. La formule précise *fai a Deu sacrefient de loenge* est à dater du 13^e siècle (= PsMétrM 295). Voici un ex. supplémentaire du sens ds *Pour l'adorer sans servitude, Mais en devost sacrificient* MistR 23750

sonner, la note en 23/2, qui est en contradiction avec le glossaire, paraît superflue et incomplète puisqu'elle laisse entendre que le sens d' “indiquer”, mieux “exprimer”, ne serait pas ds les dictionnaires ; mais cf. TL 9, 837 “aussprechen”; FEW 12, 97b “dire, affirmer” (14^e s., Lac = GeoffrParChrD 2910; Doch= GeoffrParChrD 5149); DMF: « “Dire” : *ainsy sonnent et dient les paroles de nostre theume* (Gers., P. Paul, a.1394, 488), *comme est sonné* (La Haye, P. peste, 1426, 152). *Sans plus sonner* “Sans dire plus” (Man. lang. G., 1396, 59) »

ajouter *saoul*, (manger) *tout mon saoul* 22/52. Le groupe avec *tout* est mal représenté ds les dictionnaires : 1 ex. ds TL = *A petite fontaine tot son saoul boit on* HermVal ds BartschChrest 23, 229, mais il y a un autre texte (*toz se saole l'on*) ds HermValS 2017; et en outre, il s'agit là d'une variation du proverbe bien connu *A petite fontaine boit on souef* ProvVilT 180, *A petite fontaine boit len bien soëf* MorProv 99; cf. Hassell F110 ; ici 31 (1967), 91 ; TPMA 2, 132. Ne sont guère comparables dans le DMF que trois ex., seulement au figuré, *plourer tout leur saoulz* ChrPisMutS, 2330, *quand il aura bien besoigné et tout son saoul* CentNouvS 9, 102, *il le batroit tout son saoul* Doc. Poitou G., t.11, 145

souverainement lire Gdf 7, 569, et souligner *souverament* 10/318, un type peu représenté cf. *souvrément* JPreisMyrB 6, 296 ds GdfC 10, 707a, *souvrانment* (lüt. ca 1380) ds FEW 12, 434b⁵⁶, *elle sçot souverament les sept ars liberaux* ChrPizCitéDamesC 725 ; *Ceste consideration vault souveranment contre les maulz* Gerson, éd. Glorieux, t. 7, n° 325, p.361 ; *Dieu deseure tout ameras Et cremiras souverament*, ms. d'Arras ds *Mémoires de l'académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, t. 28 (1855), p. 286

venue, prendre sa venue “s'élancer” 12/39 est considéré comme une « transposition erronée de *faciunt unam veniam* » ; je n'en suis pas sûr. En tout cas, en voici une nouvelle attestation double : « Si fut faite à Romme .i. concielh de LX eveques; sy denoiat à prendre sa venue, porqu'en ilh fut en conciel reproveis. Et ordinat ly concielh ou ilh prende sa venue à faire penitanche et se soy recroy, ou ilh soit envoiez en exilh » JPreisMyrB t. 2, 24. Par ailleurs l'emprunt est bien implanté, surtout dans le syntagme *prendre sa vain(n)e/venie/veine* (cf. TL *veine* 11, 141, 35; *venie* 11, 162; 44; *vaine* 11, 83, 35; et ici même, 31 (1967), 64-70, un excellent article, dédié à J. Orr et oublié de tous ; ColletCoincy 485). JLL (moine et latiniste) connaissait le mot ; si ce *venue* n'est pas une simple faute de copiste (déjà le meilleur ms. a *vernue*), *venue* pourrait être une tentative de francisation (au moins par un copiste)

⁵⁶ Mais on ne peut pas exclure qu'il ne s'agisse que d'une mauvaise transcription du mot de GdfC.

virgoingne “parties honteuses”, on y lit: « FEW 14, 281 (rectifier la date qui est 1351) »; en fait, FEW 14, 281a porte: « fr. *vergogne* “parties sexuelles” (ca.1285, Gdf; 1553...) » et c'est dans la note de l'édition [144], qu'il faut corriger la date de 1385. On peut étoffer la documentation: afr. *covrir lor vergoigne* SGraalIVEstP 437/14 et 438/14, QuesteP 215/26, ArtusS 197/19-20 et 198/11-12, TristPrG 194, 32 cf. aussi RobreauHonte 175; *descovrir la vergoigne de ton père ne de ta mere* BibleAcreN 110, 4 et 5; apr. *mostriey mas vergongas ... se trufo d'el* En vezen sas verguongas MystProvJ 880 et 889

vilaniez, les dictionnaires (cf. aussi les var *vilennez*) inviteraient à éditer *vilainez*, et *vilaines* (au lieu de *villaniés*) personnes ds la var. de B

vrai, en 32/13 est une attestation précoce⁵⁷ du tour *cuidier de vray* (*cuidoit de vray estre en Paradis*), tour que le DMF a raison de faire ressortir par *cuidier de vrai* “s'imaginer que la chose en laquelle on croit est fondée”, illustré par deux exemples de la seconde moitié du 15^e s. (GrebanJ 9238 et CentNouvS 14/200); ce tour est toujours resté rare: afr. *il cuide de vray qu'il soit son pere* MerlinProphRP, t. 1 ou 2, p. 462; mfr. *cuidoit de vray que ilz* (= des pieces de monnoye) *feussent du coing et aloy du roy* (1423, Lettre de rémission, ds A. Longnon, *Paris pendant la domination anglaise*, p. 91); *il cuident de vray que le duc ait emcombriez* SimPouilleCB 3293 (ca 1445); *sy cuide de vray, s'ilz..., que jamais nul repos recevroyent* PercefR 4, 142/290; *la pucelle cuydoit bien de vray que celuy qui alloit devant les pages fut sans nulle doute* Jehan de Paris JeanParisW, 63/9; *je cuide de vray que... se..., tout est mort* ChevaletSChristofleS 9022⁵⁸. On en a aussi une variante isolée avec un renforcement de *vray*, redevenu adj., ds *je cuide de vray penser que temprement sera le jour* GrebanJ 33611. L'expression *cuidier de vray* a été entraînée dans la disparition de *cuidier* malgré quelques traces de *croire de vrai* (sporadiques jusqu'au milieu du 17^e s.): *elle croit de vrai et se vante que* CoquillartF 80/409 *creons de vray tous que ...* GrebanJ 33696, *croi de vray qu'il est disciple a Jhesus* GrebanJ19601. – On notera que dans tous les exemples que j'ai pu réunir celui de JLL est le seul qui soit suivi d'un infinitif, possiblement entraîné par le lat. *credentes se esse in vero paradiso celi*, mais surtout par la formule littéraire *cuide estre en paradis*⁵⁹. Il est vrai aussi que JLL construit d'ordinaire *cuidier* avec

⁵⁷ On a antérieurement quelques exemples de *cuidier de voir*, qui manque ds les dictionnaires: *Li chevaliers cuidoit de voir De ses hommes, sans decevoir, Que il proiaissent Diu por lui* RenBeaujBelW 2165; *Mais en son cuer de voir cuidoit Que li chiens aüst respondu* NoomenFabl 38, 50; *Bien cuident de voir que mort soient* ClarisA 27472; *Que il cuident de voir li dus soit anconbrez* SimPouilleBB 4094 (1^{ère} m. 14^e); *car il cuident de voir que touz ceuz qu'il ocient voisent servir leur seignor en l'autre monde* MPoloM t.2, 68/27; *Pour ce qu'il cuident de voir que cist damage soit vengié* («sera vengé») TristPrQ 427/242 (15^e).

⁵⁸ On a aussi, et beaucoup plus fréquemment *savoir de vrai* “avoir la certitude”, suivi de l'indicatif, (qui apparaît ds la 1^{ère} m. du 14^e, dep. RenContrF 1943; GuillMachH 2, 68,1898 et 2, 168, 269; TristNantS 21974; PercefR 4, 351/751; TL 11, 245, 34-5; DMF) et deux ex. de *je (le) cuide sçavoir de vray* PercefR 3¹, 308/547, GrebanJ 9196; très fréquent aussi *savoir de voir* (TL 11, 655).

⁵⁹ Cf. *Donques cuide estre en paradis* GligloisLe 1120; *croient* (var. *cuident* MPol-GregP 102) *estre en paradis vraiment* MPolGregM 41/2; *tres fermement* *Je cuidai estre en paradis* SongeVertC 1509; *Bien cuiday estre en paradis* TrouvBrabançonsD

un infinitif, sauf en deux occasions en 30/30 et en 32/27. Justement en 32/27, il s'agit d'une reprise de 32/13, mais la forme en est *cuidoient pour vray que ce fust le Paradis du Chiel*. Cette fois-ci JLL emploie un tour encore plus rare, *cuidier pour vrai*, dont le DMF, qui est le seul dictionnaire à l'enregistrer, ne donne qu'un exemple : *sa femme ... a genoux se mist devant ses piez, cuidant pour vray estre son curé* (CentNouvS 78, 94). À vrai dire, cet exemple n'est pas le plus représentatif⁶⁰; on trouve d'habitude, comme chez JLL, *cuidier pour vrai que + subj. du passé (sous la forme *fust*)*⁶¹:

436 ; *il cuidoit estre en paradis* PercefR 4, 1070/515 ; *ilh quident tous estre en paradis* JPreisMyrB t. ?, 17 ; *cuidoit lors estre en paradis* LaurentPremierfaitDecamD 986 ; *tous ceux qui la estoient presens cuyderent estre en paradis* JWauquelinChronBrabR 1, 375 (1.2, chap.23) ; *cuide vrayement estre en paradis* CentNouvS 6, 88.

⁶⁰ Je n'ai trouvé que deux autres exemples d'infinitif: *cuidierent por voir avoir la terre perdue* VillehF 411 var. et *cuidierent pour vray auoir bonne paix a l'empereur* CronConqCharlG 1, 429. Ces tours sont influencés par la périphrase *cuidier + inf.* « marquant que l'action que le sujet avait l'intention de faire n'a pu être accomplie » cf. Marchello-Nizia 328, ou traduisant une idée d'imminence ou d'échec, cf. Martin/Wilmet § 50.

⁶¹ Là aussi le tour *cuidier pour voir que* est plus ancien (2 ex. ds TL 11, 655, 1-8). Voici ce que j'ai trouvé :

- verbe principal (personne autre que la 1^{ère}) au passé et subj. passé de la complétive :
De l'onbre blanc et de l'image Cuida por voir ce fust fromage RenartR 1078 (cf. MoignetSubjonctif 375) en outre 374-376 et 556
Por voir cuidoient que lor pere Fussient cil qui les norrissoient GuillAnglH 1400
bien cuidoit por voir que ele fust sa mere LancPrK 24, 20
Car bien cuidoit por voir savoir Que sa fame li deist voir ChastVergiR 213
cuidierent por voir qu'il aüssent la terre perdue VillehF 411
Bien cuidoient por voir que Miles fut vaincus OrsonM 3615
De Tierri cuida pour voir, à ensient, Que chen fust son mesage Baudré le mal tirant
GaufrG 4185

En son cuer bien por voir cuida Que li chiens eüst respondu NoomenFabl 38A, 54
Et encore por voir cuidoit Que il el paveillon geust ClarisA 8392

Cuidoit por voir, qu'il fust ocis ClarisA 18734

sans faille pour voir cuidoit Qu'on se juast en chel endroit ZrP 11, 36, 110 (ca 1300)

Et por voire il cuidoient Que li enfanz fust de sa gent HectB 307

il cuida por voir que je l'eusse fait por ce que je amasse si compaignon cuidoient pour voir que Gieffroy les eust moquez Berinus 72

Car au matin cuidoit pour voir Que on ne le peuist abatre FroissMeL 16381
car por voir cuide s'il l'amast que ja einsint ne la laissast loing de lui mener une toise
LancR 247

Cuidoient por voir [et] sans doute Qu'ou toniau n'eüst de vin goute MirNDChartrK 11, 138

Qui por voir cuidoit estre certe Que sa touaille fust perdue MirNDChartrK 27, 78

- verbe principal (personne autre que la 1^{ère}) au passé et subj. pr. de la complétive :

Por voir cuidoit que illuec soit AimonFlH 735

- verbe principal (de la 1^{ère} pers.) au présent et subj. pr. de la complétive :

Ke jou quic bien (var. Et cuit por voir) de li Que chascuns qui la voit La doie amer aussi BlondNesleL 11, 28var

La cuidoient pour vrai, nel tenez à folie, Que se fussent François .xx. mil à une fie
ChronGuesclC 1422

Cuidant pour vray Qu'arrivé feust le roy a Cornuay Jean Creton, Prinse du roy
Richart d'Angleterre, éd. Buchon, p. 346 (déb. 15^e)

cuideren pour vray qu'il fust mort ou pris CronConqCharlG 2¹, 74

elle cuida pour vray que ce fust Justamont CronConqCharlG 2², 196

cuidoient pour vray que ce dieu estrange s'en fust allé avecq celle tempeste PercefR
3², 114/1973

la dame cuida pour vray qu'il fust tombé de hault en bas en la court PercefR 4, 724/5

cuideren pour vray qu'ils s'enfuissent Monstrelet 1, 360

verbe principal (de la 1^{ère} pers.) au présent et ind. fut. de la complétive : *pour vray je*
cuyde Qu'il luy donrra quelque secours AndrVigneSMartD 7491

Sur ces tours v. MoignetGramm 223-4 et MartinWilmet § 82

vuoider, la graphie se lit ds VillehF 390.

Au total, un bon travail.

Gilles ROQUES

- verbe principal (personne autre que la 1^{ère}) au présent et subj. pr. de la complétive :
Car por voir cuide, et si s'an prise, Qu'il ait la forteresse prise Cligès 3330
De ses dieux por voir cuide qu'ait aucun aamé CoincyChristC 353
Li rois qui por voir cuide que ce soit mesire Tristans TristPrC 3, 902, 3
Pour voir cuide, la dame morte gise Les son ami AudefroiC 12, 12, 2
- verbe principal (de la 1^{ère} pers.) au présent et ind. pr. ou fut. de la complétive :
Je cuit por voir qu'en els a plus De bien qu'il n'a en .x. reclus PèresL 14137, Je cuit por
voir qu'il en ara pitié GerbMetzT 8621
Certes, je cuit por voir et bien l'os afermer qu'il n'est mes enz ou ciel nul dieu qui puist
regner CesTuimAIC 5365
- verbe principal (personne autre que la 1^{ère}) au présent et ind. fut. de la complétive :
Car por voir cuide que vif nel verra ja BatLoqArsR 3404
- emploi en incise :
Se vers Orenges poons penre sejor, Ge cuit por voir, mon vert bran de color, Qui...,
Gel mosterrai paiens par tel vigor HerbCandS 624
Plus biau...M'an avendra, ce cuit por voir, Se loiauté m'i puet valoir ContPerc¹ER
12437
- un seul exemple avec *croire* :
croyon pour vray qu'il soit mort MistR 20071
- un autre où *pour vray* est en voie d'être évincé par *fermement* :
pour vray ilz creoient fermement que tant comme ilz l'avoient, mais qu'il fust bien
nettement en beaux drapeaulx de soie ou de lin enveloppé, que jamais jour de leur
vie ne seroient pouvres JournParT 236.

Jacques Ch. LEMAIRE (ed.), *Biaudouz* de ROBERT DE BLOIS, Liège, Éditions de l'Université de Liège, 2008, 371 pages.

C'est une excellente idée que d'avoir choisi de rééditer ce roman arthurien, dont le héros est le fils de Gauvain. On donne ainsi à relire l'œuvre d'un bon artisan des Lettres, qui avait utilisé son roman comme cadre d'un recueil de ses œuvres, contenu dans un ms., le BnF fr. 24301, formant ainsi un corpus d'auteur. Le roman est succinctement présenté, avec renvoi aux principaux travaux [7-11]; description soigneuse du ms. [11-18]; examen critique des deux éditions précédentes, que celle-ci remplace avantageusement¹. Elle se caractérise par un effort louable à conserver le plus possible le texte du ms. Les principes éditoriaux, clairement exposés, sont cohérents. La traduction est scrupuleuse, dans la mesure où elle n'esquive pas les difficultés. Quelques remarques au fil du texte, concernant le texte, la traduction et les notes :

42 note, la bibliographie sur *maint* est bien courte ; on doit toujours partir de l'article de TL, qui lui-même se fonde sur la monographie de Tilander ; mais on oublie souvent un intéressant article de C. A. Robson, paru ici (32, 273-290)

62 note, ni le verbe *entencier* de TL, ni celui que le FEW tire de Gdf, mais qui, s'il existe, ne signifie pas "blâmer" (cf. ChansSatBachJ 31, 51 et var. de X), n'ont rien à voir ici. J'y verrais un *entenser* "tendre vers", peut-être apparenté à *atanser* "secourir" de Gdf (= JLansonM 4364)

103, *nel laissast mie* la traduction ne convient pas, comprendre « qu'il ne manque pas de le faire », qui surenchérit ici sur *Qu'il venist lai* (« qu'il vienne là sans faute ») ; *nel laissast* « qu'il n'y manque pas » est assez courant et, en général, omis par les dictionnaires et les glossaires. En voici quelques exemples²:

ke nel laissast LapidFFS 20
pur ço nel laissast BrutA 6522
nel laissast mie CoincyI10K 75
qu'el nel lessast mie Et qu'el ne fust trop endormie NoomenFabl 17, A29
nel laissast mie GaydonS 10836
et nel lessast mie TristPrH 97/54
nel laissast en nule maniere SGraalIVEstP 867/5
ne nel lessast en nule maniere LancPrM 81/13
Ne il nel laissast a nul foeur RenContrR 31878
Ja pur s'enferté nel laissast BrutA 8942
Si nel laissast pur sa pitié AdgarK 37, 45
Volentiers s'en fuist, ... Se nel lessast pour ceus des estranges raigniés AlexParA 1589
Se por Caradot nel laissast ContPerc'TR 6212

¹ Un seul regret, qu'on ne puisse pas trouver, ne serait-ce qu'en appendice, les éléments liminaires quiouvrent cette partie du ms. et qu'on devra toujours lire dans l'éd. Ulrich.

² Le tour est inconnu en mfr.

*Por nule rien ne (var. *nel*) laissast mie* CoincyI31K 22
Ja nel laissast por la mort de ses fils, C'au Borgignon ne requesist mercis AuberiT
 136/1
se messire Tristantz nel lessast por son oncle, il alast après TristPrC 377/6
si nel laissast por l'amor de mon signor Gauvain LancPrM 96/29
Por couardie nel laissast FergusF 5242 var
Il nel laissast por nule enseigne HistFécL 1022
Qu'il nel laissast par povreté D'aveir GuillMarM 17666
por estre ocis dont nel laissast que voiant tous ne le baissaist FloreAL 3184
Ja pour damage nel laissast, Ne pour honte, que nel huchast NoomenFabl 108, 105
car se il fust ore ceanz. il nel lessast por tout le monde que il ne feïst ceste bataille
 MortArtuF 77/31
... nel laissast...ne li feïst le cortois jeu AmYdR 2435

120 note, *halegoutei* n'est pas très clair. Le DEAF H219 donne un autre sens, mais ne le justifie pas. Ce vers est repris de RobBloisDidF 608, et il s'explique là un peu mieux, si l'on aménage le texte et sa ponctuation : *Jusqu'es genoz haligotez, D'escarlate tointe ot un mantel. Haligotez* s'y rapporte au sujet de *ot*, donc à une personne, comme dans notre passage, mais il est rendu plus clair par *mantel*. On pourrait comprendre, par une sorte de métonymie : « Avec des taillades jusqu'aux genoux, il avait un manteau ... ». Ce sens pourrait convenir ici aussi

156 (lire 152) note, l'attribution de la forme *at* (ind. prés.3 d'*avoir*) aux copistes de l'Ouest me semble gratuite (même si cela est vrai pour l'agn.); par contre sa présence en wallon est bien établie (cf. PoèmeMorB). A plus forte raison encore en ce qui concerne *ait* (note à 733), qui est une forme nord-orientale caractérisée

177-8, appartiennent à un proverbe, cf. Schulze-Busacker 1768

194, pour *nombrer* la traduction par « calculer » est un peu forcée ; le verbe signifie aussi « raconter » (1 ex. ds TL 6, 758, 25), et surtout, comme ici, dans le tour *ne poroit nombrer* et var. (l'objet étant d'ordinaire richesse ou joie) cf. RClariL 92/38 ; VengRagR 5960 ; JakemesD 7773

263-264, rectifier la ponctuation et considérer (malgré la note) *biautez* et *savoirs* comme les sujets de *c'i prent*. On traduira par : « L'honneur est une très grande fortune ; ni la beauté ni le savoir ne peuvent rivaliser avec lui » ; pour le sens de *soi prendre* cf. TL 7, 1768, 10 et infra 4299

277, traduire (malgré la note) par : « Mesure dépasse toutes les autres vertus »

318-319, il y a une rupture de construction, traduire : « Quand on veut abandonner l'honneur, que le quitte celui qui le souhaite. Il y revient vite, pour sa plus grande honte »

360-362, rectifier la ponctuation et traduire : « il ne peut prendre le bon chemin qui consiste à retenir la sagesse et par conséquent il ne peut pas en avoir (de sagesse) »

401, *cuvers*, est une graphie de *covers*, et s'accorde avec *savoirs* (« connaissance tenue cachée »)

432, traduire : « plus il enseigne, plus il s'instruit »

444, rectifier le texte, la ponctuation et traduire : « et prie Dieu (*Li*) qu'il te donne ... »

448, *Com ciel* est incompréhensible ; on attendrait *C'ou ciel*

467 note, le prétendu *faire pais de* “goûter de” repose sur une seule attestation (cf. GarLorrI 7263), qui n'a pas ce sens

473-4, ce n'est pas une interrogative, mais une affirmation : « on doit bien servir un tel Maître »

594, la virgule après *terre* est incompréhensible ; il y a une rupture de la phrase : « ce bois ne peut ni pourrir ni brûler ; sachez-le (qu'il ne peut brûler), même s'il était cent ans dans le feu, ou bien même il ne pourrirait pas dans la terre »

702, m'appuyant sur *apale* pour *espaule* (2043), je lirais *ratoree* valant *restoree*

721, TL n'ignore pas *alochier*, il place ce passage sous *eslochier*

726, pour *a son jeus faite*, c'est l'interprétation de Foerster (lire *a son ieus*) qui me semble la bonne, même si je n'ai jamais rencontré cette forme *ieus* ; cf. *fete a ues* (ms. avec qui ne réclamait pas de correction) *son seignor* LancPrM 45, 4 ; *monument k'ilh avoit fait a son ues proprement*, The Feast of Corpus Christi, éd. B. R. Walters, V. J. Corrigan, P. T. Ricketts, p. 469 ; *qui me quida avoir fait a son oes m'a pierdu* MerlinP 1, 46 ; *com se li plus poissans hom del monde l'eust fait a son oes* SGraalEstS 170, 17

804, curieuse idée de faire de *roide* ds *iawe roide* une forme de *rade* ; cf. TL 8, 427, 38

855, *n'aiez nule poor de moi*, signifie « n'ayez pas peur pour moi », cf. *n'avrai greignor poor de moi* (« je n'aurai pas davantage peur pour moi ») *C'ont d'eus tuit cil que je ci voi* ThèbesR 5207 ; MortArtuF 144, 72 ; LancPrM 116, 18

891, la transcription *li out* est meilleure

953 « les dépasserait malgré lui » n'est pas clair, « les traverserait à contre-cœur »

964, dans *Com plus vaint home de grant pris, plus* porte sur *grant pris*, « plus est grande la valeur de l'homme qu'il vainc »

1054-1056, rectifier la ponctuation et traduire : « E. ne bouge pas quant à lui. En homme qui ne peut pas bouger, il gît à terre comme s'il était mort »

1120, *Bien est la mellee pareille* « le combat est égal » cf. TL, 7, 227, 22

1151, malgré la note, qui a le mérite de souligner que *rachaudez* n'a pas été relevé ailleurs, on traduira par « échaudé craint l'eau chaude » ; sur le proverbe qui contient à l'origine eau chaude (et non froide) v. TPMA 2,93

1176-7, on traduira par « leur sang forme une croûte sous l'effet de la chaleur », et la note critique à tort le TL ; *lor* « pour eux » est un datif éthique

1190, *N'ont tant de lor armes d'entier*, on traduira (malgré la note) par « ils n'ont pas un morceau de leur armure qui soit resté entier »

1202-1214, le traducteur s'est emmêlé dans les personnages, on comprendra : « Beau-doux pourra bien se tenir pour assuré³ qu'il n'aura pas envie de chanter, car Amour

³ Pour une telle nuance de *soi vanter* v. R 123, 4, 4 et cf. des tours proches (encore ici 1458) : *S'essaier i vect a passer, De ce se porra bien vanter C'unc ne trova si fort passage* BenDucF 36890 ; *Cil ki a moi venra se pora bien vanter, Que ja mais de cest jor ne pora escaper* ChétifsM p. 107, 167 ; *Et cil qui remaindra se porra bien vanter Qu'a*

incite Ermalëus à bien frapper. Ermalëus lui a donné un tel coup...qu'il s'en est fallu de peu qu'il ne le fasse tomber mort (et non qu'il ne le précipite dans la mort)...Ermalëus dégage le fer de son arme (*estort son cop*, non « échappe au coup ») et en le retirant il a mis à genoux Beaudoux »

1287 note, la sentence n'est pas ignorée de TPMA 7, 310 (1.7.1.2), le syntagme *het sa vie* est aussi ds TristanThomL1877

1428, *cousins* est « cousin » et le mot fait allusion à TroieC 10126 sqq. et en particulier à *beau cosin* de TroieC 10148 ; en outre le vers 1429 *Le jor fust de la guerre fins* est un écho de *Le jor fust fin de la bataille* TroieC 10121

1449-1452, il me semble que le texte a un sens si *damoisele* et *pucele* désignent deux personnes différentes (cf. 2187 note) : *damoisele* désigne Clairette, la suivante, et *pucele* Beauté. On traduira donc : « Clairette a si bien suivi la bonne route que Beauté est informée de son arrivée » (sans doute, celle de Beaudoux)

1472-1475, il me semble que le sens est le suivant : « un professeur⁴ ne sait pas si bien parler au point d'avoir pu décrire complètement sa beauté avant la tombée de la nuit »

1502-1505, il me semble que le sens est le suivant : « la jeune fille ne doit pas lui (à Beaudoux) résister, surtout s'il était vraiment en mesure de se servir de son épée et c'est ce qui lui (à Madoine) déplaît le plus »

1526, il me semble que le sens est le suivant : « il faut qu'il s'en satisfasse », *celi* renvoyant à *une soule chose*

1551, *assouaige*, non « console » mais « se calme »

1555 note, il n'y a pas intérêt à créer pour l'afr. un inf. *avainir*; quant à *avanir*, il représente *esvanir*, selon une substitution *es-/a-* très courante dans l'Est (cf. *abahir* RivièrPast, ChansOxfA 302, JPrioratR etc. et ici *apale* (2043) pour *espaule*, *ratoree* (702) pour *restoree*, *alochier* (723) pour *eslochier*)

1693 note, il est bon de maintenir *compe*, mais on peut préciser le « graphie largement répandue », en le remplaçant par « abourg. achamp. alorr. afrcomt. », cf. FEW 2, 992a (corrigé par mes soins, car apik. y est gratuit)

1875-1879, d'une part la scansion *séous* pour une forme du démonstratif *ceus* me paraît étrange ; d'autre part, il est plus simple de comprendre « l'azur, le vert et le vermeil des écus et des heaumes brillent »

1971, il me semble que le sens est le suivant : « (le secours) qu'il puisse avoir de sa part »

1998 note, *raille* est incontestablement un indicatif; la ponctuation est déficiente, mettre le vers 1998 entre virgules. Par ailleurs, j'ai parlé jadis de ce verbe *raillier* (R 100, 111), même si cette note a besoin d'être revue

tous jorz de sa vie le ferai serf clamer SiègeBarbAM 1679 ; après vostre mort se pourra bien vanter tous li mondés que devant vous n'en fu nule trovee qui a vous fust pareille de biauté TristPrG 138/38.

⁴ *Nuns maistres lisans d'escole*; le terme *maistre lisant*, plus rare que *clerc lisant* (v. RouH t. 3, p. 215, note à 180 ; HilderMeun 178), se rencontre ailleurs : *maistres lisans* JMeunTestB 1031, *clers en gramaire lisant* 9925 (var. *c. ne grans maistre lisans*), *maistres lisant natures* GilMuisK 1, 264, 19.

2043, *apale* est « épaule » (cf. *apaule* (Besançon, 1290) ds FEW 12, 146a), donc « il lui a coupé le bras très exactement au ras de l'épaule » et supprimer les deux-points après *compas*

2117, il vaut mieux comprendre *desus* comme adv. « il y avait dessus un aigle ou un lionceau »

2118-2120, rectifier la ponctuation et traduire : « L'armée est redoutable. Du côté où le château est assiégié (cf. 2131), il y a bien 4000 chevaliers »

2149, « extermina » pour *outra* n'est pas heureux

2196-7, *Si sont tost au chastel venu; Tuit entrent, si sont dessendu*, ne contient pas nécessairement une figure hystérologique ; on entre à cheval dans le château et même dans la salle principale (cf. GligloisL 1606)

2338, *estandre* associé (ou s'opposant) à *muzer* “perdre son temps” peut parfaitement être, comme il est dit, une forme d'*atendre* (cf. supra 1555, et c'en serait la réciprocité), dont le sens pourrait être “chercher à conquérir une femme” (cf. FEW 25, 703a) ou “s'appliquer ; espérer” (cf. FEW 25, 704a) ou encore, en emploi réfléchi, “s'appliquer ; prêter attention” (cf. FEW 25, 704b), mais on ne peut pas exclure totalement *soi estendre* “s'étirer (en signe de joie)” (cf. *de la joie qu'il a s'estent* ds TL 3, 1379, 5) ou “s'appliquer” (cf. *De kanques cuer porroit estendre, Deveriens cel signor amer* ds TL 3, 1379, 20 auquel j'ajoute *Pour l'amours Margalie ou ses cuers s'estendi* JerusCont²G 14771)

2344-46, rectifier la ponctuation et traduire : « C'est donc véritablement un mal. Celui qui le nomme douceur, il ment ! - Il ne ment pas ? (interrogation oratoire, qui permet de développer l'argumentation) - Si, il ment, et je veux démontrer que... »

2350, *apartient a* « est associée à »

2353-2355, traduire : « Il est bien vrai que tout cela (*ceu*) fait du mal. Il s'ensuit que tout ce qui peut faire du mal est cruel et contraire à douceur »

2528, traduire : « si l'on fait tomber son nid à un oiseau »

2645, traduire : « si vous prenez soin de bien le (*cest los*) défendre »

2650, je comprends plutôt : « ayez les biens pour vous seuls » s'opposant au vers précédent « soyez mes compagnons de gloire = partagez avec moi la gloire »

2821 note, *aincui* est à chercher sous *encui* ds TL 3, 271, qui ne donne qu'un petit échantillon d'attestations (cf. encore FEW 4, 448b-449a ; AND2 *encui*)

2886 note, *lance sur fautre*, il ne serait pas inutile de renvoyer à RLiR 73, 149-184, ce qui amènerait aussi à s'interroger sur le sens de *fiert en l'estor*, ce que je compte faire ailleurs

2954, virgule entre *fiers* et *de franche mere*

2956-2963, traduire : « Mais dès qu'ils furent aux prises, le combat a peu duré, car les plus mauvais (pour ce sens de *malmis* cf. TL 5, 1301, 32), les plus lâches, les plus couards de leur camp deviennent du fait de la prouesse de Beaudoux si farouches, si ardents au combat, si orgueilleux, que ceux de l'armée assiégeante ne peuvent leur résister »

3268, lire *si fier*

3325-3326, le texte donné par Ulrich (*Puis a son chemin aquilli Soi trenteme de chevaliers*) est parfait. Il faut y reconnaître l'expression *acoillir son chemin* “se mettre en

route” (TL 1, 91); ce qui rend caduque la note au v.3325, car la coupure *a quilli* dans le ms. n'est pas un argument dirimant. De même la lecture assurée *trenteine*, ne suffit pas pour ne pas reconnaître le groupe *soi trentisme* (cf. D. Norberg, *Beiträge zur spätlateinischen Syntax*, 64)

3455 note, à vrai dire *k'en plus* ne me gênerait pas, mais j'y reviendrai. En tout cas le sens est clair: « Nul ne pourrait dire autant de bien à son sujet qu'il n'y en ait davantage (à dire) », c'est-à-dire « les louanges restent bien en deçà de la réalité »

3547, *Car costume est adés a cort Que d'uns et d'autres i acort*, est à traduire par « c'est la coutume qu'il y vienne des gens bien différents »; l'expression est reprise en 3557 (*car tant i avra D'uns et d'autres*), où elle correctement traduite « il y aura tant de gens différents ». J'aurai l'occasion de retracer ailleurs l'histoire de l'expression

3560 note, *los* est l'ind. pr. 1 de *loer*, avec *s* comme *cuis* ind. pr. 1 de *cuidier* (1485 note)

3567, traduire *devant la cort* par « avant la tenue de la cour »

3588-3589, pas de virgules ds *gardez ce biens vos semble que*, car *gardez* introduit *ce* (cf. *gardez se vos savez qui...* MortArtuF 27, 10; aussi HelcanusN 211; TL 4, 137, 33 qui cite Beaudouz (ici 718) avec une ponctuation à l'allemande, c'est-à-dire virgule entre *gardez* et *ce*, qui justifie aussi la ponctuation d'Ulrich *gardez, ce biens vous semble Que*, qui, lui, ne met pas de virgule entre *semble* et *Que*), et traduire en conséquence

3592-93, j'écrirais plutôt : *Je irai, vos m'i troverez, A la cort, kant vos i vanrez*

3614-15, autre question de virgule : *Je la pucele jurerai, K'a la cort droit l'espouserai* est traduit de façon scrupuleuse pour rendre compte de *Ke* par « je me fiancerai avec la jeune demoiselle, car à la cour je l'épouserai de façon légitime ». On voit bien que ce *car* est un peu surprenant. Certes, *jurer* signifie bien “prendre en fiançailles” (cf. DEAF J753) mais *que* introduit une complétive, « je me fiancerai avec la jeune fille en lui promettant que ». Le même tour se trouve ds OrsonM 1978 *Miles l'a* (Oriane) et *juree et plevie Qu'il la panra a fame se Dex li donne vie...* Dans ce cas les éditeurs successifs ont placé une virgule après *plevie* et des points de suspension après *vie* pour signifier qu'il manquait un vers. G. Paris a même supposé que ce vers se terminait par *Basiles*, en raison du discours direct qui le suit et de l'assonance. En fait, il n'en est rien : *jurer* et *plevir* ont un double complément, un objet direct et une complétive

3672, *c'onques m'ama*, ne peut signifier que « qui m'aima jamais » et *c'* (= *que*)⁵ est une forme du relatif féminin sujet (cf. TL 8, 11, 18)

3806, *as vespres*, non « jusqu'au soir » mais *vespres* “combats préliminaires organisés en fin d'après-midi à la veille d'un grand tournoi” (par ex. TristPrR gloss.)

3873 note, *toig* est l'ind. pr. 1 de *tenir*; pour le sens de *soi tenir a* “se ranger au parti de” cf. TL 10, 220, 49; pour la forme, rare je l'avoue, cf. *toignent* subj. pr. 6 de tenir (attesté ds l'Est v. TraLiLi 6, 1, 161) et ici *maintoigne* (subj. pr. 3) 3123 rimant avec *veignent*

3881-82, la traduction donnée est assez étrange (dans son acharnement, S. frappe B. sur son bouclier « de façon que sa lance n'y reste pas fichée»⁶, sauf quand il la tient

⁵ En effet, l'interprétation par *se* est impossible, car on a bien parfois *c'* pour *s'*, mais toujours devant *e* ou *i*.

⁶ Je ne connais pas *remaindre* “rester fiché (en parlant d'une arme)”. Tandis que *n'i remaint* “reste intact (en parlant d'une partie de l'armement)” est courant, cf. *Ci*

bien en main»); je suis plutôt enclin à comprendre « il ne reste rien de sa lance que le morceau qu'il tient à la main », en privilégiant *n'i remaint* et *fors tant com*, mais j'avoue bien volontiers que le mot à mot ne le permet guère ; il faudrait quelque chose comme *De sa* (ou *Qu'a sa*) *lance n'i remaint point*. Pour l'image cf. *De le lance le castelain Ne remest une aune d'entier* HemH 1654-5

4101, *Sous l'escu joins* signifie « ramassé sous son bouclier (et prêt à fondre sur l'ennemi comme le faucon) » ; c'est l'abréviation, inconnue ailleurs, de la formule du type *joins que uns faucons* cf. TL 4, 1730, 31

4105-6, le sens est « il le jette à terre en lui faisant tourner en l'air les talons (= en lui faisant faire la culbute) »

4147, le sens est « aucun oiseau ne rivaliserait avec lui » ; pour le sens de *soi tenir* cf. TL 10, 221, 29

4299-4300, le sens est « nul ne se mesure à lui, quelle que soit sa valeur au combat, de telle façon qu'il puisse s'en vanter à la fin » et modifier la ponctuation en conséquence ; pour le sens de *soi prendre* cf. TL 7, 1768, 10 et supra 264.

Au total, une édition de travail à ne pas utiliser les yeux fermés.

Gilles ROQUES

oct si fier marteleïz Des branx sor les heiaumes bruniz, N'i remaint cercle ne nasal
 BenDucF 7485, *si s'entrefierent si durement qu'il n'i remaint ne fers ne fust* LancPrM
 8, 39, *N'i remaint çaingle ne poitral N'archons ne siele a depechier* FergusF6576, *Et*
s'entrefierent si ke fus De lance n'i remaint entiers ChevIIEspF 11441, *Escus n'i vaut*
une viés estriviere, Neïs la boucle n'i remaint pas entiere RCambrM 5048, *Gavains*
le fier du branc d'acier Si durement en l'elme amont, Les bones pierres qui i sont,
Esmeraudes, safir, topace, Abat devant lui en la place: N'i remaint ne or ne esmal
Qu'il n'abate tout contreval AtreW 1321, *Si li passe et tel le conroie qu'il n'i remaint*
laz ne corroie qu'il ne ronpe antor le coler LancR 2738, *Si vont l'un l'autre assener*
Des lances molt tres durement. Lanche n'i remaint nullement Qui ne soit trestoute
fröee LicorneG 5988.